



Étude d'incidence des projets de mesures dans le cadre de l'élaboration des programmes de mesures DCSMM

Annexe au rapport principal SRM MMN

Version finale

Dernière mise à jour : 18/04/2014

La Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) a attribué **l'étude d'incidence des projets de mesures dans le cadre de l'élaboration des programmes de mesures pour la mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM)** au groupement ACTe on , Eftec et Créocéan.

Cette étude d'incidence *ex-ante* a été menée dans le contexte du 1^{er} cycle de mise en œuvre de la DCSMM. Une attention particulière a été apportée à la méthodologie développée pour construire le cadre général d'évaluation qui encadrera les cycles successifs de planification demandés par la DCSMM. Ce cadre a été appliqué à chaque mesure individuelle nouvelle au titre de la DCSMM pour évaluer ses incidences sociales, économiques et environnementales ainsi que leur efficacité à contribuer à l'atteinte des objectifs environnementaux de la DCSMM au regard de leurs coûts.

Ces éléments permettent de proposer une première priorisation de ces mesures à l'échelle de chaque Sous-Région Marine (SRM). Les échanges avec les acteurs sur cette première proposition permettront d'affiner le dimensionnement des mesures ainsi que certains éléments de coûts et d'impacts, et ainsi de mener une réflexion partagée permettant d'identifier les mesures à intégrer dans le futur Programme d'Action pour le Milieu Marin (PAMM).

Ce document présente le document annexe au rapport principal présentant les résultats de l'étude d'incidence des mesures nouvelles proposées pour la SRM Manche Mer du Nord (MMN). Il présente l'ensemble des connaissances mobilisées pour décrire les mesures proposées synthétisées dans des « fiches mesures ».

Les auteurs restent les seuls responsables du contenu de ce rapport annexe. Pour plus d'information sur les éléments présentés dans ce rapport annexe, contacter :

Adriana Raveau, ACTe on – a.raveau@acteon-environment.eu

Pierre Strosser, ACTe on – p.strosser@acteon-environment.eu



Renforcer la politique d'affectation du DPM « naturel » au conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Renforcer la politique d'affectation du DPM « naturel » au conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres	Techniquement faisable.	Incidences positives sur les activités de loisirs, la pêche professionnelle, et l'aquaculture	Impact nul ou marginal	Effet positif direct sur D1 et indirect sur les autres descripteurs (D3 et D6 notamment). Mesure significative et potentiellement efficace. Effet permanent.	Les coûts directs de mise en œuvre sont élevés. Cette mesure semble avoir une efficacité environnementale potentiellement élevée et aborde des forts enjeux environnementaux (gestion du trait de côte, intégrité des espaces naturels...).

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	Des arrêtés préfectoraux pourraient être mis en place pour étendre l'intervention du CELRL [1]. 4 opérations d'affectation/attribution du DPM étaient prévues par an entre 2009 et 2011 [2]. Cette mesure pourrait consister en une augmentation des opérations prévues dans le contrat d'objectif qui lie le Conservatoire du Littoral et le ministère. Le prochain contrat d'objectifs sera pour la période 2015-2017 [3]. L'objectif pourrait alors être augmenté à 6 opérations/an (6 opérations supplémentaires en trois ans par rapport à une situation où la mesure ne serait pas mise en œuvre).

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	zones supratidales et intertidales	Population / acteurs ciblés	le Conservatoire du Littoral, les communes et préfets concernés		
Dimensionnement	<p>Nous considérons que l'augmentation d'affectation n'a pas de coût direct supplémentaire pour l'État et que les affectations supplémentaires sont faites gratuitement. Une augmentation d'opérations d'affectation pourrait accroître le nombre des gestionnaires au Conservatoire pour aménager les nouvelles zones. Cet accroissement resterait faible étant donné que le Conservatoire privilégie les zones voisines aux zones du domaine déjà affectées. Nous prenons l'hypothèse qu'un emploi de technicien est créé (salaire = 32 000 €/an).</p> <p>Lors de l'acquisition de 109 ha supplémentaires sur l'estuaire de la Seine en 2012, des travaux (essentiellement équipements nécessaires au pâturage et restauration des continuités hydrauliques) pour une valeur de 160 000 € ont été faits [3]. Nous considérons qu'un site sur deux nécessite des travaux suite à l'affectation. Sur la base des coûts de travaux des terrains supplémentaires acquis à l'estuaire de la Seine, nous considérons que $160\,000 \times 3 = 480\,000$ € seront nécessaires pour les coûts de travaux des domaines affectés. Cette estimation de coûts est très incertaine étant donnée la non représentativité du site de l'estuaire de la Seine (site à forts enjeux de gestion et budget plus élevé), mais permet une première estimation. Afin de définir un plan de gestion, les coûts sont estimés 33 000 € par site [3].</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	5 ans renouvelables	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP	Sources de financement identifiées à ce jour	Agence de l'Eau, Conseil Général, Conseil Régional, LIFE+
Conditions de réussite	Des conditions d'affectations convenant à la fois au Conservatoire et à l'État (Bilan de la gestion passée en cours) faciliteront une bonne mise en œuvre de cette mesure.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Afin de mettre en place cette mesure de manière efficace, les interactions avec les mesures 01-01-02 (Identifier et prioriser les secteurs pertinents pour la mise en place d'une protection renforcée) et 01-05-01 (Protéger les nourriceries et frayères estuariennes et littorales) pourraient être imaginées.				

Faisabilité de mise en œuvre	
Techniquement faisable.	

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	—	—	640 000 € sur 5 ans (avec la création d'un emploi pérenne)
Investissement	Travaux de réaménagement et indemnités sur 3 sites	480 000 € 480 000 €	
Fonctionnement	Création d'un emploi d'agent (technicien)	160 000	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Activités de loisirs	<p>L'affectation au CELRL pourrait entraîner une réouverture de sites qui étaient auparavant privatisés. L'action du Conservatoire s'inscrit entièrement dans la gestion intégrée permettant de pacifier le rapport entre les différents usagers. La restauration de sites pourrait augmenter la satisfaction des pratiquants de nombreuses activités de loisirs (pêche à pied, char à voile, etc.), mais aussi des professionnels des activités touristiques, de la chasse et de la conchyliculture (AAMP).</p> <p>Les bénéfices liés à la protection de l'estuaire de la Charente (à travers des actions du Conservatoire et des zones Natura 2000) ont été estimés sur 20 ans puis comparés aux bénéfices dans un scénario de vente des terrains. Les bénéfices en cas de protection seraient dans ce cas précis supérieur de 40 % à la valeur du territoire en cas de vente des terrains [6]. Le tourisme de nature, la chasse, et la pêche de loisirs sont certains des services bénéficiant de la protection.</p> <p>Cette incidence semble positive, significative et permanente.</p>		
Pêche professionnelle	<p>La pêche professionnelle peut être impactée négativement avec une réglementation plus stricte ou plus de contrôle sur certains sites. L'incidence est cependant plus généralement positive à travers des actions pour améliorer l'état des ressources et pour développer une pêche durable [7].</p> <p>Cette incidence serait plutôt positive ou nulle sur le long terme.</p>		
Aquaculture	<p>La conchyliculture pourrait bénéficier de cette mesure grâce à la gestion intégrée mise en œuvre par le Conservatoire [8].</p> <p>À titre d'exemple, dans le cas de l'estuaire de la Charente l'ostréiculture d'élevage et de captage de naissains serait le service bénéficiant le plus de la protection si le DPM est affecté (44 % des bénéfices de la protection) [6].</p> <p>Cette incidence serait donc positive significative et durable.</p>		
—	—		

Incidences sociales			Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	—	Impact sur la santé	—	
Distribution des impacts	—	Autres impacts	—	

Incidences environnementales		Indice de confiance	***
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Empêcher l'artificialisation des milieux naturels littoraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Supprime ou diminue les pressions qui menacent l'intégrité des espaces naturels d'intérêt patrimonial. — Stoppe les processus d'appauvrissement ou de banalisation des communautés en place. — Restaure la continuité des écosystèmes. — Permet une meilleure gestion du trait de côte. — Respect de l'équilibre et du fonctionnement écologique des sites. — Assure une gestion plus intégrée des zones côtières et du littoral par la désignation d'un gestionnaire et d'un plan de gestion et de conventions d'usages sur les sites. — Sauvegarde notamment les dunes mobiles qui nécessitent d'être libres d'aménagement pour conserver leur fonctionnement naturel et leur rôle d'habitat. — Sauvegarde notamment la zone médiolittorale et ses biocénoses rocheuses et meubles associées. — Participe à la valorisation des espaces et à une pratique durable grâce à un travail de sensibilisation auprès du public. 		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Effet positif sur l'ensemble des autres descripteurs. Notamment sur le descripteur D6 : gestion des mouillages et du trait de côte ou le descripteur D3 : Gestion de certaines ressources (homard par exemple).	Description si impact sur réseau N2000	Oui si sites N2000 présents sur le DPM.
Durée des impacts	Définitif sauf si concession de 30 ans.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Portion du DPM sous la gestion du Conservatoire du littoral.
Efficacité de la mesure /	Efficacité et impact potentiellement élevé puisque la gestion des territoires revient au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages		

Intensité de son impact	lacustres qui a pour mission la protection des milieux MMN : bilan de la gestion du DPM confiée à Chausey, 5000 ha attribués pour 12 ans : 2007-2019) en cours.
-------------------------	--

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance **
Les coûts directs de mise en œuvre sont élevés. Cette mesure semble avoir une efficacité environnementale potentiellement élevée et aborde des forts enjeux environnementaux (gestion du trait de côte, intégrité des espaces naturels...).	

Principales incertitudes
L'estimation des coûts directs est très incertaine. Elle dépend de l'état, de la superficie et de la localisation des sites affectés. Les incidences dépendent aussi du type d'actions mises en place dans les domaines affectés au CELRL.

Sources d'informations
[1] http://www.developpement-durable.gouv.fr/Conservatoire-du-littoral.html [2] http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN-_CELRL-COB_2009-2011.pdf [3] Conservatoire du Littoral, 2012. Rapport d'activités 2011. [4] http://www.salairemoyen.com/salaire-metier-2957-Technicien_environnement.html#_UvTggrRFvBg [5] Plan d'action pour le milieu marin. Évaluation initiale des eaux marines, Sous-région Manche-mer du Nord, résumé, 2012. [6] T. Binet, I. Mercier, 2013. Évaluation économique des espaces naturels protégés : application à quelques services écosystémiques de l'estuaire de la Charente, Synthèse. Conservatoire du Littoral, Vertigo Conseil. [7] http://www.aires-marines.fr/Concilier/Pêche-professionnelle [8] http://www.aires-marines.fr/Les-aires-marines-protégées/Catégories-d-aires-marines-protégées/Domaine-public-maritime

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Fédérer et généraliser les initiatives techniques innovantes en matière de réduction des captures accidentelles



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Fédérer et généraliser les initiatives techniques innovantes en matière de réduction des captures accidentelles	Faisabilité technique pouvant être limitée par des avancées technologiques restreintes.	Incidence plutôt négative sur la pêche professionnelle.	Impact nul ou marginal	Effet positif direct sur les mammifères marins (D1). Efficacité difficile à estimer ; potentiellement bonne, mais risque d'habituation des espèces. Durée permanente de la mesure en cas de mise en place d'une réglementation spécifique.	Cette mesure semble assez peu coûteuse au regard du niveau des captures accidentelles et de l'incertitude sur les dispositifs techniques, mais pourrait permettre une diminution des surcoûts supportés par les pêcheurs.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Règlementaire
Description de la mesure	<p>Action a : L'action 1a pourrait consister à étudier la pertinence d'initiatives telles les dispositifs de dissuasion acoustique ou d'évitement (adaptation des engins et/ou des pratiques ; fermeture temporaire de zones) grâce à un état des lieux des pratiques existantes et de la connaissance actuelle. Les résultats des études menées au Royaume-Uni pourront notamment être étudiés [1].</p> <p>Action b : Selon les résultats de l'action 1a, un programme de recherche et d'expérimentation de techniques d'évitement et de répulsion (étude pilote) pourrait être mis en place. Un tel projet serait en continuité avec des programmes précédemment mis en œuvre et incluant des études pilotes : l'étude FilManCet (mis en place par le Comité National des Pêches Maritimes et des élevages marins ainsi que les Comités Régionaux et locaux) étudiant les captures accidentelles et les solutions techniques pour les limiter et l'étude Pingloise (mis en place l'AAMP et Ifremer) où des pêcheurs testaient des répulsifs.</p> <p>Action c : À terme des incitations pourraient aussi être mises en place afin d'inciter à réduire les captures accidentelles. La réglementation européenne impose déjà certaines pratiques. Les filets des bateaux de plus de 12 m doivent par exemple être équipés de répulsifs acoustiques dans la zone CIEM VII [2]. Nous considérons que l'action 1d pourrait consister à diffuser les résultats des études menées précédemment afin d'inciter la Commission européenne à adapter sa réglementation pour aller vers l'utilisation des techniques les plus efficaces. Cette action n'entraînerait donc pas de coût supplémentaire, mais permettrait la définition d'une réglementation plus adaptée. À l'échelle de la SRM des incitations pourraient être mises en place par les Comités Régionaux de pêche. Ceci pourrait être fait à travers les contrats bleus (suite à une modification des mesures intégrées dans les contrats bleus).</p>

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	potentiellement toute la SRM (et d'autres régions pour connaître des initiatives innovantes), avec surtout le Nord-Pas-de-Calais et la Manche Ouest concernés pour le marsouin (AAMP)	Population / acteurs ciblés	Navires rattachés au port de la SRM		
Dimensionnement	<p>1a) Nous considérons que cette étude coûterait entre 50 000 et 100 000 €.</p> <p>1 b) Nous estimons les coûts de l'étude pilote entre 1 et 3 millions d'Euros.</p> <p>1c) Le budget des contrats bleus s'élevait à 12,9 millions d'euros, et on comptait en 2 008 636 navires inscrits dans la démarche (principalement en Bretagne et sur le littoral Atlantique) [3]. Sur la base de ces chiffres, on estime grossièrement le coût de l'incitation à intégrer des nouvelles techniques à 2 M€ pour 100 navires.</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	Action 1a : 1 an Action 1 b : 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en	DPMA, Fonds Européens,	Sources de financement	DPMA, FEAMP

	Action 1c : immédiatement à la suite de l'étude. Le temps pour adapter les réglementations sera plus long et dépendra des résultats de l'étude. Action 1d : pérenne	œuvre	lfremer	identifiées à ce jour	
Conditions de réussite	—				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	—				

Faisabilité de mise en œuvre
Faisabilité technique pouvant être limitée par des avancées technologiques restreintes.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Coût de l'étude	entre 50 000 et 100 000 € HT	entre 3 050 000 et 5 100 000 €
Investissement	Programme de R&D et expérimentation	entre 1 et 3 millions d'Euroentre 1 et 3 millions d'Euros	
Fonctionnement	Coût des incitations	2 millions d'Euros	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Pêche	<p>Les fileyeurs et palangriers seront les plus touchés par les mesures incitatives (AAMP). L'incidence dépendra fortement des conclusions des études menées et des avancées faites lors de l'étude pilote. À titre indicatif on peut donner des éléments des équipements utilisés aujourd'hui.</p> <p>Les coûts d'équipements pour le dispositif Pinger DDD 03 sont estimés à 3 600 euros par an [4]. Le chiffre d'affaires moyen d'un navire de fileyeurs de plus de 12 m est estimé à 451 828 € en 2010 [5]. Les coûts pour un dispositif Pinger DDD03 représentent donc 0.8 % du chiffre d'affaires moyen d'un navire de fileyeurs de plus de 12 m en Manche — Mer du Nord.</p> <p>Les "pingers" ont une fiabilité technique faible, augmentant la difficulté pour les pêcheurs de remplacer les dispositifs de manière synchrone ce qui augmente le coût de remplacement pour les pêcheurs [2].</p> <p>Si des incitations financières sont mises en place, l'incidence sur les pêcheurs peut aussi être faible.</p> <p>Cette incidence pourrait être négative, mais marginale.</p>		
—	—		
—	—		
—	—		

Incidences sociales		Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	—	Impact sur la santé	—
Distribution des impacts	—	Autres impacts	—

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Limite la mortalité des mammifères marins (phoque gris, veau marin, dauphin commun, marsouin commun essentiellement) et des tortues par les chaluts pélagiques et les filets : les filets callés restent la première source de mortalité environ 350 marsouins et 120 phoques gris par an en Manche selon IFREMER. Les quantités moyennes annuelles de captures au chalut pélagique en bœuf sont évaluées entre 50 à 150 dauphins communs par an en moyenne sur la totalité de la Manche.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	—	Description si impact sur réseau N2000	Pas spécifiquement, sauf zones N2000 spécifiquement focalisées sur les mammifères marins ;
Durée des impacts	Permanente en cas d'application réglementaire des techniques de réduction des captures, sauf en cas d'habituation des espèces aux répulsifs.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de toute la façade atlantique — Manche Mer du Nord. Dépasse les limites de la façade française : impacts sur pays tiers au regard de la mobilité des mammifères marins.

Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	<p>Efficacité des techniques difficiles à estimer.</p> <p>Impact potentiellement notable sur les mammifères marins notamment les marsouins dont les captures sont la première source de mortalité.</p> <p>Par ailleurs, côté anglais, des résultats probants sont obtenus avec les pinger "banane" (fish tech) et les fermetures en temps réel. Également de bons résultats sur les interactions oiseaux palangres.</p>
---	---

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance **
<p>Cette mesure semble assez peu coût efficace au regard du niveau des captures accidentelles et de l'incertitude sur les dispositifs techniques, mais pourrait permettre une diminution des surcoûts supportés par les pêcheurs.</p>	

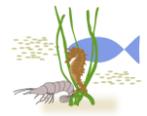
Principales incertitudes
<p>Les incidences sont largement dépendantes des résultats de l'étude préliminaire, des avancées faites en matière d'équipements, et de l'évolution de la réglementation dans le cas où la mesure n'est pas mise en œuvre.</p>

Sources d'informations
<p>[1] Crosby A., Tregenza N. and Williams R., 2013. The Banana Pinger Trial: Investigation into the Fishtek Banana Pinger to reduce cetacean bycatch in an inshore set net fishery. Cornwall Wildlife Trust.</p> <p>[2] Morizur Y., et al, 2011. Les captures accidentelles de cétacés dans les pêches professionnelles françaises en 2010 : Contribution au rapport national sur la mise en œuvre du règlement européen (CE) No 812/2004 – (année 2010). Rapport contractuel Ifremer/DPMA Convention socle n° 10/1218641/NF</p> <p>[3] Guyader O., Jacob C., 2012. Coûts liés à la dégradation des ressources biologiques exploitées : cas des ressources halieutiques/SRM GDG. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM</p> <p>[4] Synthèse des résultats du programme FilManCet. Disponible en ligne : http://wwz.ifremer.fr/defimanche/content/download/44375/627984/file/Synth%C3%A8se%20des%20r%C3%A9sultats%20FILMANCET.pdf</p> <p>[5] E. Leblond, F. Daurès, C. Merrien, S. Demaneche, S. Le Blond, M. Pitel-Roudaut, C. Le Grand, P. Berthou, S. Van Iseghem , M. Jezequel, juin 2012. Synthèse des flottilles de pêche 2010, Façade Mer du Nord — Manche, Flotille de fileyeurs. SIH, Ifremer.</p>

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Identifier et prioriser à l'échelle de la SRM les secteurs pertinents pour la mise en place d'une protection renforcée via les outils existants, dans le but de restaurer ou de conserver les grands types d'habitats.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Identifier et prioriser à l'échelle de la SRM les secteurs pertinents pour la mise en place d'une protection renforcée via les outils existants, dans le but de restaurer ou de conserver les grands types d'habitats.	Techniquement faisable.	La pêche professionnelle ainsi que l'urbanisation le long du littoral pourrait être impactée négativement, au moins sur le court terme. L'artificialisation des territoires pourrait cependant être freinée et le tourisme littoral pourrait bénéficier de cette mesure.	Petite pêche côtière potentiellement affectée.	Effet positif direct sur D1 et indirect sur les autres descripteurs (D3, D4 et D6 notamment). Mesure significative et potentiellement efficace. Effet permanent.	Coûts élevés, efficacité potentiellement élevée.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	<p>a) Identification par l'AAMP en associant les scientifiques, les CSRPN, les usagers et les gestionnaires des secteurs présentant les plus forts enjeux patrimoniaux au niveau des grands types d'habitats.</p> <p>1 b) Avis des services de l'État et des CMF sur la pertinence des secteurs identifiés à l'échelle de la SRM et sur les contraintes socio-économiques à prendre en compte pour leur gestion.</p> <p>Les étapes a et b pourraient consister en une étude de 6 mois prise en charge par l'AAMP (AAMP) identifiant les zones les plus sensibles au sein des AMP existantes et avec une restitution des résultats aux services de l'État et aux CMF permettant leur concertation lors d'une réunion d'une journée organisée par l'AAMP. D'autres réunions dans le cadre du CMF pourraient aussi être organisées (DIRM MMN)</p> <p>1 c) Définition et mise en place des zones de protection renforcées au sein des instances de gouvernances des AMP existantes ou à créer et en lien avec les services de l'état dans le cadre classique de la gestion des AMP</p> <p>1 à 5 réserves naturelles marines pourraient être créées, potentiellement dans les zones du PNM EPMO, des Pays de Caux, de la baie de Seine occidentale, du golfe Normand breton, et de la baie de Morlaix, créant des cœurs d'AMP (AAMP).</p>

Mise en œuvre de la mesure						
Zones concernées par la mesure	les sites Natura 2000 et les PNM (estuaires Picards et mer d'Opale, Iroise et futur PNM du Golfe Normand-Breton)	Population / acteurs ciblés	Les gestionnaires de ces AMP, une trentaine de scientifiques, les services de l'État et des CMF.			
Dimensionnement	<p>a et b) Nous estimons que cette étude coûterait autour de 20 000 € à l'AAMP. Pour la journée de restitution, nous estimons que 200 personnes représentant les AMP doivent se déplacer et estimons à 200 € les frais de déplacement moyens par personne. Ainsi cette réunion coûterait environ 40 000 €. Ces coûts sont intégrés dans les budgets des différentes institutions, mais représentent tout de même une somme non allouée à d'autres projets.</p> <p>Le coût moyen d'une réserve en MMN est estimé à 260 000 €/an [1], soit un coût total entre 260 000 et 1.3 million d'euros.</p>					
Délai de mise en œuvre de la mesure	Étude de 6 mois et une réunion ponctuelle à l'échelle de la SRM. La création de réserves se fait ensuite selon le processus habituel (concertation, enquête publique... en lien avec l'élaboration du document de gestion du PNM ou du site N2000).	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	Life, FEDER, FEAMP art 79 ter et quater et 35	
Conditions de réussite	Une forte concertation permettrait de mieux mettre en œuvre cette mesure.					
Interactions éventuelles	Des synergies sont à prévoir avec les mesures suivantes :					

avec d'autres mesures nouvelles	<p>01.01.01. affecter des responsabilités, priorités de gestion aux amp</p> <p>01.05.01. protéger les nourriceries et les frayères</p> <p>01.02.02 préparer un statut de protection pour les espèces et les habitats</p> <p>01.06.02 s'assurer de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les documents de planification</p> <p>Cette mesure coûterait moins cher si elle était mise en œuvre après la mesure 01.03.02 (établir en concertation un atlas des enjeux croisés entre habitats espèces sensibles activités humaines).</p> <p>Cette mesure est similaire à la mesure MO C4.</p>
---------------------------------	--

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Étude de 6 mois	20 000 €	Entre 1,36 et 6,5 millions €, dont entre 320 000 et 1 360 000 € pour la première année et entre 260 000 et 1 300 000 €/an pour les 4 autres années (ces derniers coûts sont pérennes et correspondent à la gestion des réserves)
Investissement	une réunion sur une journée	40 000 € 40 000 €	
Fonctionnement	Création de 1 à 5 réserves naturelles	Entre 260 000 et 1 300 000 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Pêche professionnelle	<p>La création de réserves naturelles pourrait impacter la pêche professionnelle avec potentiellement une diminution de la quantité pêchée à court terme et une augmentation sur le long terme. La création de réserves pourrait entraîner une relocalisation des efforts de pêche avec un effet bordure important (concentration de l'effort aux proximités des limites de la réserve). La relocalisation pourrait engendrer une augmentation des coûts opérationnels, forçant les pêcheurs à parcourir des distances plus longues. La petite pêche côtière dépendant d'un nombre de sites plus limité est généralement plus fortement impactée par la création de réserves que la pêche hauturière [2].</p> <p>L'impact positif sur le long terme dépend du caractère plus ou moins strict de l'interdiction de pêche, du degré de dépendance des pêcheurs au site protégé et de la facilité à relocaliser les efforts de pêche [2].</p> <p>L'incidence semble négative sur le court terme et potentiellement positive sur le long terme.</p>		
Artificialisation des territoires littoraux	<p>La création de réserves naturelles le long du littoral pourrait freiner l'artificialisation des territoires littoraux et aider à mieux gérer le trait de côte. Le Syndicat Mixte de la Baie de Somme et du Grand Littoral picard, le gestionnaire de la réserve naturelle de la Baie de Somme, a par exemple pour première mission l'aménagement de la Baie et du Littoral [3]. Ceci facilite et permet d'intégrer les actions des communes le long du littoral.</p> <p>Cependant cela peut freiner l'urbanisation créant une incidence négative.</p>		
Tourisme littoral	<p>La création de réserves naturelles pourrait également intégrer l'accueil et les activités liées au tourisme si cette vocation fait partie du plan de gestion dans une approche durable et intégrée. Une réserve naturelle peut entraîner une augmentation de la fréquentation, c'est le cas notamment de la Réserve des Sept-Îles où la LPO propose des services de vedettes pour observer les oiseaux [4].</p> <p>La création de ces cœurs d'AMP pourrait aussi renforcer l'attrait touristique du littoral proche des zones Natura 2000 et des PNM dans lesquels les réserves seraient créées.</p>		
—	La création de réserves impacterait les différents usagers actuels des zones en question, en fonction des plans de gestion adoptés.		

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	En fonction du niveau d'interdiction de pêche, cette mesure pourrait affecter l'emploi des pêcheurs.	Impact sur la santé	—	
Distribution des impacts	La petite pêche côtière peut être particulièrement affectée par la création de réserves [2].	Autres impacts	—	

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Meilleure protection des habitats clés, en particulier certains habitats essentiels au maintien de la biodiversité, au bon fonctionnement des écosystèmes, et/ou des habitats vulnérables (par exemple les champs d'algues, les herbiers de zostères, les		

	bancs de maërl, les bancs d'huîtres plates, les récifs d'hermelles et aussi les tombants, grottes et surplombs...).		
	Effet "réserve" des secteurs pour les espèces associées aux grandes biocénoses du médiolittoral, de l'infra-littoral et du circalittoral.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Selon les habitats ciblés : effets positifs possibles sur tous les autres descripteurs, en particulier sur les espèces halieutiques (D3), le réseau trophique (D4), et l'intégrité des fonds (D6)	Description si impact sur réseau N2000	A priori oui, car la création de réserves ciblera probablement des sites N2000.
Durée des impacts	Mesure à priori pérenne.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts dépendant des mesures de protection et des habitats ciblés : potentiellement importants sur les habitats cités précédemment et sur les biocénoses de substrats meubles, infra — et circalittorales particulièrement touchées par le chalutage et l'extraction de matériaux. Efficacité dépendante du report ou de la limitation/modification de certaines activités (comme la pêche) hors des zones de protections renforcées.		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Cette mesure est coûteuse, mais potentiellement efficace.		

Principales incertitudes
Les coûts de mise en œuvre de la mesure peuvent varier de manière importante en fonction du nombre de réserves créées, de leur superficie et du niveau de contrôle mis en œuvre.
Les incidences dépendent fortement des zones choisies et du type d'actions mises en place.

Sources d'informations
[1] BDD H. Levrel, C. Jacob, 2012. Évaluation initiale.
[2] Mesnildrey Lucile, Gascuel Didier, Lesueur Marie, Le Pape Olivier. 2010. Analyse des effets des réserves de pêche. Rapport scientifique. Les publications du Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST n° 2, 105 p.
[3] http://www.baiedesomme.org/presentation/ses-missions-1121.html
[4] http://sept-iles.lpo.fr/zoom-sur-quelques-actions

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Achever le processus de création des parcs naturels marins prévu dans la stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Achever le processus de création des parcs naturels marins prévu dans la stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées	Techniquement faisable.	Impacts attendus plutôt positifs pour la pêche professionnelle, la conchyliculture et les activités de loisirs. Une incidence potentiellement négative sur certaines activités industrielles.	Création d'emplois et contribution possible à la durabilité de la pêche côtière.	Effet positif direct sur D1 et indirect sur les autres descripteurs (D3, D4 et D6 notamment). Mesure significative et potentiellement efficace. Durée des impacts = durée d'existence de ce réseau.	Cette mesure est coûteuse, mais permettrait d'intégrer des forts enjeux dans une zone restreinte. De plus retarder la décision de création de PNM ne pourrait que pâtir au futur parc en limitant l'impact du travail de concertation mené par la Mission d'étude.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	Cette mesure consiste en un décret pour créer officiellement le PNM et en la mise à disposition de moyens financiers nécessaires pour gérer le parc.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	La zone de Mission d'études du Golfe Normand-Breton	Population / acteurs ciblés	La mission d'étude du GNB, AAMP, membres des conseils de gestion et futurs gestionnaires		
Dimensionnement	<p>Nous supposons qu'une mission d'études emploie cinq personnes et que la création d'un PNM implique la création de 25 emplois directs supplémentaires (AAMP).</p> <p>Nous considérons qu'une adoption du décret représente un coût marginal par rapport aux coûts de gestion du Parc et n'est donc pas explicitée ici.</p> <p>Les coûts de gestion d'un PNM sont estimés à 1 million d'Euros/an (incluant études, etc.) auxquels s'ajoutent les coûts salariaux qu'on peut estimer aux alentours de 1 250 000 € (AAMP). Nous estimons les coûts sur 5 ans, ce qui correspond à un coût total de 11 250 000 €.</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	immédiate	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP	Sources de financement identifiées à ce jour	Life, FEDER, FEAMP art 79 ter et quater et 35
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	La mise en œuvre de cette mesure aura un impact sur la mesure : 01.01.01. Affecter des responsabilités, priorités de gestion aux AMP, le parc pouvant alors prendre en charge certains enjeux.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
------------------------	--------	------	--

Etude	-	-	11 250 000 € (Coûts pérennes estimés à 2 millions d'€/an)
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coûts de gestion et coûts salariaux	2 250 000 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Pêche professionnelle	<p>La pêche côtière est particulièrement développée dans le Golfe Normand-Breton [2] et pourrait plus spécifiquement bénéficier de la création d'un PNM.</p> <p>Le PNM peut surtout bénéficier à la pêche en terme d'augmentation de connaissance sur les stocks et de gestion d'enjeux que rencontre la pêche (qualité de l'eau, espèces envahissantes) [3].</p> <p>Le PNM pourrait aussi impacter négativement la pêche. En 2009 seuls 31 % des pêcheurs dans le PNM d'Iroise pensaient que le PNM allait avoir un impact positif, 23 % considéraient qu'ils pouvaient avoir un effet négatif [4]. Le Comité Régional des pêches de Bretagne redoute particulièrement que des avis conformes soient émis comme cela a été le cas dans le PNM d'Iroise [3]. La création d'un PNM pourrait aussi renforcer les contrôles en mer [5].</p> <p>Cependant la création de PNM peut aussi être favorable à la pêche en développant notamment des labels de pêche durable, ce qui a été fait dans le PNM d'Iroise [1]. Plusieurs écolabels ont déjà été développés dans le GNB, mais le parc pourrait aider les pêcheurs à diversifier leurs activités avec des activités complémentaires tels le tourisme bleu ou des activités d'accueil à bord des navires [2].</p> <p>La nature des incidences dépendra donc du type d'actions prises par le futur parc.</p>		
Conchyliculture	<p>Le GNB est l'un des deux sites majeurs en France pour la conchyliculture [6]. La création d'un PNM pourrait bénéficier à la conchyliculture en aidant le secteur à mieux se développer de manière durable. Le parc pourrait notamment contribuer à améliorer la connaissance sur les risques de mortalité des espèces exploitées ou à réduire les pollutions grâce à une gestion plus intégrée.</p>		
Activités de loisirs	<p>Le PNM pourrait favoriser les discussions et ententes entre les multiples usages développés dans cet espace restreint (ex : conflits d'usages entre les pêcheurs à pieds et les conchyliculteurs, entre les pêcheurs côtiers et les zones Natura 2000, etc. [2])</p> <p>Cela bénéficierait notamment aux activités de loisirs sur l'estran et en bords de mer. La valorisation d'un espace peut aussi attirer l'accueil des touristes, notamment à travers une labellisation d'écotourisme.</p>		
<i>Les activités industrielles (extraction de granulats marins) et des futurs projets (énergie renouvelable), Pastoralisme [6] Agriculture</i>	<p>La marge de manœuvre de ces activités peut être réduite comme elles sont soumises à un avis conforme du PNM et à des recommandations en matière de gestion durable</p> <p>Le PNM pourra siéger dans les CLES des SAGE et renforcer la volonté de réduire l'impact de l'agriculture sur la qualité des eaux (question des algues vertes dans la Baie de St-Brieuc par exemple [3]).</p>		

Incidences sociales		Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	Cette mesure entraînerait la création directe d'emplois de gestionnaires de Parc.	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	Cette mesure peut être bénéfique à la pêche côtière [2].	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Densification du réseau des espaces naturels protégés permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une meilleure protection des habitats clés, en particulier certains habitats essentiels au maintien de la biodiversité, au bon fonctionnement des écosystèmes, et/ou des habitats vulnérables (notamment les grandes vasières, les herbiers de zostères, les forêts de laminaires, des banquettes de vers marins comme les lanices, des récifs d'Hermelles... du golfe Normano-Breton). - une meilleure connectivité des milieux avec un effet positif sur les espèces mobiles, en particulier les mammifères marins et des oiseaux par le dimensionnement du réseau des aires protégées à leurs domaines vitaux. - une gestion durable et intégrée grâce aux instances de concertation. - une plus grande efficacité globale des aires marines. 		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Effets positifs possibles sur tous les autres descripteurs, en particulier sur les espèces halieutiques (D3 : La création de PNM peut être favorable au maintien des stocks des espèces commerciales afin de soutenir à terme une pêche durable), le réseau trophique (D4), et l'intégrité des fonds (D6)	Description si impact sur réseau N2000	Oui notamment à l'intérieur du Golfe Normano-Breton.
Durée des impacts	Durée d'existence de ce réseau.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	En particulier périmètre du Golfe Normano-Breton. Plus globalement périmètre du réseau des aires de protection.

Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Dépend des mesures de renforcement du statut de protection de certains sites et habitats ciblés Efficacité potentiellement importante sur les habitats cités précédemment et sur les biocénoses de substrats meuble, infra- et circalittorales.
---	--

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance **
Cette mesure est coûteuse, mais permettrait d'intégrer des forts enjeux dans une zone restreinte. De plus retarder la décision de création de PNM ne pourrait que pâtir au futur parc en limitant l'impact du travail de concertation mené par la Mission d'étude.	

Principales incertitudes
L'efficacité de cette mesure est fortement dépendante du type d'actions qui seraient mises en œuvre par le futur parc et de la réaction des acteurs vis-à-vis de cette nouvelle AMP.

Sources d'informations
<p>[1] http://www.parc-marin-iroise.fr/Peche-Economie/Soutien-aux-pecheurs/Le-label-ormeaux-de-Molene</p> <p>[2] Mission d'étude Parc naturel marin Golfe Normand-Breton, 2012. Fiche Pêche maritime professionnelle.</p> <p>[3] Agence des Aires Marines Protégées, octobre 2012. Projet de parc naturel marin normand-breton. Synthèse de la deuxième phase de la concertation (janvier à juin 2012).</p> <p>[4] Situation économique et sociale de la pêche professionnelle dans le Parc Naturel Marin d'Iroise en 2009 : état des lieux suite à l'enquête socio-économique menée en 2010. Disponible en ligne : http://www.umr-amure.fr/observation_donnees/Daures_et_al_2012_Flyer_PNMI_VF.pdf</p> <p>[5] Programme d'actions 2014 du Parc Naturel Marin d'Iroise.</p> <p>[6] AAMP. Plaquette "Golfe Normand-Breton : Construisons ensemble un parc naturel marin".</p>

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Protéger les nurseries et frayères estuariennes et littorales



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Protéger les nurseries et frayères estuariennes et littorales	Techniquement faisable.	Impacts potentiellement négatifs sur la pêche professionnelle, les activités de loisirs, les activités d'extraction de matériaux. La pêche pourrait bénéficier de cette mesure sur le long terme.	Impact potentiellement négatif sur l'emploi de la pêche professionnelle et sur la durabilité de la petite pêche côtière.	Effet positif direct sur D1 et indirect sur les autres descripteurs (D3, D4 et D6 notamment). Mesure significative et potentiellement efficace. Effet a priori pérenne tant que la mesure est appliquée.	Cette mesure semble plutôt efficace avec des impacts environnementaux assez élevés et bénéficiant à plusieurs descripteurs. Les coûts directs sont très faibles.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	<p>a) Établir un atlas des zones et des périodes de plus fortes sensibilités vis-à-vis des perturbations d'origine anthropique (perturbations physiques, modification de la turbidité...) et identifier les secteurs côtiers et estuariens présentant le plus fort enjeu de conservation. Cette synthèse sera intégrée dans l'atlas prévu à la mesure « atlas ».</p> <p>1 b) Avis des services de l'État et des CMF sur la pertinence des secteurs identifiés et sur les contraintes socio-économiques à prendre en compte pour leur gestion.</p> <p>Une étude pourrait être développée afin de produire une synthèse de la connaissance sur la sensibilité des différents habitats. L'ensemble des mesures existantes (SDAGE, etc..) serait analysé afin d'identifier le type d'actions qui pourrait être mises en place. Les résultats de l'étude pourraient être présentés pendant un séminaire qui permettrait des discussions entre les services de l'État, les CMF et l'AAMP sur les actions identifiées.</p> <p>1 c) Définition et mise en place des mesures de protection des zones de frayères et de nurseries au niveau local au sein des instances de gouvernances des AMP et en lien avec les services de l'état dans le cadre classique de la gestion des AMP.</p> <p>1 d) Examen des dérogations sur le chalutage en vigueur dans la bande des trois milles et extinction progressive pour les pêcheries non inféodées à cette bande côtière ou pour lesquels des techniques alternatives peuvent être développées.</p>

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	potentiellement toutes les zones de nurseries et de frayères qui ne sont pas assez protégées aujourd'hui, ensemble de la bande 3 mille nautique	Population / acteurs ciblés	Gestionnaires d'AMP, futurs agents et Conseils Régionaux		
Dimensionnement	a et b) Nous estimons entre 50 000 et 100 000 € le prix d'une telle étude. Nous prenons l'hypothèse que la définition et la mise en œuvre des mesures de protection (1d) se feraient dans le cadre de processus existants d'AMP et à travers l'adoption d'arrêtés préfectoraux. Nous prenons l'hypothèse que 0.10 ETP d'un cadre est nécessaire pour l'adoption des arrêtés, soit un coût de 4 000 €.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	Étude sur 1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	AAMP
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	<p>Cette mesure interagit avec la mesure :</p> <p>01.03.02 établir en concertation un atlas des enjeux croisés entre habitats espèces sensibles et activités humaines. Il sera important d'assurer les connexions si les deux mesures sont adoptées.</p> <p>La mise en œuvre de cette mesure devrait aussi être particulièrement coordonnée avec le choix de mise en œuvre des mesures</p>				

	<p>suivantes, afin d'éviter toute incohérence ou des conséquences indirectes non souhaitées :</p> <p>01.02.01 identifier et prioriser les secteurs pertinents pour la mise en place d'une protection renforcée</p> <p>06.03.01 Améliorer la prise en compte des enjeux liés aux habitats fonctionnels et particuliers lors des projets, plans, programmes ayant un impact sur l'estran. En effet les mêmes catégories d'usagers pourraient être affectées négativement par ces trois mesures.</p>
--	---

Faisabilité de mise en œuvre	
Techniquement faisable.	

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Synthèse sur les pressions sur les nourriceries et frayères estuariennes et littorales	Entre 50 000 et 100 000 €	Entre 54 000 et 104 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Adoption d'arrêtés préfectoraux	4 000 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Pêche professionnelle	<p>La pêche pourrait être réglementée/interdite dans certaines zones à certaines périodes, selon les résultats de l'étude. Le chalutage pourrait être particulièrement concerné.</p> <p>Cette mesure impactera la pêche professionnelle avec potentiellement une diminution de la quantité pêchée à court terme et une augmentation sur le long terme. La création de réserves peut entraîner une relocalisation des efforts de pêche avec un effet bordure important (concentration de l'effort aux proximités des limites de la réserve). La relocalisation peut entraîner une augmentation des coûts opérationnels, forçant les pêcheurs à parcourir des distances plus longues. La petite pêche côtière dépendant d'un nombre de sites plus limité est généralement plus fortement impactée par la création de réserves que la pêche hauturière [1].</p> <p>L'impact positif sur le long terme dépend du caractère plus ou moins strict de l'interdiction de pêche, du degré de dépendance des pêcheurs au site protégé et de la facilité à relocaliser les efforts de pêche [1].</p>		
Activités de loisirs	Les activités de loisirs sont particulièrement développées en saison estivale à des moments clés pour l'avifaune. Ainsi cette mesure de protection pourrait restreindre les différentes activités de loisirs développés sur l'estran et le long de la côte (pêche à pied, promenade, canoé, jet ski, plaisance).		
Extraction de matériaux marins	<p>Il est possible que cette mesure freine ou ralentisse le développement d'extraction de granulats marins et de sites d'immersion dans ces zones. La SRM MMN comprend la quasi-totalité des sites marins métropolitains d'extraction de granulats calcaires [2].</p> <p>Le dragage pourra aussi être davantage limité de par la pression exercée sur les nourriceries et frayères estuariennes. Cette incidence pourrait être négative et sur le long terme.</p>		
-	-		

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	En fonction du niveau d'interdiction de pêche, cette mesure pourrait affecter l'emploi des pêcheurs.	Impact sur la santé	-	
Distribution des impacts	La petite pêche côtière peut être particulièrement affectée selon le type de mesures adoptées [1].	Autres impacts	-	

Incidences environnementales		Indice de confiance	***
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Protection des vases sublittorales et estuariennes qui constituent des zones de nourriceries pour les crustacés, céphalopodes et poissons, dont les gadidae, les raies et poissons plats.</p> <p>Protection des bancs à Lanice qui affectionnent les vasières et sont sources d'alimentation pour les poissons, notamment les juvéniles de poissons plats tels que la limande, la plie ou la sole et pourraient donc jouer le rôle de nourricerie pour ces espèces commerciales.</p> <p>Protection des sables fins à moyens et des sables grossiers et graviers, abondants en populations d'amphipodes, bivalves et autres invertébrés qui sont exploités par de nombreux prédateurs tels que les poissons plats, les mullets et bars (rôle fonctionnel essentiel de nourricerie) et sont utilisés comme abris par de nombreux poissons-fourrages.</p> <p>Protection des bancs de maërl jouent un rôle important dans le fonctionnement des systèmes côtiers en offrant aux juvéniles de nombreuses espèces d'intérêt commercial (bars, dorades, lieux, etc.) un lieu privilégié pour passer leurs premiers stades larvaires, se métamorphoser et/ou se protéger des prédateurs.</p>		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D3 : Impacts positifs de soutien aux nombreuses espèces d'intérêt commerciales (poissons plats, raies, bars, et	Description si impact sur réseau	Oui beaucoup de zones N2000 sont des zones de frayères et de nourriceries.

	céphalopodes, bivalves, crustacés). D4 : Maintien des populations juvéniles qui sont un élément essentiel de la chaîne alimentaire des zones côtières. D6 : Protection de l'intégrité physique des fonds associés à ces zones de frayère et de nourricerie.	N2000	
Durée des impacts	Durée au moins également à la durée de la mesure : a priori pérenne.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Dépasse largement les périmètres de protection des zones en raison de la dispersion des individus après maturation. Effets à l'échelle géographique de la nourricerie (baie ou estuaire) et à l'échelle du stock (sous-région marine/Échelle nationale) Effet potentiel sur des pays tiers au regard de la mobilité des espèces piscicoles.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité dépendante du type de protection utilisée. Efficacité dépendante du report ou de la limitation/modification de certaines activités (comme la pêche) hors des zones de protections renforcées. Impact maximal sur les espèces utilisant ces zones protégées (en particulier beaucoup de poissons plats : soles, limandes turbots, plies, mais aussi tacauds, bars, callionyme lyre...).		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	***
Cette mesure semble plutôt efficace avec des impacts environnementaux assez élevés et bénéficiant à plusieurs descripteurs. Les coûts directs sont très faibles.		

Principales incertitudes
Les incidences de cette mesure dépendent fortement du type d'actions définies pour protéger les nourriceries et frayères.

Sources d'informations
[1] Mesnildrey Lucile, Gascuel Didier, Lesueur Marie, Le Pape Olivier. 2010. Analyse des effets des réserves de pêche. Rapport scientifique. Les publications du Pôle Halieutique AGROCAMPUS OUEST n° 2, 105 p. [2] R Kalaydjian, 2012. Extraction de matériaux marins, SRM MMN. Évaluation initiale de l'utilisation des eaux élaborée dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSSM.

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Affecter des responsabilités, priorités de gestion ou objectifs d'expérimentation aux aires marines protégées du réseau en fonction des enjeux de la sous-région marine



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Affecter des responsabilités, priorités de gestion ou objectifs d'expérimentation aux aires marines protégées du réseau en fonction des enjeux de la sous-région marine	Techniquement faisable.	Impacts incertains, positifs ou négatifs, mais probablement marginaux.	Création possible d'emplois	Effet positif direct sur D1 et indirect sur les autres descripteurs (D3, D4 et D6 notamment)/ Efficacité de la mesure potentiellement forte, mais non quantifiable. Durée de l'impact = Durée de vie des efforts de gestion.	Coûts élevés, efficacité potentiellement forte.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	<p>Action 1a : Étudier la cohérence du réseau d'AMP existant par rapport aux enjeux écologiques</p> <p>Action 1 b : Compléter le réseau de manière à répondre aux lacunes éventuelles identifiées</p> <p>Action 1c : Identifier les priorités de gestion pour chaque AMP</p> <p>Action 1d : Soutenir techniquement les gestionnaires dans la mise en place des priorités de gestion.</p> <p>Action 1e : Définir et mettre en place des mesures de gestion au niveau local en lien avec les priorités de gestion.</p> <p>Les actions 1a et 1c pourraient être mises en place à travers la réalisation d'une étude similaire aux analyses stratégiques régionales déjà mises en place par l'AAMP, mais à l'échelle de la SRM cette fois.</p> <p>L'action 1 b pourrait ensuite consister à créer 5 réserves naturelles (AAMP).</p>

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Toutes les AMP actuelles (autour de 110, toutes catégories confondues [3]),	Population / acteurs ciblés	Les AMP sont gérées par de nombreux organismes (LPO, Communes, Syndicats Mixtes, AAMP). La gestion des AMP étant souvent mutualisée, nous prenons l'hypothèse d'une cinquantaine de gestionnaires pour 110 AMP (AAMP)		
Dimensionnement	<p>1a) et 1c) L'analyse stratégique régionale Bretagne/Ouest Contentin a été réalisée sur une durée d'un an [1]. Nous considérons que cette étude durera 12 mois et nécessitera le travail d'un ingénieur à temps plein, soit un coût de 42 000 €. L'étude pourra comprendre des réunions bilatérales et une réunion finale de restitution des résultats de l'étude. Nous considérons qu'un représentant par AMP se rendra à la réunion de restitution et qu'il faut un budget de 200 €/personne en moyenne pour les frais de déplacement, soit un coût total de 10 000 € pour 50 personnes.</p> <p>De 2011 à 2015 le projet INTERRREG PANACHE (en partie financé par FEDER) travaille sur la mise en réseau des AMP dans la Manche pour partager des méthodes d'évaluation et de gestion en intégrant la question de cohérence entre les AMP [2]. L'action 1a pourra donc être facilitée par les résultats de cette étude et de l'analyse stratégique réalisée en 2009.</p> <p>Nous considérons que le coût moyen de gestion d'une réserve naturelle est de 260 000 €/an [4], soit un coût annuel de 1,3 million d'€ pour 5 réserves.</p> <p>Nous supposons que les actions 1d et 1e se traduisent par la mise à disposition de moyens financiers</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	<p>Action 1a : 12 mois (simultanément à 1c)</p> <p>Action 1b : 1 an (une fois 1a réalisée)</p> <p>Action 1c : 12 mois (simultanément à 1a)</p> <p>Action 1d : 1 an (une fois que 1a, 1 b et 1 c ont été mises en place)</p> <p>Action 1e : 1 an</p>	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	DREAL, AAMP	Sources de financement identifiées à ce jour	Life, FEDER, FEAMP art 79 ter et quater et 35

Conditions de réussite	Une forte concertation des différentes institutions en charge des AMP permettrait une meilleure mise en œuvre de cette mesure.
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure devra anticiper la possible mise en place de la mesure 01-01-04 (achever création du PNM). Cette mesure est liée à MMN 01-01-03 (répétition possible). Une mesure semblable a été proposée par la SRM GdG/MC, des enseignements pourraient donc être tirés d'une SRM à l'autre.

Faisabilité de mise en œuvre	
Techniquement faisable.	

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Étude	42 000	5,3 millions €, dont 52 000 € la première année, 1.3 million d'€/an les années suivantes (ces derniers coûts sont pérennes et correspondent à la gestion des réserves).
	Réunion finale de restitution	10 000	
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coûts de gestion de réserves naturelles	1.3 million d'€/an	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Activités liées à la protection de l'environnement	Les AMP ainsi que les associations de protection de la nature bénéficieraient d'une meilleure coordination et cohésion dans leurs actions. À titre d'exemple le PNM des estuaires picards et de la mer d'Opale comprend trois réserves naturelles nationales, un parc naturel régional, des sites du Conservatoire du Littoral ainsi que des sites Natura 2000. Il est donc important d'assurer une cohérence entre ces différentes échelles. Davantage de dialogues entre les différentes AMP pourraient aussi rendre plus agréable le travail des gestionnaires.		
Pêche professionnelle	En fonction de la réorganisation des priorités de gestion des AMP, et de la localisation de la zone Natura 2000 la pêche pourrait être impactée positivement ou négativement dans les différentes AMP.		
Activités de loisirs	En fonction de la réorganisation des priorités de gestion des AMP, et de la localisation de la zone Natura 2000 les activités de loisirs pourraient être impactées positivement ou négativement dans les différentes AMP.		
-	L'impact net sur les autres activités serait faible ou nul puisqu'il s'agit d'une réorganisation des priorités de gestion. Les actions pour diminuer l'impact des loisirs sur l'estran sur la nidification des limicoles pourraient être intensifiées dans une AMP et diminuées dans une autre. Certaines activités pourraient être plus impactées que d'autres, mais à moyen terme l'impact sur les activités semble être marginal.		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	Des emplois pourraient être créés suite à la création des nouvelles AMP.	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Renforcer la performance des AMP en définissant mieux les finalités des différentes aires marines protégées et les moyens d'atteindre les objectifs fixés. Focaliser les efforts de gestion et de connaissance sur les habitats et les espèces clés ou les plus sensibles/menacés pour, à terme, améliorer la préservation de leur biodiversité et de leurs fonctionnalités écologiques : - protection des zones de frayères et des nourriceries, - protection des zones d'abri, de repos et de reproduction - protection d'habitats ayant un rôle sur la stabilisation des fonds ou de régulation des processus naturels (par exemple sur le recyclage des éléments chimiques ou sur le climat).		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Selon les actions entreprises : effets positifs possibles sur tous les autres descripteurs, en particulier sur les espèces halieutiques (D3), le réseau trophique (D4), et l'intégrité des fonds (D6).	Description si impact sur réseau N2000	Oui
Durée des impacts	Durée de vie des efforts de gestion. Impacts potentiellement plus durables si la mesure permet : - d'acquérir des connaissances sur la fonctionnalité des écosystèmes,	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Périmètre élargi des Aires Marines.

	- de mettre en place des outils et des plans de gestion coordonnés et plus robustes et plus performants aboutissant à terme à des améliorations durables de la santé des écosystèmes.		
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement forte, mais impacts non quantifiables puisque dépendants des priorités de gestion et des expérimentations qui ne sont pas connues à ce stage		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Cette mesure est très coûteuse, mais pourrait être relativement efficace environnementalement.		

Principales incertitudes
Les impacts de la répartition des priorités de gestion dépendent de l'affectation des priorités de gestion entre les AMP et sont donc incertains. On peut imaginer que des secteurs soient impactés fortement (positivement dans certaines AMP et négativement dans d'autres) si l'affectation des priorités de gestion entre AMP est très marquée. À terme cette approche pourrait entraîner une relocalisation des efforts et des emplois des AMP.

Sources d'informations
<p>[[1] http://www.aires-marines.fr/Documentation/ASR-Bretagne-Nord-Ouest-Cotentin</p> <p>[2] http://www.interreg4a-manche.eu/index.php?option=com_sobi2&sobi2Task=sobi2Details&catid=3&sobi2Id=3104&Itemid=&lang=fr</p> <p>[3] http://www.aires-marines.fr/Les-aires-marines-protegees/Carte-interactive</p> <p>[4] H. Levrel, C. Jacob, 2012. Base de données élaborée pour la fiche sur les coûts liés à la dégradation de la biodiversité pour l'évaluation initiale dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM en France.</p>

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



En lien avec les résultats de la mesure 01 01 01 sur la cohérence du réseau d'AMP, compléter le réseau des aires marines protégées au large.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
En lien avec les résultats de la mesure 01 01 01 sur la cohérence du réseau d'AMP, compléter le réseau des aires marines protégées au large.	Techniquement faisable.	Incidences négatives et marginales sur la pêche professionnelle et les activités de transport.	Création possible d'emplois	Effet positif direct sur D1 et indirect sur les autres descripteurs (D3 et D4 notamment). Efficacité potentiellement forte, mais difficilement quantifiable en raison du manque de connaissance sur l'état de santé et l'abondance et le déplacement des espèces. Durée de l'impact = pérenne	Coûts élevés, efficacité potentiellement forte.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	Cette mesure pourrait consister en la création de 2 Zones Natura 2000 (ZPS ou ZCS) au large en vue de protéger notamment le Marsouin commun et le Grand Dauphin. Un recueil de connaissances et plusieurs réunions pourront être organisés afin de définir les zones pertinentes et faisables. Cette phase pourra aussi se reposer sur les résultats de l'étude de la mesure MMN 01-01-01.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Le large de la SRM. 2 zones Natura 2000	Population / acteurs ciblés	AAMP		
Dimensionnement	Nous estimons à 21 500 € le coût d'élaboration des réserves et à 29 300 €/an les coûts annuels de gestion des zones Natura 2000, sur la base de coûts des ZPS en mer en MMN [1].				
Délai de mise en œuvre de la mesure	Durée de définition du DOCOB et démarche habituelle pour mettre en place des ZPS.	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Ministre en charge de l'environnement (Agence des aires marines protégées) et préfets maritimes	Sources de financement identifiées à ce jour	Life, FEDER, FEAMP art 79 ter et quater et 35
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure repose sur les résultats des actions 1a et 1c de la mesure MMN 01-01-01 et se chevauche avec l'action 1 b de cette même mesure.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	277 400 €, dont 43 000 € la
Investissement	Création de 2 zones Natura 2000	43 000 € / 43 000 €	première année, 58 600 €/an les
Fonctionnement	Coûts de fonctionnement de zones Natura 2000	58 600 €/an	années suivantes (ces derniers coûts sont pérennes et correspondent à la gestion des zones Natura 2000).

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Pêche professionnelle	La pêche pourrait être impactée avec par exemple une restriction des engins autorisés. Cette incidence sera cependant probablement marginale.		
Activités de transport maritime	Certains engins pourraient ne plus être autorisés dans ces zones. Cette incidence semble tout de même marginale.		
-	-		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	Des emplois pourraient être créés suite à la création des nouvelles AMP.	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Effet positif sur les mammifères marins (notamment le Marsouin commun et le Grand Dauphin) en élargissant au large le réseau des AMP pour obtenir une emprise spatiale pertinente et adaptée à leurs domaines vitaux		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Effets positifs sur le réseau trophique (D4) et sur les espèces halieutiques migratrices (D3) : la connectivité est un élément déterminant pour la protection des espèces marines exploitées (notamment les espèces mobiles) et pour la durabilité de la pêche.	Description si impact sur réseau N2000	Oui
Durée des impacts	Durée d'existence du réseau des Aires marines et des connectivités ainsi maintenues entre les habitats.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Ensemble du réseau des aires marines. Concerne aussi les pays tiers
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts de la mesure difficilement quantifiable en raison du manque de connaissance sur l'état de santé et l'abondance et le déplacement des mammifères marins		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Cette mesure nécessite un budget sur le long terme, mais pourrait être efficace d'un point de vue environnemental		

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
[1] Information transmise par Vincent Toison, AAMP.

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Définir des zones de tranquillité essentielles pour les espèces sensibles au dérangement (période considérée, degré de sensibilité de l'espèce).



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Définir des zones de tranquillité essentielles pour les espèces sensibles au dérangement (période considérée, degré de sensibilité de l'espèce).	Techniquement faisable.	Incidences négatives faibles sur les activités de loisirs et la pêche professionnelle	Impact nul ou marginal	Effet positif direct sur D1 et indirect sur D4 Efficacité potentiellement forte, mais difficilement quantifiable Durée de vie de l'application de la mesure	Coûts élevés, efficacité potentiellement forte.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	Nous considérons que cette mesure se repose sur les résultats de la mesure 01-01-01. Un processus de concertation peut être organisé pour évaluer la pertinence des secteurs identifiés. La concertation pourrait s'effectuer dans le cadre du CMF. 5 zones de tranquillité pourraient être mises en place (AAMP).

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	zones fréquentées par les zones sensibles	Population / acteurs ciblés	gestionnaires AMP
Dimensionnement	On considère que ce processus s'écoulerait sur 1 an et nécessiterait l'équivalent d'un temps plein d'un cadre pour l'organisation. Nous considérons qu'un cadre au salaire de 40 000 €/an mettra en œuvre le processus de concertation. Cela représenterait alors un coût de 40 000 €. Nous considérons que le coût des 5 zones correspondrait au coût de gestion d'une réserve naturelle (AAMP). Les coûts de gestion d'une RNN sont estimés à 260 000 €/an[1].		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an et demi	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	EP Sources de financement identifiées à ce jour État, AAMP
Conditions de réussite	Une forte concertation des acteurs permettrait une meilleure acceptabilité de cette mesure.		
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	La mise en œuvre de cette mesure se repose directement sur les résultats de la mesure 01-01-01. Cette mesure est liée aux mesures 06-01-02 et 06-02-01 qui traitent aussi des pressions exercées sur les espèces sensibles. Cette mesure est similaire à la mesure GdG/MC 06.		

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	1,1 million €, dont 40 000 € la première année, 260 000 €/an les années suivantes (ces derniers coûts sont pérennes et correspondent à la gestion des
Investissement	Processus de concertation pour mettre en place des zones de protection renforcée	40 000 € 40 000 €	
Fonctionnement	Coûts de gestion des zones de tranquillité	260 000 €/an	

			zones Natura 2000).
--	--	--	---------------------

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Activités de loisirs	Les activités de loisirs pourraient être restreintes par intermittence.		
Pêche professionnelle	La pêche professionnelle pourrait marginalement être impactée négativement, avec des restrictions de zones à certaines périodes.		
-	-		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Diminution du dérangement des oiseaux avec un impact positif sur le succès reproducteur des oiseaux par diminution des abandons des nids et par une limitation de la prédation sur les couvées</p> <p>Meilleur accès à la ressource lors des périodes cruciales d'hivernage ou de migration, et augmentation de la capacité d'accueil des sites, en particulier pour les sternes et de nombreux limicoles côtiers</p> <p>Diminution du dérangement sur les pinnipèdes (phoques) notamment pendant la période de reproduction et de mue où ils sont particulièrement sensibles</p>		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Effet potentiel sur la chaîne trophique : D4	Description si impact sur réseau N2000	-
Durée des impacts	Durée de vie de l'application de la mesure	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle très large au regard de la mobilité des espèces concernées concerne aussi les pays tiers
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement forte, mais impacts de la mesure difficilement quantifiable en raison du manque de connaissance sur l'état de santé et l'abondance des populations et de leur grande mobilité		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Mesure coûteuse mais potentiellement efficace.		

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
[1] H. Levrel et C. Jacob, 2012. Évaluation des coûts liés à la dégradation de la biodiversité, effectuée dans le cadre de l'évaluation initiale pour la mise en œuvre de la DCSMM en France.

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Préparer un statut de protection pour les espèces et habitats marins à l'échelle nationale



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Préparer un statut de protection pour les espèces et habitats marins à l'échelle nationale	Techniquement faisable.	Incidences négatives possibles sur plusieurs activités : pêche professionnelle, pêche récréative, activités balnéaires, navigation de plaisance. Forte incertitude	Impact nul ou marginal	Effet positif direct sur D1 et indirect sur les autres descripteurs (D4 et D6 notamment). Efficacité de la mesure potentiellement forte en raison de la nature réglementaire de la mesure. Durée de l'impact = pérenne	Mesure peu coûteuse et potentiellement efficace selon l'importance des contrôles mis en œuvre.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	Nous considérons que cette mesure consisterait en une étude faisant le point sur les listes d'espèces existantes et sur les possibilités d'uniformisation et de lien avec la réglementation nationale. Les experts seraient mobilisés au cours de cette étude. Des arrêtés seraient ensuite définis. Davantage de contrôle pourrait être nécessaire afin d'assurer une mise en œuvre effective. Ceci entraînerait une augmentation des coûts de contrôle.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	nationale	Population / acteurs ciblés	État		
Dimensionnement	Cette étude pourrait coûter entre 40 000 et 50 000 €. Nous supposons que le travail de 0.10 ETP d'un cadre serait nécessaire pour les arrêtés, soit un coût de 4000 €.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	Life, FEAMP art 79 ter et quater et 35
Conditions de réussite	Une forte concertation des acteurs et des contrôles importants permettraient une meilleure mise en œuvre de cette mesure.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure pourrait être fusionnée avec les mesures GdG MC 14 et MO 82, s'intéressant aussi à la mise à jour des statuts de protection.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Étude	Entre 40 000 et 50 000 €	Au minimum entre 44 000 et 54 000 €.
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coûts d'adoption d'arrêtés. Des coûts de contrôle pourraient être engendrés.	4 000 €	

Pêche professionnelle	Selon les nouvelles espèces protégées, les pêcheurs pourraient être impactés négativement (espèces de poissons finalement non exploitables, habitats fréquentés finalement protégés, mammifères marins dont la capture serait sanctionnée). L'incidence serait négative et sur le long terme.
Pêche récréative	Selon les nouvelles espèces protégées, les pêcheurs pourraient être impactés négativement (espèces de poissons finalement non exploitables, habitats fréquentés finalement protégés, mammifères marins dont la capture est sanctionnée). L'incidence serait négative et sur le long terme.
Activités balnéaires, fréquentation des plages, baignade	Ces activités pourraient être impactées négativement, notamment à travers la protection de nouveaux habitats dont la fréquentation pourrait être restreinte. L'incidence serait négative et sur le long terme.
<i>Navigation de plaisance, sports nautiques</i>	Ces activités pourraient être impactées négativement, notamment à travers la protection de nouveaux habitats dont la fréquentation pourrait être restreinte. L'incidence serait négative et sur le long terme.

Incidences sociales				Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-		
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-		

Incidences environnementales				Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Permet une actualisation de la réglementation nationale pour intégrer un plus grand nombre d'habitats ou espèces menacées engendrant un statut de protection forte et des priorités de conservation.</p> <p>Les bénéficiaires de cette mesure sont les habitats et espèces considérées comme en danger et/ou en déclin sur les listes OSPAR et UICN dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concernant les habitats : les herbiers de zostères, les bancs de maërl, les bancs d'huîtres plates, les bancs de moules et de modioles, les récifs d'hermelles, les vasières intertidales, - concernant les oiseaux : certaines espèces de puffin, sterne, mouette, eider, ou guillemot entre autres - concernant les poissons : plusieurs espèces de raies, de requins, d'hippocampes et le cabillaud. 				
Nature des impacts sur les autres descripteurs	<p>D6 : Effet possible sur l'intégrité des fonds marins lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les espèces ont un impact sur leur milieu (espèces clés de voûte ou ingénieuses) : par exemple le banc d'huîtres qui stabilise le sédiment et joue un rôle protecteur contre l'érosion du trait de côte - et lorsque la protection de l'espèce nécessite de protéger l'intégrité des fonds marins. <p>D4 : effet possible sur la chaîne trophique.</p>	Description si impact sur réseau N2000	Oui		
Durée des impacts	Durée de la réglementation.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers		Échelle des SRM ou nationale.	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impact potentiellement forts en raison de la nature réglementaire de la mesure.				

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	***
Cette mesure est potentiellement coût efficace selon l'importance des contrôles effectués pour la mettre en œuvre.		

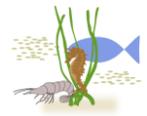
Principales incertitudes
Des coûts supplémentaires de contrôle pourraient être engendrés. De plus les impacts de cette mesure dépendent de quels espèces et habitats seraient finalement protégés.

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



01-06-02 : S'assurer de la prise en compte des enjeux environnementaux (présentés dans les ZNIEFF, les atlas de sensibilité...) dans les porter à connaissance, les documents de planification, les schémas et projets d'activité



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
01-06-02 : S'assurer de la prise en compte des enjeux environnementaux (présentés dans les ZNIEFF, les atlas de sensibilité...) dans les porter à connaissance, les documents de planification, les schémas et projets d'activité	Techniquement faisable.	Incidence nulle ou marginale	Impact nul ou marginal	Effet positif direct sur D1 et indirect sur les autres descripteurs Efficacité non quantifiables. Durée de l'impact = Durée de l'application de la mesure	Coûts faibles. Efficacité incertaine.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	Cette mesure pourrait consister en une modification des formations des services instructeurs pour une intégration des enjeux marins dans les documents en question. Nous considérons qu'un arrêté sera établi afin de modifier les formations. Nous prenons l'hypothèse que ce cours remplacera un autre cours déjà existant et n'engendrera donc pas d'autres coûts de mis en œuvre.

Mise en œuvre de la mesure					
Zones concernées par la mesure	communes littorales de la SRM MMN	Population / acteurs ciblés	l'Ensemble des structures pouvant être amené à mettre en œuvre des projets (collectivités, service de l'état, entreprises privées...)		
Dimensionnement	Nous considérons qu'il faut 0.10 ETP d'un cadre administratif (40 000 €/an) pour établir les arrêtés, soit un coût de 4000 €.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	-
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	4 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Élaboration d'arrêté	4 000 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
-	-		
-	-		
-	-		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Meilleure prise en compte amont de la sensibilité des milieux avant les prises de décision et des planifications stratégiques portant atteinte au milieu marin : - meilleure gestion/protection du patrimoine naturel - meilleure prise en compte des fonctionnalités des écosystèmes à une échelle plus large.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Effet potentiel sur tous les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000	-
Durée des impacts	Durée de l'application de la mesure	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts non évaluables		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
La mesure a un coût faible, mais son efficacité est incertaine		

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Établir, en concertation avec les représentants des activités concernées, un atlas à l'échelle de la SRM des enjeux croisés entre les habitats et les zones fréquentées par les espèces sensibles, et les activités humaines.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Établir, en concertation avec les représentants des activités concernées, un atlas à l'échelle de la SRM des enjeux croisés entre les habitats et les zones fréquentées par les espèces sensibles, et les activités humaines.	Techniquement faisable.	n/a	n/a	n/a	n/a

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Connaissance
Description de la mesure	Identification et synthèse sous forme d'un atlas produit par l'AAMP en concertation avec les services de l'état, les scientifiques, les ONG et les gestionnaires, des habitats à enjeu écologique et patrimonial, ainsi que des zones de fréquentation et les périodes critiques (reproduction, repos, nourrissage) des espèces sensibles au dérangement (oiseaux et mammifères marins) et des activités humaines.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	SRM	Population / acteurs ciblés	AAMP		
Dimensionnement	Nous considérons que cette mesure correspond au travail d'un an d'un géomaticien au salaire de 35 000 €/an et d'un cadre pendant 6 mois (40 000 €/an), soit un coût total de 55 000 €.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP, AAMP	Sources de financement identifiées à ce jour	Budget AAMP, GIP régionaux, fonds UE... Life, FEAMP art 79 ter et quater et 35
Conditions de réussite	Une forte collaboration entre les différentes AMP permettrait de mieux centraliser les données existantes. Une forte participation des acteurs permettrait un rassemblement plus important de la connaissance.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure pourrait alimenter (et augmenter l'efficacité) des mesures MMN 01-01-02 (Identifier et prioriser à l'échelle de la SRM les secteurs pertinents pour la mise en place d'une protection renforcée via les outils existants), MMN 01-04-03 (Définir des zones de tranquillité essentielles pour les espèces sensibles au dérangement) et MMN 01-05-01 protéger les nurseries. Cette mesure est similaire à la mesure GdG MC 07.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	55 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Travail d'un géomaticien pendant un an et d'un cadre pendant 6 mois.	55 000 €	

Incidences économiques

Indice de confiance

n/a

n/a	n/a

Incidences sociales			Indice de confiance	n/a
Impacts sur l'emploi	n/a	Impact sur la santé	n/a	
Distribution des impacts	n/a	Autres impacts	n/a	

Incidences environnementales			Indice de confiance	n/a
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	n/a			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	n/a	Description si impact sur réseau N2000	n/a	
Durée des impacts	n/a	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	n/a	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	n/a			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	-
n/a		

Principales incertitudes
L'utilisation effective de ces outils pour guider la décision reste incertaine.

Sources d'informations
Créocéan

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014


01-04-02 : Sensibiliser/informer les pratiquants de loisir et les touristes sur le dérangement des espèces


Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
01-04-02 : Sensibiliser/informer les pratiquants de loisir et les touristes sur le dérangement des espèces	Techniquement faisable.	Incidences marginales sur le tourisme littoral et les activités de loisirs. Incidence négative, mais marginale sur les pêcheurs à pied.	Impact marginal ou nul	Effet positif direct sur D1 et indirect sur les autres descripteurs (D4 et D6 notamment). Efficacité de la mesure dépendante du succès des campagnes de sensibilisation. Effet des impacts = durée de la période de sensibilisation.	Le coût de la mesure est conséquent. Cependant si on assimile les affiches à des panneaux, on peut estimer que plus de 4 millions de personnes pourraient être touchées [1]. La mesure semble donc plutôt coût efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication
Description de la mesure	<p>Pour les pratiquants non- fédérés :</p> <p>Un projet LIFE+ environnement politique et gouvernance « Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative » est en cours depuis 2013 sur 11 zones des façades Manche/Mer du Nord et Atlantique, dont le golfe normand breton. Le projet prend déjà en charge des aspects de communication et de sensibilisation du public (documents, panneaux, médiation sur site...). La mesure s'appuiera donc sur la démarche existante, mais visera à démultiplier les impacts.</p> <p>1) Ainsi, la mesure prévoira l'installation de panneaux ludiques sur le dérangement des espèces sur des plages supplémentaires. Ceci sera fait par une entreprise scientifique spécialisée en communication scientifique. Le projet sera attribué suite à une procédure par appel d'offres (DIRM MMN).</p> <p>2) Inciter les « gardes du littoral » qui veilleraient à informer les pratiquants par des informations données oralement</p> <p>3) Réalisation d'un dépliant pour 4 lits d'accueil pour les touristes dans les communes du littoral</p> <p>4) réalisation d'une affiche dans chaque office de tourisme. Ceci pourrait aussi être effectué par une entreprise spécialisée sélectionnée suite à un appel d'offres.</p>

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Communes littorales de la SRM MMN	Population / acteurs ciblés	-
Dimensionnement	<p>1) Nous estimons le budget demandé pour ce type de projets. On compte 191 zones de baignades dans le Finistère, 112 dans les Côtes-d'Armor, 92 dans la Manche, environ 45 en Ille-et-Vilaine, environs 42 dans le calvados, environs 25 en Seine-Maritime, 25 en Pas-de-Calais, 10 dans la somme et 10 dans le Nord. Cela représente environ 552 points de baignade dans la SRM MMN. Nous pouvons compter, une prise en charge de 30 % des plages soit 166 panneaux. Pour la fabrication d'un panneau solide, comptez 400 €. Donc pour équiper 30 % des plages de la SRM MMN compter près de 220 800 €. Pour la conception du panneau qui doit être adapté aux spécificités du site et aux espèces y afférent, compter l'équivalent de 30 % d'un ETP technicien (40 000 €) pendant 1 an par département (9 au total). Pour un ETP le budget pourrait être de 12 000 € et pour l'ensemble de la SRM, la somme serait de 108 000 €. au total pour 1) 328 800 €</p> <p>2) (pas de coût engendré)</p> <p>3) Réalisation d'un dépliant pour 4 lits d'accueil pour les touristes dans les communes du littoral (1 400 000 lits dans la sous-région marine MMN), 0,5 € (Coûts d'impression)/4 lits de touristes. Soit un total de 140 000 € environ. Pour la réalisation du dépliant et de l'affiche, compter 10 % d'un ETP cadre (40 000 €/an) sur 1 an par département littoral (9 en MMN) soit 4 000*9 = 36 000 € pour les 5 ans. Au total pour 3) 176 000 €</p> <p>4) Estimation du budget potentiellement demandé par l'entreprise privée : Compter environ 450 affiches (428 communes littorales dans la SRM MMN) à 5 € l'affiche soit 2 250 € au total. Pour la réalisation du dépliant et de l'affiche, compter 10 % d'un ETP cadre (40</p>		

	000 €/an) sur 1 an par département littoral (9 en MMN) soit 4 000*9 = 36 000 € pour les 5 ans. Au total pour 4) 38 250 €				
Délai de mise en œuvre de la mesure	6 mois	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	-
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	La mesure 01.03.02. (établir un atlas) pourrait contribuer à cette mesure en fournissant des supports de base.				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	545 050 €
Investissement	panneaux en bois pour 166 points de baignade+ dépliant+affiches	363050363050	
Fonctionnement	Technicien dans chaque département de la SRM pour la conception des panneaux et technicien pour la réalisation du dépliant et de l'affiche	180 000	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Pêche à pied récréative	Les pêcheurs à pied pourraient être impactés, étant un des publics cibles. Mais l'incidence ne serait que marginale comme il s'agit de sensibilisation et non d'incitation.		
Activités de loisirs	Cette mesure pourrait bénéficier aux observateurs d'oiseaux.		
Tourisme littoral	Les touristes pourraient être impactés négativement ne pouvant plus s'approcher comme ils le souhaitent, mais pourraient gagner en satisfaction suite au meilleur respect du milieu.		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Meilleure prise de conscience des effets des perturbations visuelles, lumineuses ou sonores sur les espèces sensibles. À terme respect des distances minimales d'approche et des périodes cruciales de ponte, de nidification et de repos pour les oiseaux, des distances minimales d'approche, des périodes de reproduction et de mue pour les pinnipèdes (le dérangement chez le phoque veau marin est la première source de mortalité chez nouveau-nés). Diminution des risques de collision pour les mammifères marins.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Effet potentiel sur la chaîne trophique : D4 et D6 (en zone intertidale plus particulièrement).	Description si impact sur réseau N2000	Oui dans la mesure où les sites importants de ponte, de nidification ou de repos pour les oiseaux sont souvent classés en ZPS.
Durée des impacts	Durée de la période de sensibilisation.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle très large au regard de la mobilité des espèces concernées. Peut impacter des pays tiers.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts dépendants des campagnes de sensibilisation.		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	***
Le coût de la mesure est conséquent. Cependant si on assimile les affiches à des panneaux, on peut estimer que plus de 4 millions de personnes pourraient être touchées [1]. La mesure semble donc plutôt coût efficace.		

--

Principales incertitudes

L'incertitude réside dans l'application effective des bonnes pratiques pour éviter le dérangement des espèces

Sources d'informations

SRM MO : IFREMER : rapport sur l'évaluation initiale baignade et fréquentation des plages

réalisation de panneau ludique pour la collectivité : coût : http://www.acodis.com/product.php?id_product=1753
--

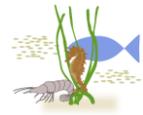
[1] http://www.masstomass.com/index.php?_act=faq & reference=tarifs#faq18 pour mettre plus de chiffres sur proportion potentiellement touchée.
--

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



01-06-04 : Améliorer la prise en compte des effets cumulés à l'échelle de la sous-région marine dans les dossiers d'évaluation d'incidences et d'études d'impacts (comprenant les activités non soumises à évaluation environnementale) par :

- la diffusion de guides à destination des maîtres d'ouvrage et des porteurs de projets,
- par l'adaptation de l'instruction par les services instructeurs (exemple : stratégie d'instruction, meilleures connaissances des instructeurs sur l'analyse des effets cumulés)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
01-06-04 : Améliorer la prise en compte des effets cumulés à l'échelle de la sous-région marine dans les dossiers d'évaluation d'incidences et d'études d'impacts (comprenant les activités non soumises à évaluation environnementale) par : - la diffusion de guides à destination des maîtres d'ouvrage et des porteurs de projets, - par l'adaptation de l'instruction par les services instructeurs (exemple : stratégie d'instruction, meilleures connaissances des instructeurs sur l'analyse des effets cumulés)	Techniquement faisable	Incidences nulles ou marginales	Impact nul ou marginal	Effet positif potentiel sur tous les descripteurs. Mais efficacité et impacts non évaluables puisque la mesure s'applique à tous types de projets. Durée des impacts = durée d'application de la mesure.	Le coût de la mesure est faible cependant l'impact de l'ensemble des projets menés semble moyennement efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication
Description de la mesure	Rédaction et diffusion d'un guide.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Les communes littorales de MMN et GdG/MC	Population / acteurs ciblés	Les communes littorales
Dimensionnement	Rédaction du guide : 20 jours à 300 €/j => 6 000 € HT 1 exemplaire par commune littorale : Reprographie de 450 exemplaires : 450 € Diffusion en mairies => 450 € Total = 6 450 €		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Sources de financement identifiées à ce jour
Conditions de réussite	-	-	-
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-	-	-

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Rédaction et diffusion d'un guide	6 450 €	6 450 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
-	-		
-	-		
-	-		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Renforcer la pertinence des études par une meilleure évaluation des impacts à l'échelle des écosystèmes et par un meilleur ajustement des recommandations et des mesures de compensation. Renforcement de la protection des espèces et des habitats sensibles, en particulier en zones littorales et côtières qui sont les plus impactées par les projets d'aménagement.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Effet potentiel sur tous les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui.
Durée des impacts	Durée de l'application de la mesure.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts non évaluables Une mutualisation et capitalisation des données environnementales permettra une évaluation des impacts cumulés		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Le coût de la mesure est faible cependant l'impact de l'ensemble des projets menés semble moyennement efficace.		

Principales incertitudes
Une incertitude réside dans le fait de savoir si la commune l'instructeur sera d'accord pour choisir préférentiellement un maître d'ouvrage qui s'engage à respecter les recommandations du guide. C'est plutôt l'instructeur qui doit suivre le guide pour choisir le maître d'ouvrage ou imposer des conditions qui tiennent compte des effets cumulés
Une autre incertitude réside dans la question suivante : Les industriels vont-ils bien vouloir partager leurs données environnementales une fois le projet accepté ?

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



02-06-05 : Étudier la faisabilité réglementaire, économique et écologique de la valorisation d'espèces invasives en vue de réguler leurs développements.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
02-06-05 : Étudier la faisabilité réglementaire, économique et écologique de la valorisation d'espèces invasives en vue de réguler leurs développements.	Techniquement faisable.	n/a	n/a	n/a	n/a

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Connaissance, recherche, expérimentation
Description de la mesure	Nous supposons que cette mesure consiste en une étude.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	SRM MMN	Population / acteurs ciblés	La crépidule, la sargasse et le wakame		
Dimensionnement	Le coût de l'étude est estimé entre 90 000 et 150 000 € HT (Créocéan).				
Délai de mise en œuvre de la mesure	durée de l'étude	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, collectivités, Conseil Régionaux (c'est le cas par exemple pour la crépidule à Cancale [1],	Sources de financement identifiées à ce jour	FEAMP 28, Etat, collectivités, Conseil Régionaux (c'est le cas par exemple pour la crépidule à Cancale [1], Comités Régionaux Conchylicoles
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure pourrait être mise en œuvre à travers une collaboration avec la SRM Gdg qui a une mesure similaire (GdG MC 28). De plus ces deux SRM présentent les mêmes principales espèces invasives.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Coût de mise en œuvre de l'étude	entre 90 000 et 150 000 € HT (Créocéan)	entre 90 000 et 150 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	n/a
n/a	n/a		

Incidences sociales			Indice de confiance	n/a
Impacts sur l'emploi	n/a	Impact sur la santé	n/a	
Distribution des impacts	n/a	Autres impacts	n/a	

Incidences environnementales				Indice de confiance	n/a
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	n/a				
Nature des impacts sur les autres descripteurs	n/a	Description si impact sur réseau N2000	n/a		
Durée des impacts	n/a	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	n/a		
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	n/a				

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
n/a		

Principales incertitudes
Les incidences de cette étude dépendront de la capacité de l'étude à proposer des méthodes faisables et viables de valorisation.

Sources d'informations
[1] http://www.stmalo-agglomeration.fr/l-energie-mer-pour-entreprendre.html
[2] M. Frésard, A. Cujus, 2012. Coûts liés aux impacts des espèces non indigènes invasives. Évaluation initiale des coûts liés à la dégradation du milieu marin élaborée dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM.
[3] S. Girard, R. Mongruel, 2012. Coûts liés à la dégradation des ressources biologiques exploitées : Cas des ressources conchyliques, SRM MMN. Évaluation initiale des coûts liés à la dégradation du milieu marin élaborée dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM
[4] http://www.bretagne-innovation.tm.fr/Actualites/Le-projet-de-valorisation-des-crepidules-de-la-SAS-SLP-avance

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Identifier les espèces marines qui pourraient figurer dans la liste européenne prévue dans le projet de règlement sur les espèces exotiques envahissantes



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Identifier les espèces marines qui pourraient figurer dans la liste européenne prévue dans le projet de règlement sur les espèces exotiques envahissantes	Techniquement faisable.	n/a	n/a	n/a	n/a

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Connaissance
Description de la mesure	Cette mesure pourrait consister en une étude prise en charge par un atelier scientifique de façade.

Mise en œuvre de la mesure					
Zones concernées par la mesure	SRM MMN	Population / acteurs ciblés	espèces marines exotiques envahissantes en France		
Dimensionnement	Le coût peut être estimé à 30 000 €.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	durée de l'étude nécessaire à cette identification	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	DEB	Sources de financement identifiées à ce jour	État, Fonds Européens
Conditions de réussite	Des contrôles efficaces permettraient une meilleure mise en œuvre de cette mesure.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	02.05.02 Mettre en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des aquariophiles pour éviter les rejets sauvages Une mesure similaire est proposée en GdG : GdG/MC 21 et en MO : MO C61.				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Coût de mise en œuvre de l'étude	30 000 €	30 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coûts de contrôle	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	n/a
n/a	n/a		

Incidences sociales		Indice de confiance	n/a
Impacts sur l'emploi	n/a	Impact sur la santé	n/a

Distribution des impacts	n/a	Autres impacts	n/a
--------------------------	-----	----------------	-----

Incidences environnementales			Indice de confiance	n/a
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	n/a			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	n/a	Description si impact sur réseau N2000	n/a	
Durée des impacts	n/a	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	n/a	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	n/a			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
n/a		

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
[1] S. Girard, R. Montgruel, 2012. Coûts liés à la dégradation des ressources biologiques exploitées : Cas des ressources conchylicoles, SRM MMN. Fiche élaborée dans le cadre de l'évaluation initiale des coûts liés à la dégradation du milieu pour la mise en œuvre de la DCSMM.
[2] M. Frésard, A Cujuis, 2012. Coûts liés aux impacts des espèces non indigènes invasives - SRM MMN. Fiche élaborée dans le cadre de l'évaluation initiale pour la mise en œuvre de la DCSMM.
[3] Girard S., 2012. Aquaculture, SRM GDG. Fiche élaborée dans le cadre de l'évaluation de l'utilisation des eaux pour la mise en œuvre de la DCSMM.

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Étudier la possibilité d'ajouter des paramètres concernant les ENI pour le suivi des eaux conchylicoles



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Étudier la possibilité d'ajouter des paramètres concernant les ENI pour le suivi des eaux conchylicoles	Techniquement faisable.	n/a	n/a	n/a	n/a

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Connaissance
Description de la mesure	Cette mesure pourrait consister en une étude mise en œuvre par le MEDDE afin d'étudier la possibilité de mettre en place de nouveaux indicateurs afin de suivre davantage l'introduction d'espèces non indigènes.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	zones où la conchyliculture est développée	Population / acteurs ciblés	MEDDE		
Dimensionnement	Cette étude pourrait coûter entre 60 000 et 80 000 €. Si des nouveaux indicateurs sont définis, les coûts de suivis pourraient être augmentés. Les coûts de suivi de la crépidul en MMN ont été estimés entre 57 000 et 174 000 €/an en moyenne selon les programmes considérés [1]. Prenant l'hypothèse d'une augmentation des coûts suivis de 10 %, l'augmentation pourrait être estimée entre 5 700 et 17 400 €/an. Une forte incertitude réside su cette estimation.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an pour l'étude, pérenne pour la mise en œuvre	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP	Sources de financement identifiées à ce jour	-
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure peut être mise en œuvre avec les deux mesures nationales sur les ENI.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Étude	entre 60 000 et 80 000 €	Entre 82 800 et 149 600 euros : Entre 60 000 et 80 000 € la première année et entre 5 700 et 17 400 € les années suivantes
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Augmentation des coûts de suivis	-	

Incidences économiques

Incidences économiques		Indice de confiance	n/a
n/a	n/a		

Incidences sociales				Indice de confiance	n/a
Impacts sur l'emploi	n/a	Impact sur la santé	n/a		
Distribution des impacts	n/a	Autres impacts	n/a		

Incidences environnementales				Indice de confiance	n/a
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	n/a				
Nature des impacts sur les autres descripteurs	n/a	Description si impact sur réseau N2000	n/a		
Durée des impacts	n/a	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	n/a		
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	n/a				

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	n/a
n/a		

Principales incertitudes
n/a

Sources d'informations
[1] M. Frésard, A. Cujus, 2012. Coûts liés aux impacts des espèces non indigènes invasives, SRM MMN. Fiche élaborée dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM.

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Mettre en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des aquariophiles pour éviter les rejets sauvages



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Mettre en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des aquariophiles pour éviter les rejets sauvages	Techniquement faisable.	Incidences potentiellement positives de l'aquaculture, les activités de loisirs et la pêche professionnelle	Impact nul ou marginal	Effet positif direct sur D2 et indirect sur D1, D3, D4, D6 Efficacité dépendante des mesures de sensibilisation Durée de l'impact = Durée de la sensibilisation de la population cible	Coût faible, mais public ciblé restreint qui n'est pas la première source de pression.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication
Description de la mesure	1) Une formation dans chacun des centres des antennes de la Fédération française d'aquariophilie tous les 2 ans pendant 6 ans 2) Prévoir dans chaque magasin de vente de matériel pour aquariophile une affiche d'information.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Clubs d'aquariophilie, aquariums type Nausicaa, animalerie et parcs et jardins (le parc de la tête d'or à Lyon a aménagé un bassin spécial « tortues de Floride abandonnées » avec des explications qui participent à la sensibilisation...)	Population / acteurs ciblés	combien d'aquariophiles		
Dimensionnement	<p>En France, le nombre de passionnés en aquariophilie est estimé à 10 000 environs. La Fédération française d'Aquariophilie compte environ 2 000 habitants pour une cinquantaine d'associations.</p> <p>1) Les antennes de la fédération française d'Aquariophilie comprise dans la SRM MMN ou proches de celle-ci sont à Rouen, Saint Valéry, Saint Brieux, Cancale, Cherbourg-Octeville, Grande-Synthe soit 6 antennes au total. Compter une formation dans chacun de ces centres tous les 2 ans pendant 6 ans à destination des personnes fédérées soit au total 18 formations. Prévoir un animateur à 300 €/0,5 j ce qui représente donc un total de 5 400 €.</p> <p>2) Un recensement du nombre de magasins dans chaque département côtier de la SRM MMN indique 28 magasins pour le Nord, 15 pour le Pas-de-Calais, 11 pour la Somme, 16 en Seine-Maritime, 6 dans l'Eure, 6 dans le Calvados, 5 dans la Manche, 22 en Ile-et-Vilaine, 6 pour les Cotes d'Armor, 9 pour le Finistère soit un total de 124 magasins. Il faudrait prévoir l'équivalent de 20 % d'un ETP technicien (32 000 €/an) pour réaliser une affiche pour chaque département soit un total de 6 400 €. Pour la réalisation des affiches, compter 10 €/affiche et en imprimer 150, représentant 1 500 €. Soit un total de 7 900 €.</p> <p>Au total pour cette action, il faudrait compter près de 13 300 €.</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	FEJ et Life
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	13 300 €
Investissement	Réalisation des affiches pour les magasins de vente	15001500	
Fonctionnement	Coût du formateur dans les antennes de la FFA et coût du technicien pour la réalisation des affiches	11 800 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	***
Aquaculture	Limiter le risque d'insémination d'espèces non indigènes dans le milieu permettrait d'éviter le développement potentiel d'espèces qui entreraient en compétition pour la nourriture et l'espace avec des espèces élevées dans le cadre de l'aquaculture.		
Activités de loisir	Limiter le risque d'insémination d'espèces non indigènes dans le milieu permettrait d'éviter le développement potentiel d'espèces qui induirait l'uniformisation des paysages de bord de mer (forte compétitrice, disparition des espèces indigènes). Le tourisme visuel ne serait alors pas impacté et donc les activités de loisir.		
Pêche professionnelle	Les espèces invasives peuvent provoquer des dérangements pour les activités de pêche (gêne pour la circulation, bouchage des prises d'eau, prennent la place des poissons dans les filets). Limiter le risque d'insémination d'espèces non indigènes permettrait d'éviter cet impact.		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Les espèces ornementales ou d'aquariums qui s'échappent sont considérées comme la troisième plus grande source d'introduction d'espèces exotiques aquatiques (UICN, Lowe et al., 2000). La sensibilisation des aquariophiles au risque d'introduction d'espèces exotiques envahissantes et à leurs impacts sur le milieu peut contribuer à terme à une modification des comportements et une diminution des rejets sauvages dans le milieu naturel.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1, D3, D4, D6 : sur la biodiversité naturelle, les fonctions écologiques des milieux et des réseaux trophiques et l'intégrité des biotopes (uniformisation des biotopes).	Description si impact sur réseau N2000	-
Durée des impacts	Durée de la sensibilisation de la population cible et de la modification des comportements	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	National intéresse aussi les pays tiers
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impact dépendants des mesures de sensibilisation		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Coût faible, mais public ciblé restreint qui n'est pas la première source de pression.		

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
http://www.aquabase.org/forum/view.php3?f=2&mid=843050

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Communiquer sur les ENI auprès des usagers du milieu marin (plongeurs, plaisanciers, pêcheurs, aquaculteurs...)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Communiquer sur les ENI auprès des usagers du milieu marin (plongeurs, plaisanciers, pêcheurs, aquaculteurs...)	Techniquement faisable.	Incidences potentiellement positives sur l'aquaculture, les activités de loisirs et la pêche professionnelle	Impact nul ou marginal	Impact positif direct sur D2 et indirect sur D1, D3, D4 et D6. Efficacité de la mesure dépendante des mesures de sensibilisation. Impact potentiellement significatif pour limiter la dissémination des ENI (davantage que pour diminuer le stock des espèces en place) Durée de l'impact = Durée d'application de la réglementation	Cette mesure est coûteuse, mais vise un large public et pourrait être très efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication
Description de la mesure	Passer l'information par les moyens de communication sectoriels : Par exemple pour les pêcheurs et les aquaculteurs passer l'information par 1) les lettres d'information de la direction interrégionale de la mer Manche Est -Mer du Nord et Direction interrégionale de la mer Nord-Atlantique-Manche Ouest ; 2) des dépliants ; 3) des affiches.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	départements littoraux de la SRM	Population / acteurs ciblés	-		
Dimensionnement	1) (pas de coût supplémentaire) 2) 1 dépliant pour 4 lits d'accueil de touristes (1 384 879 lits en MMN), 0,5 €/dépliant => 173 000 € environ 3) une affiche dans chaque office de tourisme : Animation : 20 % d'un ETP technicien sur 6 ans par département littoral (10 en MMN) pour dépliant et affiches => 50 400 € * 10 = 504 000 € environ ~Total : 677 000 € environ pour MNN				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	-
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure est similaire à la mesure GdG/MC 30.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	677 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Dépliant, Affiches et ETP	677 000 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	***
Aquaculture	Limiter le risque d'insémination d'espèces non indigènes dans le milieu permettrait d'éviter le développement potentiel d'espèces qui entreraient en compétition pour la nourriture et l'espace avec des espèces élevées dans le cadre de l'aquaculture.		
Activités de loisir	Limiter le risque d'insémination d'espèces non indigènes dans le milieu permettrait d'éviter le développement potentiel d'espèces qui induirait l'uniformisation des paysages de bord de mer (forte compétitrice, disparition des espèces indigènes). Le tourisme visuel ne serait alors pas impacté et donc les activités de loisir.		
Pêche professionnelle	Les espèces invasives peuvent provoquer des dérangements pour les activités de pêche (gêne pour la circulation, bouchage des prises d'eau, prennent la place des poissons dans les filets. Limiter le risque d'insémination d'espèces non indigènes permettrait d'éviter cet impact.		
-	-		

Incidences sociales			Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-	
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-	

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Sensibilisation des usagers au risque d'introduction d'espèces exotiques envahissantes et à leurs impacts sur le milieu contribuant à terme à une modification des comportements et une diminution des introductions et des disséminations d'ENI dans le milieu naturel.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1, D3, D4, D6 : sur la biodiversité naturelle, les fonctions écologiques des milieux et des réseaux trophiques et l'intégrité des biotopes (uniformisation des biotopes).	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui.
Durée des impacts	Durée de la sensibilisation de la population cible et de la modification des comportements.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	SRM voire national et pouvant même toucher des pays tiers puisque les ENI sont des espèces qui ont par nature un fort pouvoir de dissémination.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité dépendante des mesures de sensibilisation Impact potentiellement significative pour limiter la dissémination des ENI		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	-
Cette mesure est assez coûteuse, mais vise un large public et pourrait être très efficace.		

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Estimer les coûts de mise en œuvre des recommandations du guide de l'UICN sur la surveillance des espèces envahissantes marines dans les aires marines protégées de Méditerranée (2013) destinés aux gestionnaires d'AMP



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Estimer les coûts de mise en œuvre des recommandations du guide de l'UICN sur la surveillance des espèces envahissantes marines dans les aires marines protégées de Méditerranée (2013) destinés aux gestionnaires d'AMP	Techniquement faisable.	Incidences plutôt positives sur la navigation de plaisance et les activités de recherche et développement.	Création possible d'emplois et activités créant de la cohésion au sein des acteurs.	Effet direct du D2 et indirect sur D1, D4 et D6 Efficacité potentiellement forte sur les périmètres bénéficiant d'une surveillance étroite (AMP) Durée des impacts = Durée de l'application des recommandations UICN	Les coûts de l'étude sont relativement modérés L'étude pourrait mener à des actions efficaces pour diminuer la pression des ENI à long terme.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Contractuel, Travaux
Description de la mesure	<p>Cette mesure pourrait consister en une étude qui identifierait le type d'actions nécessaires à l'échelle de chaque SRM afin de mettre en œuvre les recommandations du guide de l'UICN ainsi que le coût de ces actions. Un processus de concertation pourrait être prévu par SRM afin d'identifier les actions les plus pertinentes. Des actions de coopération régionale avec les pays de la Méditerranée (accueil de gestionnaire, étudiant, participation à programme sur place) pourraient aussi être considérées dans le cadre de l'étude (DEB).</p> <p>Cette mesure pourrait découler sur la création d'un plan de surveillance des ENI développé par l'AAMP (DEB). Les tâches supplémentaires engendrées pourraient être assurées à travers l'accueil d'un gestionnaire ou d'un étudiant (1 à 2 mois pour rédiger un mémoire) sur des actions pratiques (DEB).</p>

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	National	Population / acteurs ciblés	DEB, AAMP		
Dimensionnement	Nous estimons le coût de cette étude entre 100 000 et 150 000 €.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	DEB, AAMP	Sources de financement identifiées à ce jour	-
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	La mesure GdG MC26 (organiser, voire réglementer la lutte contre les ENI envahissantes) pourrait se reposer sur les résultats de cette mesure.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Étude	entre 100 000 et 150 000 €	Entre 100 000 et 150 000 €
Investissement	-	--	

Fonctionnement	-	-	
----------------	---	---	--

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Navigation de plaisance, sports nautiques	Des clubs et écoles de plongées pourraient bénévolement participer aux relevés pour la recherche d'ENI [1]. Des événements spécifiques (réunion au profit des plongeurs, proposition de plongées spécifiques dans le club) pourraient être organisés. Ceci pourrait mobiliser les acteurs et contribuer à leur bien-être en anticipant la propagation d'espèces envahissantes. Cette activité pourrait donc être impactée positivement.		
Activités de recherche et développement	Les opérations de relevés marins peuvent servir d'applications pratiques pour les étudiants en écologie marine [1].		
-	-		
-	À terme cette mesure pourrait favoriser la mise en œuvre du guide et réduire des futurs impacts potentiels d'ENI en anticipant leur propagation.		

Incidences sociales		Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	Des emplois pourraient être créés dans différentes AMP afin d'assurer la surveillance.	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	Cette mesure pourrait créer des actions de bénévolat regroupant des acteurs autour d'un enjeu partagé.

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Sensibilisation des gestionnaires au risque d'introduction d'espèces exotiques envahissantes et à leurs impacts sur le milieu contribuant à terme à une meilleure gestion des risques, une détection précoce des nouvelles espèces,		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1, D4, D6 : sur la biodiversité naturelle, les fonctions écologiques des milieux et des réseaux trophiques et l'intégrité des biotopes (uniformisation des biotopes).	Description si impact sur réseau N2000	Oui au regard du périmètre large des impacts possibles de la mesure
Durée des impacts	Durée de l'application des recommandations UICN et des programmes de surveillance	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Nationale voire internationale
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impactspotentiellement forts sur les périmètres bénéficiant de'une surveillance étroite (AMP) Sinon peu efficace		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Les coûts de l'étude sont relativement modérés L'étude pourrait mener à des actions efficaces pour diminuer la pression des ENI à long terme.		

Principales incertitudes
Les manières de mettre en œuvre sont incertaines et déterminent l'efficacité future de cette mesure.

Sources d'informations
[1] Otero, M., Cebrian, E., Francour, P., Galil, B., Savini, D. 2013. Surveillance des espèces envahissantes marines dans les aires marines protégées (AMP) méditerranéennes : guide pratique et stratégique à l'attention des gestionnaires. UICN. 136 pages.

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Mettre en place un système de veille et d'alerte sur les ENI



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Mettre en place un système de veille et d'alerte sur les ENI	Techniquement faisable.	Incidences positives sur les activités de recherche et de protection de l'environnement. Incidences potentiellement positives sur des activités qui pourraient pâtir de l'introduction d'ENI à l'avenir.	Création possible d'emplois.	Effet direct du D2 et indirect sur D1, D3, D4 et D6 Efficacité potentiellement forte si elle est mobilise des observateurs scientifiques spécialiste des ENI en raison de la difficulté pour identifier la plupart des espèces marines exotiques. Les espèces exotiques peuvent facilement passer inaperçues dans un premier temps, jusqu'au jour où elles sont bien établies dans l'écosystème local, stade auquel l'éradication devient difficile, coûteuse ou impossible. Impact de la mesure potentiellement fort si la détection est précoce sinon impact faible. Durée des impacts = Durée de l'application des recommandations UICN	Coûts relativement faibles, efficacité potentiellement forte.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Gouvernance, contrôle
Description de la mesure	Des cellules de veille et d'alerte précoce pourraient être mises en place à travers la mise en œuvre des recommandations du guide de l'UICN. Les coûts d'une telle mise en œuvre sont l'objet d'une autre mesure et ne sont donc pas évalués ici. L'AAMP pourrait centraliser l'ensemble des données sur les ENI. De nombreux programmes de recherche ont produit de l'information concernant les ENI en France, sans que cette information ne soit regroupée [1]. Rassembler l'ensemble des données existantes permettrait aussi d'alimenter la base de données DAISIE (Delivering Alien Species Inventories for Europe), et l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) [2].

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	National	Population / acteurs ciblés	DEB, AAMP		
Dimensionnement	On peut considérer qu'un ETP pendant 3 mois, une fois par an, permette de mettre à jour l'ensemble des données.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	-	Entité(s) en charge de la mise en	DEB, AAMP, MNHM,	Sources de financement	Possibilité de financement européen

		œuvre	lfrermer	identifiées à ce jour	
Conditions de réussite	Un budget annuel sur le long terme serait nécessaire pour bien mettre en œuvre cette mesure.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure peut être mise en œuvre suite à la mesure nationale "Estimer les coûts de mise en œuvre des recommandations du guide de l'UICN sur la surveillance des espèces envahissantes".				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	Coûts de mise en œuvre du système de surveillance + 50 000 € (10 000/an, coûts pérennes))
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coût de mise en œuvre des recommandations du guide de l'UICN Coûts de centralisation de l'information	40 000/12*3= 10 000/an	

Incidences économiques	Indice de confiance	-
Activités de recherche et développement	Cette mesure pourrait représenter un gain important de temps dans le domaine de la recherche où les collectes d'information seraient simplifiées et donc moins chronophages et coûteuses. Cette incidence serait positive et significative.	
Activités liées à la protection de l'environnement littoral et marin	Les activités liées à la protection de l'environnement littoral et marin pourraient largement bénéficier de cette mesure. Un système de veille et d'alerte sur les ENI permettrait davantage d'actions préventives limitant la dégradation du milieu marin grâce à des actions potentiellement plus efficaces.	
-	-	
Activités potentiellement impactées par l'introduction de nouvelles ENI	De nombreuses activités pourraient être affectées négativement par l'introduction de nouvelles ENI. La mise en place d'un système de veille et d'alerte sur les ENI pourrait éviter des impacts négatifs futurs sur certaines activités. Inversement, d'autres activités qui auraient pu bénéficier de l'introduction d'espèces pourraient être impactées négativement.	

Incidences sociales	Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	Des emplois pourraient être créés dans différentes AMP afin d'assurer la surveillance.	Impact sur la santé -
Distribution des impacts	-	Autres impacts -

Incidences environnementales	Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Les espèces envahissantes sont considérées comme des « espèces focales » et devraient être surveillées dans toutes les régions (Pomeroy et al., 2004) pour : - la détection précoce de l'introduction d'espèces non indigènes. - l'amélioration des possibilités d'éradication de ces espèces à leur stade précoce d'introduction. - l'amélioration des possibilités de limiter leur dissémination. - une meilleure gestion des impacts. Mise en place d'une stratégie spécifique à la ENI intégrée au plan de gestion des AMP.	
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1, D3, D4, D6 : sur la biodiversité naturelle, les fonctions écologiques des milieux et des réseaux trophiques et l'intégrité des biotopes (uniformisation des biotopes).	Description si impact sur réseau N2000 Oui au regard du périmètre large des impacts possibles de la mesure
Durée des impacts	Durée = période de sensibilisation de la population cible et de modification des comportements	Périmètre géographique / Impacts pays tiers SRM voire national
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement forte si elle mobilise des observateurs scientifiques spécialistes des ENI en raison de la difficulté pour identifier la plupart des espèces marines exotiques.	

	<p>Les espèces exotiques peuvent facilement passer inaperçues dans un premier temps, jusqu'au jour où elles sont bien établies dans l'écosystème local, stade auquel l'éradication devient difficile, coûteuse ou impossible.</p> <p>Impact de la mesure potentiellement fort si la détection est précoce sinon impact faible. Impact de la mesure potentiellement fort si la détection est précoce sinon impact faible.</p>
--	--

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Coûts relativement faibles, efficacité potentiellement forte.		

Principales incertitudes
La capacité d'un système de veille et d'alerte à prévenir la propagation d'espèces est incertaine.

Sources d'informations
[1] M. Frésard, A. Cujus, 2012. Coûts liés aux impacts des espèces non indigènes invasives, SRM MMN. Fiche élaborée dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM.
[2] http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/f/1965/1115/especes-introduites-envahissantes-france-metropolitaine.html
[3] Otero, M., Cebrian, E., Francour, P., Galil, B., Savini, D. 2013. Surveillance des espèces envahissantes marines dans les aires marines protégées (AMP) méditerranéennes : guide pratique et stratégique à l'attention des gestionnaires. UICN. 136 pages.

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Renforcer la sensibilisation des pêcheurs de loisir à la préservation du milieu marin en diffusant la réglementation en vigueur ainsi que les informations contenues dans la charte de bonne pratique



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Renforcer la sensibilisation des pêcheurs de loisir à la préservation du milieu marin en diffusant la réglementation en vigueur ainsi que les informations contenues dans la charte de bonne pratique	Faisabilité administrative potentiellement difficile. Mise en place sous égide technique de l'Ifremer.	Incidences potentiellement positives sur le long terme pour la pêche de loisir et professionnelle	Incidences sociales potentiellement marginales ou nulles	Effet positif direct sur D3 et indirect sur D4 Efficacité potentiellement élevée mais dépendante des mesures de sensibilisation Durée de l'impact = Durée de la sensibilisation de la population cible	Le coût de la mesure est moyen pour une efficacité potentiellement élevée mais dépendante de l'impact des actions de sensibilisation sur le changement des pratiques des pêcheurs.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication, formation, sensibilisation
Description de la mesure	<p>La mesure implique des activités de communication sur les déclarations de captures : publicité dans des magazines de pêche et loisir 1 fois par an dans 6 magazines différents ; contacter les sites web de pêche récréative (et autres) pour ajouter un lien direct sur leur site vers le site de déclaration d'activité ; distribution de dépliants dans les magasins de vente de matériel de pêche. On suppose les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la consultation de la "Charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir écoresponsable" de 2010 et des documents associés à proximité des sites de pêche ; • Valoriser et étendre les démarches existantes de sensibilisation aux bonnes pratiques ;

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Zones de pêche récréative	Population / acteurs ciblés	Pêcheurs de loisir		
Dimensionnement	<p>- Diffusion de la "charte d'engagement" pour permettre la consultation à proximité des sites de pêche : coût estimé à 5 000 €/an soit 25 000 € pour 5 ans</p> <p>- diffusion d'un article d'information sur les bonnes pratiques de la pêche de loisir dans une revue mensuelle : coût estimé à 10 000 €/an (pour une page double dans un mensuel), soit 50 000 € pour 5 ans [1]</p> <p>- diffusion d'un article d'information sur les bonnes pratiques de la pêche de loisir dans le journal des plages chaque année pendant 7 semaines : coût estimé à 13 200 €/an (pour une page, 7 parutions), soit 66 000 € pour 5 ans [2]</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	6 mois	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	Fonds UE, DPMA, IFREMER, AAMP
Conditions de réussite	La mise en place de la mesure pourra s'appuyer sur les résultats du LIFE+ sur la pêche à pied, et sur un partenariat avec l'Ifremer.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Mesure similaire à GdG/MC 06-14. Des coûts pourraient être mutualisés si la mesure est mise en place à l'échelle nationale.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Coûts des actions de communication	141 000 €	141000
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Pêche de loisir	Des résultats de plusieurs enquêtes réalisées à la fin des années 2000 sur le littoral français métropolitain ont démontré que huit pêcheurs de loisir sur dix ne connaissaient pas la réglementation encadrant leur activité. Cependant, des opérations menées en France ont mis en avant le fait que la majorité des usagers de cette pratique étaient réceptifs à toute action ayant pour but la préservation des milieux naturels [4]. Les incidences de cette mesure seront donc potentiellement positives à long terme pour la pêche de loisir, via une meilleure préservation des ressources.		
Pêche professionnelle	Incidences potentiellement positives via une meilleure préservation des stocks exploités.		
-	-		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Maintenir/parvenir à des stocks en bon état en incitant à de bonnes pratiques de pêche de loisir. Meilleur respect des tailles et des volumes de captures. Moins de surexploitation et d'extraction des espèces menacées. Lutte contre la fraude et la vente des captures.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D4 : Effet potentiel sur le réseau trophique	Description si impact sur réseau N2000	Oui potentiellement
Durée des impacts	Durée = période de sensibilisation de la population cible et de modification des comportements	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM au moins
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement élevée mais dépendante des mesures de sensibilisation Impact potentiellement significatif puisque l'Ifremer a montré que la pêche loisir contribue à une part non négligeable des captures totales		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Le coût de la mesure est moyen pour une efficacité dépendante de l'impact des actions de sensibilisation sur le changement des pratiques des pêcheurs.		

Principales incertitudes
L'efficacité de la mesure dépend fortement des modalités de la campagne de sensibilisation qui sont effectivement appliquées (budget, fréquence, durée, outils de communication utilisés, etc.).

Sources d'informations
[1] http://www.tarifspresse.com/frmMain.aspx?pageid=4&ombrelleid=&supportid=00028
[2] http://www.midimedia-publicite.com/non-classe/journal-des-plages/
[3] http://www.pixartprinting.fr/petit-format/impression-depliants/
[4] http://ct87.espaces-naturels.fr/projet-national-life

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Encourager les déclarations de captures en communiquant sur l'existence du portail web de déclaration volontaire.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Encourager les déclarations de captures en communiquant sur l'existence du portail web de déclaration volontaire.	Techniquement faisable.	Incidences potentiellement positives pour les actions de suivi de la pêche de loisir et sur le long terme pour la pêche de loisir et professionnelle	Incidences sociales potentiellement marginales ou nulles	Effet positif direct sur D3 et indirect sur D4 Efficacité potentiellement élevée mais dépendante du volontarisme des pêcheurs Durée de l'impact = Durée de la sensibilisation de la population cible	Le coût de la mesure est internalisé dans MMN 03-04-01. Mesure moyennement coût efficace

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Communication, formation, sensibilisation
Description de la mesure	La mesure implique des activités de sensibilisation sur la préservation du milieu marin : outils de communication similaire à ceux utilisés pour la mise en œuvre de la mesure 03-04-01.

Mise en œuvre de la mesure					
Zones concernées par la mesure	Zones de pêche récréative	Population / acteurs ciblés	Pêcheurs de loisir		
Dimensionnement	Possibilité de mutualiser les coûts de mise en œuvre de cette mesure avec la mesure 03-04-01. On suppose donc que les coûts pour cette mesure sont intégrés entièrement dans ceux de la mesure 03-04-01. Les coûts de cette mesure sont donc a priori marginaux voir nuls.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	6 mois	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	-
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Mutualisation possible des coûts avec la mesure 03-04-01				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	0 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques	Indice de confiance
Pêche de loisir	**
Incidence potentiellement positive à long terme via une meilleure communication sur les enjeux de préservation du milieu marin et une meilleure sensibilisation aux bonnes pratiques	

Activités de l'État	Les coûts de suivi de la pêche récréative, importants aujourd'hui (chiffrer : en attente d'information), pourraient être fortement diminués par la mise en œuvre de cette mesure en sensibilisant les pêcheurs à l'importance du suivi des captures de la pêche de loisir.
Pêche professionnelle	Incidences potentiellement positives via une meilleure préservation des stocks exploités.
-	-

Incidences sociales			Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-	
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-	

Incidences environnementales			Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Meilleure connaissance des captures totales et de la pression qui s'exerce sur ces espèces, donc, à terme, de la gestion des stocks des espèces exploitées. Les captures de crustacés par la pêche loisir en particulier sont très mal comptabilisées.			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D4 : Effet potentiel sur le réseau trophique	Description si impact sur réseau N2000	Oui potentiellement	
Durée des impacts	Durée = période de sensibilisation de la population cible	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM au moins	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement élevée mais dépendante du volontarisme des pêcheurs Impacts potentiellement significatifs puisque l'Ifremer a montré que la pêche loisir contribue à une part non négligeable des captures totales			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	-
Le coût de la mesure est internalisé dans MMN 03-04-01. Mesure moyennement coût efficace, l'efficacité de la mesure étant dépendante du volontarisme des pêcheurs.		

Principales incertitudes
L'efficacité de la mesure dépend fortement des modalités de la campagne de sensibilisation qui sont effectivement appliquées (budget, fréquence, durée, outils de communication utilisés, etc.).

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Étendre à d'autres espèces la limitation du nombre de captures par pêcheur ou par navire



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Étendre à d'autres espèces la limitation du nombre de captures par pêcheur ou par navire	Techniquement faisable.	Incidences potentiellement positives pour la pêche professionnelle, notamment pour la pêche au bar, au lieu jaune et à la daurade. Retombées économiques potentiellement négatives, mais marginales pour les activités de commerce locales liées à la pêche de loisir.	Les pêcheurs de loisir capturent au niveau national environ 4 000 tonnes de bar (estimé à partir d'enquêtes effectuées en 2011-2013 [2]), c'est-à-dire environ autant que les pêcheurs professionnels (environ 1500 tonnes en SRM MMN [3], 3300 tonnes en SRM GdG [4] et 200 tonnes en SRM MO [5]). Les deux activités capturent les mêmes quantités de lieu jaune et dans une moindre mesure la daurade. Cette mesure constitue un sujet clivant parmi les représentants des pêcheurs de loisir et peut conduire à de fortes réticences.	Impact positif direct sur D3 et indirect sur D4. Efficacité de la mesure potentiellement forte au regard de la nature réglementaire, si elle est acceptée par les usagers. Durée de l'impact = définitif au regard de la nature réglementaire de la mesure.	Faibles coûts de mise en œuvre pour une mesure potentiellement efficace en contribuant à la préservation des stocks notamment du bar, du lieu jaune et de la dorade.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	réglementaire
Description de la mesure	Actuellement la limitation du nombre de prises par bateau est de 10 merlus, 11 soles, 11 plies, et 6 cabillauds. La proposition est d'étendre la limitation du nombre de captures à d'autres espèces : 6 bars, 10 lieux, 10 dorades, 10 merlans, 20 maquereaux et 20 seiches (sources : AAMP).

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	toute la sous-région marine	Population / acteurs ciblés	pêcheurs de loisir		
Dimensionnement	On estime à environ 7 500 € le coût de mise en œuvre de la mesure, incluant les coûts d'élaboration de la nouvelle réglementation et l'organisation de réunion de concertation avec les parties prenantes (30 jours de travail pour un cadre administratif de catégorie A à 250 €/jour)				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 à 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP	Sources de financement identifiées à ce jour	État
Conditions de réussite	Nécessaire d'une mobilisation forte des pratiquants de la pêche de loisir dans le processus pour garantir la réussite de la mesure. L'extension à d'autres espèces de la limitation du nombre de captures demande des besoins de contrôle plus nombreux/longs pour s'assurer du respect de la réglementation.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	La mise en œuvre de la mesure MMN 03-04-01 "Renforcer la sensibilisation des pêcheurs de loisir à la préservation du milieu marin en diffusant la réglementation en vigueur ainsi que les informations contenues dans la charte de bonne pratique" permettra de communiquer auprès des pêcheurs de loisir sur cette nouvelle réglementation.				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	7 500 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques

Indice de confiance

**

pêche de loisir	Les informations disponibles aujourd'hui sur la pêche de loisir [2] ne permettent pas d'avoir une estimation du nombre moyen de poissons capturés actuellement par pêcheur pour chacune des espèces. La population de pêcheurs récréatifs dans la SRM MMN est majoritairement composée de pêcheurs réguliers. Le total des dépenses par les pêcheurs de loisir (attention : y compris par les pêcheurs à pied) en équipement et en bateau est estimé à 257 millions d'euros dans la SRM MMN [1]. Hors pêche à pied, l'information est connue au niveau national : les dépenses globales en équipement et en bateau sont estimées à environ 500 millions d'euros [2]. L'extension de la limitation du nombre de captures à d'autres espèces pourra avoir des retombées économiques négatives sur toutes les activités de commerce, notamment locales, liées à la pêche de loisir. On considère cependant que ces impacts sont marginaux.
pêche professionnelle	Les pêcheurs de loisir capturent au niveau national environ 4 000 tonnes de bars (estimé à partir d'enquêtes effectuées en 2011-2013 [2]), c'est-à-dire environ autant que les pêcheurs professionnels (environ 1500 tonnes en SRM MMN [3], 3300 tonnes en SRM GdG [4] et 200 tonnes en SRM MO [5]). Les deux activités font aussi jeu égal sur le lieu jaune et dans une moindre mesure la daurade. Cette mesure aura pour incidence la diminution du nombre de captures de ces espèces par la pêche de loisir, ce qui contribuera à moyen terme à la préservation de ces stocks, ce qui peut bénéficier à la pêche professionnelle.
-	-
-	-

Incidences sociales

Indice de confiance

*

Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	Les pêcheurs de loisir capturent au niveau national environ 4 000 tonnes de bar (estimé à partir d'enquêtes effectuées en 2011-2013 [2]), c'est-à-dire environ autant que les pêcheurs professionnels (environ 1500 tonnes en SRM MMN [3], 3300 tonnes en SRM GdG [4] et 200 tonnes en SRM MO [5]). Les deux activités capturent les mêmes quantités de lieu jaune et dans une moindre mesure la daurade. Cette mesure constitue un sujet clivant parmi les représentants des pêcheurs de loisir et peut conduire à de fortes réticences.

Incidences environnementales

Indice de confiance

**

Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Limitation accrue des captures individuelles par pêcheur contribuant à une meilleure maîtrise des captures totales et sur certaines espèces spécifiques. Effet positif sur les espèces constituantes des stocks en difficulté : Notamment le bar qui est la première espèce pêchée en tonnage (200 tonnes prélevées), mais aussi le maquereau (2 650 tonnes), le lieu jaune (2 274 tonnes), la seiche (1 790 tonnes), le merlan (1 230 tonnes) et la dorade (1 170 tonnes). En 2012, 20 400 tonnes de poissons, de crustacés et de céphalopodes ont ainsi été pêchées via cette activité.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D4 : Effet potentiel sur le réseau trophique	Description si impact sur réseau N2000	Impact l'ensemble de la SRM donc les sites N2000 de la SRM.
Durée des impacts	Définitif au regard de la nature réglementaire de la mesure	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM au moins
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement forte (mesure réglementaire), mais nécessite une certaine acceptation de la part des pêcheurs loisir et des contrôles réguliers sur le terrain		

Analyse coût-efficacité

Indice de confiance

*

Faibles coûts de mise en œuvre pour une mesure potentiellement efficace en contribuant à la préservation des stocks notamment du bar, du lieu jaune et de la dorade.

Principales incertitudes

Incertitudes sur l'organisation administrative et les ressources financières pour la gestion et le contrôle de la pêche

Sources d'informations

[1] Guyader C., Jacob C., 2012. Coûts liés à l'exploitation des ressources halieutiques. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la DCSMM

[2] Ifremer, 2013. La pêche récréative en mer en France métropolitaine : Atlantique, Manche, Mer du Nord, Méditerranée - enquête 2011-2013.

<http://sih.ifremer.fr/Description-des-donnees/Les-donnees-collectees/Peche-recreative> (consulté le 28 janvier 2014)

[3] Daurès F., Vignot C., Jacob C., Desbois Y., Le Grand C., Léonardi S., Guyader O., Macher C., Demanèche S., Leblond E., Berthou P., 2012. Pêche Professionnelle/SRM MMN. Évaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM

[4] Daurès F., Vignot C., Jacob C., Desbois Y., Le Grand C., Léonardi S., Guyader O., Macher C., Demanèche S., Leblond E., Berthou P., 2012. Pêche Professionnelle/SRM GdG. Évaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM

[5] Daurès F., Vignot C., Jacob C., Desbois Y., Le Grand C., Léonardi S., Guyader O., Macher C., Demanèche S., Leblond E., Berthou P., 2012. Pêche Professionnelle/SRM MO. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM

[6] <http://aquaculture-aquablog.blogspot.fr/2009/04/vers-de-nouvelles-regles-pour-la-peche.html>

[6]

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Étudier la création d'un droit d'accès à la ressource pour la pêche maritime de loisir et ses modalités associées.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Étudier la création d'un droit d'accès à la ressource pour la pêche maritime de loisir et ses modalités associées.	La faisabilité de mise en œuvre de la mesure dépend du système de gestion choisi et de ses modalités juridiques.	Incidences négatives pour la pêche de loisir et les activités associées (location/vente bateau et équipement). Effets positifs sur les actions de suivi de la pêche de loisir (diminution des coûts), et potentiellement sur la pêche professionnelle.	Les incidences sociales de cette mesure sont fortement négatives. Les discussions autour de cette mesure conduisent à un fort clivage et des réticences parmi les représentants de la pêche de loisir, même si la mesure peut répondre à l'aspiration d'encadrement des pêcheurs de loisir dans le cadre de l'élaboration de la charte nationale relative à la pêche de loisir.	Effet direct du D3 et indirect sur D4 Efficacité potentiellement forte Durée des impacts = pérenne	L'amélioration de l'information implique minimisation de coûts existants. Cependant cette mesure nécessite des moyens de contrôle et de gestion adaptés pour garantir l'efficacité de la mesure.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	<p>La finalité de cette action est de limiter l'accès à la ressource afin de protéger les espèces soumises à une forte pression. La mise en œuvre de cette action permettra également d'enregistrer et de bancariser des données concernant la pêche maritime embarquée de loisir : type d'embarcation utilisée, nombre de pêcheurs de loisir, quantités prélevées en loisir. Les quantités seraient indiquées lors du renouvellement du titre et pourraient comprendre une part de déductions à partir de déclarations précises de sous-groupes représentatifs. Un droit d'accès à la ressource au sens large pourrait être délivré sur simple demande du pêcheur. Le premier cycle DCSMM (période 2016-2021) sera dédié à la modification du décret pêche maritime et la prise des arrêtés inter régionaux pour instaurer la licence, la mise en œuvre progressive avec un objectif donné sur la pêche embarquée et, en Atlantique les filets calés. Cette mesure est proposée dans la continuité, d'abord de l'article 87 et suivants du Grenelle Mer et de la charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir écoresponsable. À été en particulier mis en place dans le cadre de la charte une déclaration préalable de l'activité de pêche de loisir, volontaire et gratuite afin d'améliorer la connaissance et le suivi de la pêche de loisir en mer, d'informer les pêcheurs de la réglementation et des bonnes pratiques. Aujourd'hui, un travail est mené par la DPMA pour étudier les modalités juridiques d'une déclaration obligatoire préalable à l'activité pour les différents types de pêche de loisir (embarquée, à pied, du bord et sous-marine).</p> <p>La création d'un droit d'accès à la ressource suppose une modification réglementaire nationale pour être mise en œuvre par les préfets de région (déclinaison de l'article 5 du décret 90-618 pêche maritime de loisir). La mise en œuvre de la mesure et ses modalités de gouvernance pourront s'appuyer sur les résultats du projet LIFE+ « Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative » coordonné par l'AAMP et le Conservatoire du littoral.</p>

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	l'ensemble des SRM	Population / acteurs ciblés	pêcheurs de loisir en mer
Dimensionnement	<p>Attention :</p> <p>Les estimations proposées ci-dessous s'appuient sur les moyens de gestion et de contrôle actuels pour la pêche de loisir en eau douce, aux caractéristiques bien sûr différentes de la pêche en mer. Par ailleurs, l'adhésion (payante) à la pratique de la pêche de loisir en eau douce comporte une redevance pour la protection du milieu aquatique qui est reversée aux Agences de l'Eau pour contribuer au financement des projets de gestion et de restauration du milieu aquatique. Cette particularité induit des temps (et donc des coûts) de gestion et de contrôle plus importants, mais qui sont financés en partie par la collecte des revenus issus des</p>		

adhésions. Compte tenu de ces éléments, on estime que les propositions de dimensionnement des moyens de gestion et de contrôle pour la carte pêche de loisir en mer, présentées ci-dessous, sont surestimées. Cependant ces chiffres illustrent le fort investissement dans les moyens de gestion et contrôle des pêches qui sera requis pour garantir l'efficacité de la mesure.

Estimation des moyens nécessaires à la gestion des cartes pêche :

D'un point de vue légal, la « carte pêche » ne pourra être obtenue de manière uniquement électronique. Une gestion des déclarations "de visu" est nécessaire.

Pour estimer les coûts de gestion qu'induirait la mise en œuvre de cette mesure, le dimensionnement de la mesure s'appuie sur les moyens de gestion actuels pour la pêche de loisir en eau douce. Cette estimation ne prend bien sûr pas en compte les spécificités de gestion de la pêche de loisir en mer, elle permet cependant de donner une « idée » des coûts de gestion que la mise en œuvre de la mesure impliquerait. La pêche de loisir en eau douce est autorisée à condition que le pêcheur soit en possession d'une carte de pêche obtenue en adhérant à une Association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPMA). Les AAPMA sont encadrées à une échelle départementale par la Fédération Départementale de la Pêche de France (FDPF), qui assure l'appui technique, financier et administratif aux AAPMA qui regroupent des bénévoles. La carte de pêche de loisir en eau douce est payante (environ 60 € par an). Les revenus contribuent à financer les emplois dans les fédérations de pêche et à financer des actions de protection et de restauration du milieu aquatique (redevance versée aux Agences de l'Eau).

En 2009 on comptait environ 300 agents répartis dans 93 FDPF et 1.4 millions de pêcheurs en eau douce ayant acquitté d'une carte pêche, ce qui correspond à 1 agent pour la gestion de 5 000 cartes pêche (1 agent pouvant passer également une partie du temps pour des actions de protection ou de restauration du milieu aquatique). La Fédération Nationale de la Pêche en eau douce en France a par ailleurs lancé fin 2011 un site Internet permettant l'e-adhésion pour la pratique de la pêche de loisir en eau douce. En 2013, environ 400 000 cartes de pêche avaient été délivrées par ce moyen, correspondant à environ 30 % des cartes de pêche délivrées en France [1]. Compte tenu de ces éléments, la gestion de l'adhésion de 2.4 millions de pêcheurs de loisirs en mer [2] nécessitera des moyens humains importants - le même ratio appliqué à la pêche de loisir en mer conduirait à estimer environ 360 agents nécessaires pour la gestion des déclarations "de visu", en tenant compte du critère de répartition de 30 % par internet.

Différentes options de système de gestion de la carte pêche de loisir en mer peuvent être envisagées :

- un système géré uniquement par les agents des services de l'État – ce qui pose un enjeu de capacité d'absorption de ce travail par les agents déjà en place ou une nécessité de recruter de nouveaux agents dédiés à la gestion des cartes pêche ;
- un système géré uniquement par les Fédérations de pêche – ce qui pose un enjeu de faisabilité juridique (modification de leurs statuts) et de rémunération de leur travail, soit par un financement supporté en totalité par l'État, soit en instaurant des cartes pêche payantes dont les revenus pourraient contribuer au financement des Fédérations. Le montant des cartes pêche devra être défini en concertation avec les parties prenantes. À titre informatif, une carte pêche payée en moyenne 5 €/an permettrait de financer en totalité les 360 emplois pour la gestion des déclarations (salaires équivalents à un fonctionnaire de catégorie B, salaire brut moyen estimé à 33 000 €) – attention : cela suppose que l'ensemble des pêcheurs de loisir en mer, pratiquant l'activité de manière régulière ou occasionnelle, paye cette carte à ce montant, ce qui constitue une hypothèse forte ;
- un système de gestion mixte associant les services de l'État et les Fédérations de pêche, dont les modalités notamment juridiques devront être étudiées.

Estimation des moyens de contrôle :

Les unités du Dispositif de Contrôle et de Surveillance (DCS) sont armées par des agents spécialisés de catégories B (techniciens supérieurs du développement durable) et C (syndics des gens de mer). Environ 270 agents sont affectés au sein du DCS, 150 dans les 17 unités littorales des affaires maritimes (ULAM) métropolitaines qui assurent en particulier des missions, en mer côtière ou à terre, de police des pêches (professionnelle et de loisir), et 120 à bord des moyens nautiques hauturiers (vedettes régionales et patrouilleurs des affaires maritimes) (source : DAM).

On recense au niveau national 940 000 embarcations immatriculées [3] et environ 4 000 navires de pêche professionnelle côtière [4]. On estime à environ 10 000 navires de plaisance maritime contrôler annuellement au niveau national (chiffre national estimé par extrapolation sur la base des informations issues du plan régional de contrôle des pêches maritimes 2012 de la Bretagne [5] - en 2012, l'objectif du nombre de contrôles de navires de plaisance en mer était de 3200 pour 300 000 navires relevant du ressort de la DIRM NAMO), ce qui correspond à environ 1 % du nombre d'embarcations immatriculées à l'échelle nationale.

Compte tenu de ces éléments, on peut évaluer un ratio de 1 ETP « police des pêches » pour environ 9000 embarcations immatriculées à l'échelle nationale, ce qui correspond en termes de moyens de contrôle de la pêche de loisir en mer à 3 fois moins que pour le contrôle de la pêche de loisir en eau douce (L'État à travers l'ONEMA emploie environ 5 gardes-pêche par fédération départementale, soit 465 ETP pour 1.3 million de pêcheurs en eau douce en 2013, soit un ratio de 1 ETP pour 3 000 pêcheurs). Pour un système de contrôle équivalent à celui de la pêche de loisir continentale, il faudrait donc pratiquement tripler le nombre d'ETP dédié à la police des pêches. À titre illustratif, l'adoption d'un effectif de contrôle similaire à celui de la pêche de loisir continentale reviendrait à un coût de 5 millions d'euros pour l'État (chiffre estimé sur la base de l'embauche de 100 agents de catégorie B, salaire brut estimé à 33 000 €, et de 100 agents de catégorie C, salaire brut estimé à 26 000 €). Cette estimation ne prend bien sûr pas en compte les spécificités de l'activité en mer (espace à trois dimensions permettant la pratique de différents types de pêche : de bord, en plongée, embarquée, à pied, etc.), cependant cela montre que la création d'un droit d'accès à la ressource de la pêche de loisir maritime suppose un fort investissement dans les moyens de contrôle des pêches pour garantir l'efficacité de mise en œuvre de la mesure.

Les moyens nécessaires au contrôle des pêches (respect de la détention du droit d'accès, respect de la réglementation de la pêche

	maritime de loisir) sont les mêmes, quel que soit le type de pêche. L'association de cette mesure avec d'autres mesures permettrait d'opérer des mutualisations.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	5 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	État
Conditions de réussite	Un important processus de concertation devra accompagner la démarche. La création d'un droit d'accès induira par ailleurs des besoins de contrôle plus importants pour s'assurer du respect de la réglementation.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre
La faisabilité de mise en œuvre de la mesure dépend du système de gestion choisi et de ses modalités juridiques.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	Forts coûts de gestion et de contrôle de la pêche de loisir en mer
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Activités de l'État	Les coûts de suivi de la pêche récréative, importants aujourd'hui (chiffrer : en attente d'information), pourraient être fortement diminués par la mise en œuvre de cette mesure. La déclaration obligatoire permettra de suivre l'activité et constitue également un levier d'action pour sensibiliser davantage les utilisateurs.		
Pêche de loisir	Incidences négatives fortes pour la pêche de loisir consécutive à la mise en place de cette mesure. Aujourd'hui ceux qui déclarent actuellement sont minoritaires et volontaires. L'application de la mesure constituera un réel changement pour cette activité.		
Pêche professionnelle	La perception de cette mesure ainsi que ses effets pour la pêche professionnelle seront positifs, en particulier pour certaines espèces à forte valeur ajoutée pour lesquelles la pêche de loisir exerce une pression non négligeable (bar notamment).		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	Les incidences sociales de cette mesure sont fortement négatives. Les discussions autour de cette mesure conduisent à un fort clivage et des réticences parmi les représentants de la pêche de loisir, même si la mesure peut répondre à l'aspiration d'encadrement des pêcheurs de loisir dans le cadre de l'élaboration de la charte nationale relative à la pêche de loisir.

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Limitation accrue des captures individuelles par pêcheur ==> meilleure maîtrise des captures totales et sur certaines espèces spécifiques. Effet positif sur les espèces constituantes des stocks en difficulté.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D4 : Effet potentiel sur le réseau trophique	Description si impact sur réseau N2000	Oui au regard du périmètre large des impacts possibles de la mesure
Durée des impacts	Permanent si cette mesure aboutit à une réglementation en vigueur	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	National
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement forte au regard de la nature réglementaire de la mesure.		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
--------------------------------	---------------------	---

L'amélioration de l'information implique minimisation de coûts existants. Cependant cette mesure nécessite des moyens de contrôle et de gestion adaptés pour garantir l'efficacité de la mesure.

Principales incertitudes

Les incertitudes résident principalement dans le système organisationnel qui sera choisi pour gérer les cartes pêches ainsi que les ressources financières pour le contrôle de la pêche de loisir. Par ailleurs, les modalités de mises en œuvre de la carte pêche (gratuite ou payante) ne sont à ce jour pas définies.

Sources d'informations

[1] <http://www.federationpeche.fr/>

[2] Levrel H., 2012. Pêche récréative/SRM GdG/MC. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de l'élaboration des Plans d'Actions pour le Milieu Marin.

[3] Guingand A., Navigation de plaisance et sports nautiques/SRM GdG/MC. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de l'élaboration des Plans d'Actions pour le Milieu Marin.

[4] Daurès F., Vignot C., Jacob C., Desbois Y., Le Grand C., Léonardi S., Guyader O., Macher C., Demanèche S., Leblond E, Berthou P., 2012. Pêche Professionnelle/SRM GdG/MC. Évaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM

[5] Direction Interrégionale de la Mer - Nord Atlantique Manche Ouest, 2012. Plan régional de contrôle des pêches maritimes - Bretagne, 2012.

[6] DPMA/IFREMER/BVA, 2013. La pêche récréative en mer en France métropolitaine (Atlantique, Manche, Mer du Nord, Méditerranée). Résultats de l'enquête 2011-2013.

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Mettre en place un observatoire sur l'activité de pêche à pied de loisir dans la sous-région marine (suivi des zones de pêche à pied, de la fréquentation, des pratiques et des espèces ciblées)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Mettre en place un observatoire sur l'activité de pêche à pied de loisir dans la sous-région marine (suivi des zones de pêche à pied, de la fréquentation, des pratiques et des espèces ciblées)	Techniquement faisable.	Pas d'incidence importante prévue	Pas d'incidence sociale importante.	Effet positif direct sur D6 et indirect sur D1, D3 Efficacité dépendante de l'utilisation des données récoltées Durée de l'impact = pérenne	Mesure coûteuse, efficacité variable

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Gouvernance, Contrôle
Description de la mesure	Mettre en place un observatoire sur l'activité de pêche à pied de loisir dans la sous-région marine : engager des effectifs pour suivi des zones de pêche à pied, de la fréquentation, des pratiques et des espèces ciblées.

Mise en œuvre de la mesure					
Zones concernées par la mesure	zones de pêche à pied	Population / acteurs ciblés	Personnes pratiquant la pêche à pied de loisir		
Dimensionnement	Employer 2 personnes à temps plein pour la SRM ; emploi de personnes supplémentaires pendant les mois d'été pour effectuer la surveillance (c'est-à-dire, 1 personne de + par département pendant les mois d'été). Soit un coût de 175 000 € par an pour l'équivalent de 3.5 personnes à plein temps.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	6 mois	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	-	Sources de financement identifiées à ce jour	LIFE ; FEAMP art79 ter et quator et 35
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	875 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Employer 2 personnes à temps plein pour la SRM ; emploi de personnes supplémentaires pendant les mois d'été pour effectuer la surveillance (c'est-à-dire, 1 personne de + par département pendant les mois d'été)	175 000 € par an pour 3.5 personnes à plein temps	

Incidences économiques	Indice de confiance
-	**

-	-
-	-
<i>Impacts éventuels et faible survente de matériel pour pêche à pied (-) et survente de nourriture (+)</i>	-

Incidences sociales			Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	Création de l'équivalent de 3.5 emplois dans l'observation de l'activité.	Impact sur la santé	-	
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-	

Incidences environnementales			Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Meilleure connaissance des enjeux, du comportement des pêcheurs, du volume des extraction et des espèces cibles (fréquentations, pratiques, bonne conduite gaspillage, respect de la réglementation...).			
	Mise en place d'une gestion durable, d'une réglementation, et de procédures de surveillance plus adaptées à l'activité de pêche sur les sites			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 et D3 : Gestion plus durable des gisements exploités et protection des espèces associées	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui	
Durée des impacts	Pérenne	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM, de plusieurs SRM	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts dépendants de l'utilisation des données récoltées			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Mesure coûteuse, efficacité variable		

Principales incertitudes
L'efficacité de la mesure est dépendante de l'utilisation des données récoltées.

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Coordonner, à l'échelle de la sous-région marine, des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des pratiquants de la pêche à pied de loisir sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre (lutte contre le piétinement, contre le retournement des rochers, identification des habitats sensibles tels que les herbiers et les récifs d'hermelles)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Coordonner, à l'échelle de la sous-région marine, des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des pratiquants de la pêche à pied de loisir sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre (lutte contre le piétinement, contre le retournement des rochers, identification des habitats sensibles tels que les herbiers et les récifs d'hermelles)	Techniquement faisable.	Pas d'incidence importante prévue	Pas d'incidence sociale importante.	Effet positif direct sur D6 et indirect sur D1, D3 Efficacité dépendante des mesures de sensibilisation Durée de l'impact = pérenne	Coûts importants, efficacité incertaine

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication/sensibilisation
Description de la mesure	La mesure implique des activités de sensibilisation et d'information visant les personnes pratiquant la pêche à pied de loisir.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	zones de pêche à pied	Population / acteurs ciblés	Personnes pratiquant la pêche à pied de loisir		
Dimensionnement	Élaboration d'un dépliant d'information/sensibilisation d'un montant de 30 000 €. Puis mise en application du dépliant, 100 000 dépliés imprimés, 2 plis, 6 faces, papier standard non plastifié pour un montant de 2000 € [1]. Faire passer un article (de sensibilisation/information) dans le journal des plages (pendant 5 semaines) ; articles dans le journal des plages, 4 zones, 10 semaines, 2000 € pour 1/2 page, remise commerciale de 30 % pour 5 parutions [2]. Coût annuel : 2000 € pour 100 000 dépliés. 56 000 € pour le journal, soit 58 000 € par an.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	6 mois	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	-	Sources de financement identifiées à ce jour	-
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
------------------------	--------	------	--

Etude	Élaboration d'un dépliant d'information/sensibilisation	30 000 €, une fois.	320 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Mise en application du dépliant ; faire passer un article (sensibilisation/information) dans le journal des plages (pendant 5 semaines).	2000 € pour 100 000 dépliant. 56 000 € pour le journal. Coût annuel.	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
-	-		
-	-		
-	-		
<i>Impacts éventuels et faible survente de matériel pour pêche à pied (-) et survente de nourriture (+)</i>	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	Éventuelle augmentation de plaisir pour pratiquants de pêche à pied de loisir, liée à une meilleure compréhension de l'environnement.

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Sensibilisation des pêcheurs aux impacts du piétinement, du labourage et du retournement des rochers sur la déstructuration physique des estrans. Sensibilisation aux impacts de ces pressions sur la vie marine.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 : Effet positif sur les habitats sensibles comme les herbiers de zostères, les bancs d'huitres plates, les bancs à Lanice, les nurseries à poissons plats ou les récifs d'hermelles et des espèces associées à ces habitats. D3 : Effet positif sur les espèces exploitées.	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui
Durée des impacts	Durée = période de sensibilisation de la population cible et de modification des comportements	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM, de plusieurs SRM
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts dépendants des mesures de sensibilisation		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Coûts importants, efficacité incertaine		

Principales incertitudes
Le changement de comportement des pratiquants de la pêche à pied suite aux mesures de sensibilisation.

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Réglementer les activités de pêche à pied de loisir de manière cohérente à l'échelle de la sous-région marine



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Réglementer les activités de pêche à pied de loisir de manière cohérente à l'échelle de la sous-région marine	Techniquement faisable.	Pêche à pied de loisir affectée a priori de manière marginale	Incidences sociales a priori nulles	Impact positif direct sur D6 et indirect sur D1 et D3. Efficacité potentiellement forte (meilleure visibilité de la réglementation). Durée de l'impact = définitif au regard de la nature réglementaire de la mesure.	Faibles coûts de mise en œuvre pour une mesure qui conduira à une meilleure visibilité de la réglementation pour les pratiquants de la pêche à pied de loisir.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	Prise d'un arrêté en Région Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais harmonisant les réglementations locales divergentes, de manière à faciliter la compréhension des règles pour les pratiquants et de favoriser ainsi le respect de celles-ci. La mesure pourra bénéficier du travail mené dans le cadre du projet national Life+ "expérimentation durable et concertée de la pêche à pied de loisir".

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	les régions administratives	Population / acteurs ciblés	pêcheurs de loisir		
Dimensionnement	La préparation des textes réglementaires est absorbable par les services de l'État, elle ne nécessite pas de création de postes. On estime cependant le "coût d'opportunité" de la mesure à 0,10 ETP/an pendant 2 ans, soit 8 000 € (sur la base du salaire brut moyen d'un fonctionnaire de l'État de catégorie, A estimé à 40 000 €/an)				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 à 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	Life+, État
Conditions de réussite	Nécessité d'une coordination forte entre les représentants des pêcheurs de loisir et des pêcheurs professionnels et les services de l'État pour assurer la réussite de la mise en œuvre de la mesure.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	GdG/MC C39				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	8 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Animation par les services de l'Etat durant la durée de mise en œuvre de la mesure (2 ans)	8 000 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
pêche de loisir	La mise en œuvre de cette mesure permettra une meilleure lisibilité de la réglementation au sein de la SRM. Elle affectera a priori de manière marginale la pratique de la pêche à pied de loisir.		
-	-		
-	-		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Réglementation à l'échelle de la SRM et non plus locale : - des engins de pêche autorisés, - des tailles minimales et des volumes des captures, - des périodes d'ouverture de la pêche et des périodes de repos biologique, - des zones éventuelles de cantonnements et de jachère, - des chemins d'accès, - des pratiques non respectueuses des sites (retournement des rochers par exemple) contribuent à une meilleure protection de l'intégrité physique des sites et au maintien des espèces associées à ces milieux.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 et D3 : La pêche à pieds est source de dérangement pour de nombreuses espèces. Pour les mollusques par exemple, le repos biologique pendant la saison critique qui correspond à la fixation des post-larves sur ou dans le sédiment est utile pour limiter le piétinement	Description si impact sur réseau N2000	Impacte l'ensemble de la SRM donc les sites N2000 de la SRM.
Durée des impacts	Définitif au regard de la nature réglementaire de la mesure	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Médiolittoral à l'échelle de la SRM.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement forte, meilleure visibilité de la réglementation.		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Faibles coûts de mise en œuvre pour une mesure qui conduira à une meilleure visibilité de la réglementation pour les pratiquants de la pêche à pied de loisir.		

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Améliorer la prise en compte des enjeux liés aux habitats fonctionnels et particuliers lors des projets, plans et programmes ayant un impact sur l'estran (mesure supprimée)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Améliorer la prise en compte des enjeux liés aux habitats fonctionnels et particuliers lors des projets, plans et programmes ayant un impact sur l'estran (mesure supprimée)	Techniquement faisable.	Une légère augmentation des coûts des projets, plans et programmes est possible.	Pas d'incidence sociale importante.	Effet positif direct sur D6 et indirect sur les autres descripteurs Efficacité non quantifiable Durée de l'impact = Durée de l'application de la mesure	Coûts faibles, efficacité incertaine.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Connaissance ; Gouvernance, Contrôle
Description de la mesure	Rendre obligatoire la préparation de l'analyse des impacts sur le milieu de l'estran et expliquer comment les enjeux ont été pris en compte.

Mise en œuvre de la mesure					
Zones concernées par la mesure	Estran	Population / acteurs ciblés	personnes en charge de la mise en place de certains projets, plans et programmes		
Dimensionnement	Cartographier les zones écologiques sensibles [2], 40 000 €.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 à 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	-	Sources de financement identifiées à ce jour	FEAMP 46 1er) et 1 g)
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	MMN 06-06-01 et MMN 06-10-01 : la même cartographie				

Faisabilité de mise en œuvre	
Techniquement faisable.	

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Cartographier les fonctions écologiques	Cartographie : 40 000 €	Cartographie : 40 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Toutes les activités impliquant des projets, plans et programmes ayant un impact sur l'estran	Coûts éventuels, et très incertains, liés aux actions nécessaires pour minimiser les impacts sur l'estran.		
-	-		

-	-
-	-

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-	
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-	

Incidences environnementales			Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Meilleure prise en compte amont de la sensibilité des milieux, des usages et des pressions exercés sur ces milieux, avant les prises de décision et les planifications stratégiques pouvant porter atteinte aux habitats fonctionnels : Meilleure gestion/protection du patrimoine naturel et de l'intégrité des estrans.			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 : Meilleure protection des habitats sensibles comme les estrans les communautés algales sur le médiolittoral rocheux, les herbiers de zostères, les bancs d'huitres plates, les bancs à Lanice, les nurseries à poissons plats ou les récifs d'hermelles. Meilleure prise en compte des fonctionnalités des écosystèmes à une échelle plus large Effet potentiel sur tous les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui	
Durée des impacts	Durée de l'application de la mesure	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts non évaluables			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Cette mesure pourrait être considérée comme moyennement coût efficace.		

Principales incertitudes
Efficacité et impacts non évaluables

Sources d'informations
[1] http://seine-aval.crihan.fr/web/attached_file/componentId/kmelia324/attachmentId/24979/lang/fr/name/axe3_rapportBEEST_SIG_rapport_complet.pdf [2] ME1305 : Mapping Sensitive Ecological Sites for National Contingency Planning. http://randd.defra.gov.uk/Default.aspx?Menu=Menu&Module=More&Location=None&Completed=0&ProjectID=12778

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Inclure dans les schémas départementaux des structures conchylicoles l'identification de voies d'accès aux concessions sur le DPM qui permettent la préservation des habitats fonctionnels et particuliers



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Inclure dans les schémas départementaux des structures conchylicoles l'identification de voies d'accès aux concessions sur le DPM qui permettent la préservation des habitats fonctionnels et particuliers	Techniquement faisable.	Incidences sur les activités conchylicoles dépendantes des futures orientations définies dans les schémas des structures conchylicoles (en cours de révision)	Incidences sociales sur les activités conchylicoles dépendantes des futures orientations définies dans les schémas des structures conchylicoles (en cours de révision)	Effet positif direct sur D6 et indirect sur D1, D3 Efficacité dépendante de l'utilisation des données récoltées Durée de l'impact = pérenne	La mesure est peu coûteuse pour une efficacité environnementale dépendante de l'utilisation des données récoltées. Cette mesure consiste néanmoins une étape préalable à la définition d'orientations dans les schémas des structures qui permettent la préservation des habitats fonctionnels et particuliers. Son efficacité "indirecte" par rapport à l'objectif environnemental fixé est donc potentiellement forte.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	Cette mesure consiste à cartographier les voies d'accès aux concessions sur le DPM qui seront incluses dans les schémas départementaux des structures conchylicoles lors de leur réécriture.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	voies d'accès aux concessions conchylicoles (terre et mer)	Population / acteurs ciblés	Acteurs conchyliculture		
Dimensionnement	Les coûts d'élaboration de cartes sont estimés à environ 10 000 € (environ 50 jours de travail par un cadre administratif de catégorie B à 200 €/jour).				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP	Sources de financement identifiées à ce jour	État
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Cartographie des vois d'accès aux concessions sur le DPM	10000	10000
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Conchyliculture	Les incidences sur les activités conchylicoles sont dépendantes des orientations qui seront définies dans les schémas départementaux des structures conchylicoles (en cours de révision).		
-	-		
-	-		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	Les incidences sur les activités conchylicoles sont dépendantes des orientations qui seront définies dans les schémas départementaux des structures conchylicoles (qui sont en cours de révision)	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Permetts d'éviter le piétinement des habitats sensibles comme les herbiers de zostères, les bancs d'huîtres plates, les bancs à Lanice, les nurseries à poissons plats ou les récifs d'hermelles.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 et D3 : protection des habitats sensibles et des espèces associées	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui
Durée des impacts	Définitif une fois mis en place les schémas départementaux des structures conchylicoles	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Impact localisé à la zone d'approche des sites de pêche
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts élevés à l'échelle locale, à condition que ces chemins d'accès soient respectés		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
La mesure est peu coûteuse pour une efficacité environnementale dépendante de l'utilisation des données récoltées. Cette mesure consiste néanmoins une étape préalable à la définition d'orientations dans les schémas des structures qui permettent la préservation des habitats fonctionnels et particuliers. Son efficacité "indirecte" par rapport à l'objectif environnemental fixé est donc potentiellement forte.		

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



**Promouvoir des méthodes d'exploitation durable du milieu concernant la conchyliculture
(intensité, type de cultures, instauration de jachères...)**



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Promouvoir des méthodes d'exploitation durable du milieu concernant la conchyliculture (intensité, type de cultures, instauration de jachères...)	La faisabilité de mise en œuvre de cette mesure dépend principalement des sources de financements possibles qui pourront contribuer à l'instauration de ces actions incitatives, ainsi que des modalités d'incitations financières qui seront choisies.	Incidence négatives pour la conchyliculture sur le court terme si prise en charge partielle du surcoût lié au changement des pratiques, positives sur le moyen/long terme	Incidence sociale a priori marginales voir nulles	Effet positif direct sur D6 et indirect sur D1, D2, D4, D7, D9 Efficacité potentiellement élevée Durée de l'impact = pérenne	Les mesures incitatives seront a priori coûteuses, mais l'efficacité est potentiellement forte au regard des enjeux environnementaux que connaît actuellement la conchyliculture.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Incitative
Description de la mesure	Cette mesure consiste à une incitation économique aux bonnes pratiques sous forme de subventions par des fonds nationaux ou européens, d'appels à projets, ou d'un partenariat avec l'Ifremer par exemple pour tester différentes méthodes d'exploitation durable. La mesure pourra s'appuyer sur les référentiels rédigés par l'AAMP sur les activités de cultures marines [1].

Mise en œuvre de la mesure					
Zones concernées par la mesure	voies d'accès aux concessions conchycoliques (terre et mer)	Population / acteurs ciblés	Acteurs conchyliculture		
Dimensionnement	<p>En 2009, on comptait 562 entreprises de conchyliculture dans la SRM Manche Mer du Nord avec un chiffre d'affaires total estimé à 212 millions d'euros [2]. Un changement de pratique faisant baisser de 5 % le chiffre d'affaires des entreprises reviendrait donc à une perte d'environ 10,6 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'ensemble du secteur.</p> <p>Deux possibilités de mise en œuvre de la mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit les incitations financières mises en place prennent en charge en intégralité le surcoût lié au changement de pratique. La promotion de méthodes d'exploitation durable du milieu ciblant 25 % des conchyliculteurs de la sous-région marine reviendrait à un coût pour l'État d'environ 2,5 millions d'euros. - Soit il y a une prise en charge partielle du surcoût par l'État. Une prise en charge de 80 % du surcoût total reviendrait à un coût pour l'État d'environ 2 millions d'euros. 				
Délai de mise en œuvre de la mesure	2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	État, fonds européens
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre
La faisabilité de mise en œuvre de cette mesure dépend principalement des sources de financements possibles qui pourront contribuer à l'instauration de ces actions incitatives, ainsi que des modalités d'incitations financières qui seront choisies.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSSM
------------------------	--------	------	--

Etude	-	-	Entre 2 millions d'euros (prise en charge à 80 % du surcoût lié au changement de pratique) et 2,5 millions d'euros (prise en charge totale du surcoût)
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coûts des incitations financières	Entre 2 millions d'euros (prise en charge à 80 % du surcoût lié au changement de pratique) et 2,5 millions d'euros (prise en charge totale du surcoût)	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Conchyliculture	L'application de ces mesures visant à promouvoir des méthodes d'exploitation durable du milieu, les incidences pour la conchyliculture seront positives sur le moyen/long terme. Les pertes de bénéfices associées à la dégradation des ressources conchylicoles n'ont pu être évaluées dans le cadre de l'analyse économique et sociale de l'évaluation initiale pour l'élaboration des PAMM. Il est donc difficile d'évaluer de manière quantitative les bénéfices qu'apportera l'application de ces méthodes à la conchyliculture. À court terme, les incidences pour la conchyliculture peuvent être négatives si le secteur doit prendre en charge une partie du surcoût lié au changement de pratique.		
-	-		
-	-		
-	-		

Incidences sociales				Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	Incidences a priori nulles	Impact sur la santé	Incidences a priori nulles		
Distribution des impacts	Incidences a priori nulles	Autres impacts	Incidences a priori nulles		

Incidences environnementales				Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	La conchyliculture a des impacts potentiellement élevés sur les fonds marins ; ces impacts sont d'intensité et de nature variables selon le type de culture (au sol, sur table, sur bouchots, etc.), la densité des installations (espacement entre les tables, nombres de tables, etc.) et leur configuration par rapport au courant. Des méthodes d'exploitation durable peuvent limiter les impacts des élevages sur les conditions hydrodynamiques locales, la dispersion, la remise en suspension ou l'accumulation du matériel particulaire et l'envasement conduisant à l'étouffement des fonds par recouvrement, colmatage et privation en oxygène. Des périodes de jachères peuvent permettre à l'écosystème naturel de se reconstituer.				
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Effet sur D1 et D4 : diminution des impacts sur la faune benthique. Les conchylicultures modifient la structure des populations naturelles. La proximité des parcs mytilicoles peut aussi affecter des habitats sensibles (les récifs d'hermelles par exemple qui sont sensibles à l'envasement ou qui peuvent être privés d'une fraction significative de la nourriture disponible par compétition trophique). Effet sur D2 et D9 : La conchyliculture intensive favorise l'introduction et la dissémination des espèces invasives (29 % des ENI de la SRM). Elle favorise la dispersion des virus et maladies infectieuses. Effet sur D7 : La turbidité dans la colonne d'eau et au fond engendre une diminution de la luminosité et de la profondeur photosynthétique, une augmentation de la demande biologique en oxygène (DBO) pouvant entraîner l'apparition de conditions hypoxiques, voire anoxiques.	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui		
Durée des impacts	Permanent une fois mises en place les méthodes durables	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Périmètre des concessions conchylicoles + cellule hydrodynamique associée		
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts potentiellement forts au regard des impacts environnementaux et des difficultés d'ordre sanitaires que connaît actuellement la conchyliculture				

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Les mesures incitatives seront a priori coûteuses, mais l'efficacité est potentiellement forte au regard des enjeux environnementaux que connaît actuellement la conchyliculture.		

Principales incertitudes

Les incertitudes résident principalement dans le budget total qui sera finalement octroyé pour la promotion de méthodes d'exploitation durable du milieu, ainsi que dans les modalités d'incitations financières qui seront choisies pour l'application de cette mesure.

Sources d'informations

[1] <http://www.aires-marines.fr/Documentation/Referentiels-pour-la-gestion-des-sites-Natura-2000-en-mer>

[2] Girard S., 2012. Aquaculture / SRM MMN. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Améliorer la gestion de la fréquentation dans le cadre des activités de loisirs et manifestations nautiques sportives en prenant en compte les zones d'habitats fonctionnels et particuliers de l'estran.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Améliorer la gestion de la fréquentation dans le cadre des activités de loisirs et manifestations nautiques sportives en prenant en compte les zones d'habitats fonctionnels et particuliers de l'estran.	Techniquement faisable.	Incidences sur les activités de loisirs incertaine	Une légère amélioration de santé est possible	Effet positif direct sur D6 et indirect sur D1, D3 et D11 Efficacité variable selon les sites et les activités/manifestations Durée de l'impact = Durée de l'application de la mesure	Mesure moyennement coût-efficace (coûteuse, efficacité variable)

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Connaissance ; Gouvernance, Contrôle
Description de la mesure	Obliger les organisateurs d'événements majeurs à préparer un planning pour les participants afin de minimiser les impacts.

Mise en œuvre de la mesure					
Zones concernées par la mesure	Estran	Population / acteurs ciblés	organisateur de manifestations nautiques sportives		
Dimensionnement	Coûts : Cartographier les zones écologiques sensibles [1], 40 000 €. (cette analyse a déjà été réalisée pour la mesure MMN 06-03-01). Élaboration d'un dépliant d'information/sensibilisation d'un montant de 10 000 €. Puis mise en application du dépliant, 100 000 dépliant imprimés, 2 plis, 6 faces, papier standard non plastifié pour un montant de 2000 € [2].				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 à 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	-	Sources de financement identifiées à ce jour	-
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	MMN 06-03-01 et MMN 06-10-01 : la même cartographie				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Élaboration d'un dépliant d'information/sensibilisation	10 000 €, une fois.	20 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Mise en application du dépliant ;	2000 € pour 100 000 dépliant. Coût annuel.	

Incidences économiques	Indice de confiance
Activités de loisirs et manifestations nautiques	* Coûts éventuels, et très incertains, liés aux actions nécessaires pour minimiser les impacts sur l'estran.

sportives	
-	-
-	-
-	-

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	Amélioration éventuelle pour participants aux activités de loisirs/manifestations nautiques sportives.	
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-	

Incidences environnementales			Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Permet de gérer les zones de fréquentation des sites, les périodes critiques pour certaines espèces (reproduction, repos) et de limiter les perturbations physiques par piétinement, labourage ou abrasion des habitats sensibles comme les champs d'algues, les herbiers de zostères, les bancs d'huîtres plates, les bancs à Lanice, les nurseries à poissons plats ou les récifs d'hermelles.			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 et D3 : La fréquentation des estrans est source de dérangement pour beaucoup d'espèces (biocénoses benthiques, oiseaux) D11 : Diminuer les sources sonores en période critique pour certaines espèces	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui	
Durée des impacts	Durée de la période d'application de la mesure	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Impact local	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts variables selon les sites et les activités/manifestations			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Mesure peu coûteuse, efficacité variable		

Principales incertitudes
Efficacité et impacts variables selon les sites et les activités/manifestations

Sources d'informations
[1] http://seine-aval.crihan.fr/web/attached_file/componentId/kmelia324/attachmentId/24979/lang/fr/name/axe3_rapportBEEST_SIG_rapport_complet.pdf [2] http://www.pixartprinting.fr/petit-format/impression-depliants/

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Informer et sensibiliser les pratiquants d'activités sportives et de loisirs ainsi que les encadrants aux bonnes pratiques d'ancrage permettant un usage durable du milieu



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Informer et sensibiliser les pratiquants d'activités sportives et de loisirs ainsi que les encadrants aux bonnes pratiques d'ancrage permettant un usage durable du milieu	Techniquement faisable.	Incidences économiques marginales voir nulles	Incidences sociales a priori marginales voir nulles	Effet positif direct sur D6 et indirect sur D1 et D3 Efficacité dépendante des mesures de sensibilisation Durée de l'impact = Durée de la sensibilisation de la population cible	Mesure relativement coûteuse pour une efficacité dépendante du succès des campagnes de sensibilisation. Ces modalités ont un impact direct sur le nombre d'usagers sensibilisés.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Communication, formation, sensibilisation
Description de la mesure	La mesure implique des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques d'ancrage. Elle concerne les pratiquants d'activités sportives et de loisirs.

Mise en œuvre de la mesure					
Zones concernées par la mesure	Fond marin	Population / acteurs ciblés	Pratiquants d'activités sportives et de loisirs en mer		
Dimensionnement	Coût annuel estimé à 60 000 €, soit 300 000 € pour l'ensemble du 1er cycle DCSMM, comprenant la diffusion d'articles d'information sur les bonnes pratiques d'ancrage dans des magazines spécialisés (10 000 € pour un double page dans un magazine mensuel, 1 diffusion par an dans 6 magazines ciblés). Coût de rédaction des articles de sensibilisation 5 000 € (20 jours par un cadre administratif de catégorie A à 250 €/j)				
Délai de mise en œuvre de la mesure	< 1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État, EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	État
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Mesure réglementaire "06-06-03" visant à inciter au regroupement des mouillages par la délivrance du titre domanial approprié (zone de mouillage et d'équipement léger) et à encourager l'utilisation de techniques d'emprise au sol respectueuses de l'environnement.				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Coût de rédaction des articles de sensibilisation	5000	305 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coût des diffusions des articles dans la presse	300 000 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Activités de loisirs	Cette mesure aura a priori des incidences économiques marginales sur les activités sportives et de loisir ainsi que les activités de commerce liées.		
-	-		

-	-
-	-

Incidences sociales			Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	Incidences a priori nulles	Impact sur la santé	Incidences a priori nulles	
Distribution des impacts	Incidences a priori nulles	Autres impacts	Incidences a priori nulles	

Incidences environnementales			Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Diminution des destructions des habitats par abrasion par les ancrages ou le mouvement des chaînes lors de l'évitement des navires. Protection des habitats sensibles à l'abrasion par la mise en place de zones d'ancrage interdit.			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 : Protection des habitats sensibles (biocénoses médiolittorales et infralittorales rocheuses, champs d'algues, herbiers de zostères...) D3 : Effet positif possible sur les espèces de poissons se nourrissant où trouvant un abri dans ces habitats	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui	
Durée des impacts	Durée = période de sensibilisation de la population cible et de modification des comportements	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle géographique dépendante de l'ampleur des campagnes de sensibilisation	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts dépendants des mesures de sensibilisation			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Mesure relativement coûteuse pour une efficacité dépendante du succès des campagnes de sensibilisation. Ces modalités ont un impact direct sur le nombre d'utilisateurs sensibilisés.		

Principales incertitudes
L'efficacité de la mesure dépend fortement des modalités de la campagne de sensibilisation qui sont effectivement appliquées (budget, fréquence, durée, outils de communication utilisés, etc.).

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Inciter au regroupement des mouillages par la délivrance du titre domanial approprié (zone de mouillage et d'équipement léger) et encourager l'utilisation de techniques d'emprise au sol respectueuses de l'environnement.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Inciter au regroupement des mouillages par la délivrance du titre domanial approprié (zone de mouillage et d'équipement léger) et encourager l'utilisation de techniques d'emprise au sol respectueuses de l'environnement.	Techniquement faisable. Il est à noter que la campagne d'enlèvement des corps-morts requière un investissement financier relativement important (on estime le coût d'enlèvement d'un corps mort à 300 €).	Incidences économiques marginales voir nulles	Incidences sociales a priori marginales voir nulles	Impact positif direct sur D6 et indirect sur D1. Efficacité et impacts potentiellement forts Durée de l'impact = durée de gestion des zones de mouillages organisées.	Mesure à coût de mise en œuvre modéré pour une efficacité forte

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Gouvernance, contrôle
Description de la mesure	Action a : élaborer une stratégie de gestion des mouillages des navires de plaisance à l'échelle de la sous-région marine Action b : développer les autorisations collectives du DPM (zone de mouillage et d'équipement légers – ZMEL) Action c : Favoriser les ancrages écologiques

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	DPM naturel	Population / acteurs ciblés	communes littorales		
Dimensionnement	<p>Action a :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Inventaire des différentes modalités de mouillage : 60 000 € - cet inventaire peut s'appuyer sur la méthodologie développée dans le cadre d'autres études déjà effectuées sur la façade [1] et en Méditerranée [2] - comptages sur photographies aériennes : 36 000 € pour 14 demi-journées à 1500 € (20 demi-journées pour les côtes de Bretagne Nord (8 en Finistère Nord, 8 en Côte d'Armor, 4 en Ille-et-Vilaine), 4 demi-journées en Basse-Normandie, 2 demi-journées en Haute-Normandie - 1500 € la demi-journée). Nombre de jours estimés sur la base de la proportion de mouillage estimée par région (51 % en Bretagne soit environ 25 % en Bretagne Nord, 3 % en Basse-Normandie, 0,01 % en Haute-Normandie [3]) et sur la base du tarif moyen de prestations de photographies aériennes. - observations depuis la mer : 16 000 € sur la base de 4 journées par département (pour la Bretagne Nord, BN, HN), 30 techniciens pour la Bretagne, 8 techniciens pour la BN, 2 techniciens pour la HN (coût technicien environnement 100 €/jr) - relevés GPS d'ancrage permanent : 8 000 € sur la base de 2 journées par département (pour la Bretagne Nord, BN, HN), 30 techniciens pour la Bretagne, 8 techniciens pour la BN, 2 techniciens pour la HN (coût technicien environnement 100 €/jr) * Élaboration de la stratégie de gestion des mouillages des navires de plaisance à l'échelle de la SRM MMN : travail intégré dans les fonctions des services de l'État. <p>Action b :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur les ZMEL afin d'inciter les collectivités à leur développement : travail intégré dans les fonctions des services de l'État. - Campagne d'enlèvement de 300 corps-morts illégaux estimé à 90 000 € (300 €/corps-mort) [4] <p>Action c : Sensibiliser les demandeurs et titulaires d'AOT individuelles ou collectives à l'utilisation d'encrage écologique à plusieurs niveaux : travail intégré dans les fonctions des services de l'État</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 à 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	État, aide financière au titre de N2000
Conditions de réussite	Le travail d'animation et de sensibilisation sur le terrain par les services de l'État devra continuer pour assurer la réussite de la mesure.				

Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Mesure de sensibilisation "06-06-02" visant à informer et sensibiliser les pratiquants d'activités sportives et de loisirs ainsi que les encadrants aux bonnes pratiques d'ancrage permettant un usage durable du milieu.
--	---

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable. Il est à noter que la campagne d'enlèvement des corps-morts requière un investissement financier relativement important (on estime le coût d'enlèvement d'un corps mort à 300 €).

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	1. Inventaire des modalités de mouillage dans la SRM 2. Élaboration de la stratégie de gestion des mouillages	1. 60 000 € 2. intégré dans les fonctions des services de l'État	150 000 € + travail d'élaboration de la stratégie et communication sur les ZMEL
Investissement	-	--	
Fonctionnement	1. Communiquer sur les ZMEL 2. Enlèvement de 300 corps morts illégaux	1. intégré dans les fonctions des services de l'État 2. 90 000 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Activités de loisirs	Cette mesure aura a priori des incidences économiques marginales sur les activités de loisir ainsi que les activités de commerce liées.		
-	-		
-	-		
-	-		

Incidences sociales				Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	Incidences a priori nulles	Impact sur la santé	Incidences a priori nulles		
Distribution des impacts	Incidences a priori nulles	Autres impacts	Incidences a priori nulles		

Incidences environnementales				Indice de confiance	***
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Les mouillages créent des cercles d'abrasion sur plusieurs mètres de diamètre par le mouvement des chaînes lors de l'évitement des navires : Le regroupement des mouillages permet de réduire les pertes physiques d'habitats, notamment sur les habitats sensibles à l'abrasion : les herbiers de zostères, les champs de laminaires, le maërl, les herminelles,..., en organisant ces mouillages sur des zones non vulnérables ou en installant des mouillages écologiques sur les sites sensibles.				
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 : Effet positif sur la protection des habitats et des espèces associées	Description si impact sur réseau N2000	Oui même si les DOOB des sites Natura 2000 doivent avoir déjà prévu ce type de mesure sur les habitats sensibles à l'abrasion des fonds.		
Durée des impacts	Durée de gestion des zones de mouillages organisées.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Effet local sur les zones de mouillages organisées.		
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts potentiellement forts, mais localisés aux zones de mouillage seulement : donc limité en superficie. Nécessité d'un contrôle par un gestionnaire et suivi environnemental transmis à l'État				

Analyse coût-efficacité		Indice de confiance	*
Mesure à coût de mise en œuvre modéré pour une efficacité forte			

Principales incertitudes
L'incertitude réside principalement dans le dimensionnement des actions qui seront mises en œuvre (nombre de corps-morts illégaux enlevés notamment), ceci pouvant faire varier relativement fortement les coûts de mise en œuvre de la mesure.

Sources d'informations

- [1] Le Berre, S., 2010 - Bountfiles Nautisme en Finistère, Observatoire de la fréquentation des mouillages de plaisance des côtes du Finistère, Résultats de la campagne aérienne du 25 juillet 2009. Rapport laboratoire Géomer LETG - UMR 6554 CNRS - Université de Bretagne occidentale, Nautisme en Finistère, 13p.
- [2] SIVOM du littoral des Maures, 2011. Étude préalable à l'élaboration d'un Schéma directeur du mouillage sur le littoral des Maures
- [3] MEDDE, 2011. L'observatoire des ports de plaisance. Résultats de l'enquête 2011.
- [4] Tarif enlèvement et destruction corps-mort mouillage Arzon. <http://www.urcan.fr/URCAN/1mouillages/0mouillages.htm>

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Promouvoir des méthodes de dragage et de clapage durable pour le milieu (intensité, engins utilisés)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Promouvoir des méthodes de dragage et de clapage durable pour le milieu (intensité, engins utilisés)	La faisabilité de mise en œuvre de cette mesure dépend principalement des sources de financements possibles qui pourront contribuer à l'instauration de ces actions incitatives, ainsi que des modalités d'incitations financières qui seront choisies.	Incidences économiques négatives pour les activités de travaux publics maritimes (prise en charge partielle surcoût)	Incidences sociales a priori marginales voir nulles	Impact positif direct sur D6 et indirect sur D1, D3, D4, D8 et D11. Efficacité et impacts proportionnels à l'effort consenti ET à la capacité des ports à s'équiper et/ou adapter leurs techniques d'entretien des infrastructures portuaires. Durée de l'impact = à priori pérenne	Mesure a priori coûteuse pour une efficacité proportionnelle à l'effort consenti et à la capacité des ports à s'équiper et/ou adapter leurs techniques d'entretien des infrastructures portuaires. Or, on sait que les dragages représentent une forte contrainte pour les ports, tant du point de vue financier que technique et opérationnel. Mesure donc a priori peu coût efficace

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Incitative
Description de la mesure	Cette mesure consiste à une incitation économique pour encourager de nouvelles méthodes d'exploitation durable du milieu sous forme de subventions par des fonds nationaux ou européens ou d'appels à projets.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Zones de dragage et de clapage	Population / acteurs ciblés	Activité de travaux publics maritimes		
Dimensionnement	<p>L'Analyse économique et Sociale (AES), effectuée en 2012 dans le cadre de l'élaboration des Plans d'Action pour le Milieu marin, présente des informations sur les entreprises des travaux publics maritimes comprenant [1] :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux dans l'eau (ou en mer), le dragage en eau de mer et les travaux sous-marins ; - la construction et la rénovation dans les ports, d'ouvrages en contact avec l'eau, quais, digues, formes de radoub, bateaux porte ; - les travaux de protection contre les inondations. <p>Il n'a pas été possible d'isoler les informations concernant uniquement le dragage et le clapage. Cependant, on peut illustrer les coûts de mise en œuvre de la mesure à partir des informations données par l'AES. En 2009, on estimait à environ 382 millions d'euros le chiffre d'affaires total relatif à l'ensemble des travaux publics maritimes [1] (le nombre d'entreprises de travaux publics maritimes pour la SRM MMN n'est pas disponible). Un changement de pratique faisant baisser de 5 % le chiffre d'affaires reviendrait donc à une perte d'environ 19 millions d'euros de chiffre d'affaires pour l'ensemble des entreprises de travaux publics dans cette SRM. .</p> <p>Deux possibilités de mise en œuvre de la mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit les incitations financières mises en place prennent en charge en intégralité le surcoût lié au changement de pratique. La promotion de méthodes d'exploitation durable du milieu auprès de l'ensemble des entreprises de travaux publics dans la SRM MMN reviendrait à un coût pour l'État d'environ 19 millions d'euros. - Soit il y a une prise en charge partielle du surcoût par l'État. Une prise en charge de 80 % du surcoût total reviendrait à un coût pour l'État d'environ 15 millions d'euros. 				
Délai de mise en œuvre de la mesure	2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	État, fonds européens

Conditions de réussite	-
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-

Faisabilité de mise en œuvre
La faisabilité de mise en œuvre de cette mesure dépend principalement des sources de financements possibles qui pourront contribuer à l'instauration de ces actions incitatives, ainsi que des modalités d'incitations financières qui seront choisies.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	Entre 15 millions d'euros (prise en charge à 80 % du surcoût lié au changement de pratique) et 19 millions d'euros (prise en charge totale du surcoût) si l'ensemble des entreprises de travaux publics est visé par cette mesure
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coûts des incitations financières	Entre 15 millions d'euros (prise en charge à 80 % du surcoût lié au changement de pratique) et 19 millions d'euros (prise en charge totale du surcoût) si l'ensemble des entreprises de travaux publics est visé par cette mesure	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Activité de travaux publics maritimes	Les incitations économiques auront pour objectif de compenser partiellement l'augmentation éventuelle du coût de l'action de dragage et de clapage par l'application de pratiques durables [1] (par exemple par l'utilisation de zones tampons lors de l'extraction de matériaux contaminés ou la mise en place de plateforme de gestion de traitement et de stockage de sédiments afin de limiter l'utilisation du clapage et protéger le milieu marin). Les incidences économiques seront donc négatives pour les activités de travaux publics maritimes.		
-	-		
-	-		
-	-		

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	Incidences a priori nulles	Impact sur la santé	Incidences a priori nulles	
Distribution des impacts	Incidences a priori nulles	Autres impacts	Incidences a priori nulles	

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Mettre en œuvre des méthodes de dragage et d'élimination des déblais de dragage les plus pertinentes dans le contexte environnemental local (ex. : refoulement hydraulique des déblais "au fil de l'eau" ou clapage ; choix d'un site d'immersion dispersif ou conservatif ; ...).</p> <p>Limiter l'intensité et la fréquence des dragages et clapages, mais aussi le nombre d'années d'exploitation qui sont les paramètres contrôlant en grande partie l'ampleur des impacts sur les fonds et les biocénoses (effets cumulés) : plus l'extraction est durable et intensive, plus l'impact sur la morphologie du fond et de la nature du sédiment est important (un affinement du sédiment dans le périmètre d'extraction des sites exploités intensivement est généralement observé).</p> <p>Mutualiser les opérations et les zones de clapage.</p> <p>Éviter autant que possible de draguer et claper à proximité des habitats fonctionnels sensibles et notamment les estuaires.</p>		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 : Effet positif sur la biodiversité : L'intensité des dragages conditionne la composition et la diversité faunistique (on observe classiquement sur les zones des travaux des réductions de 30 % à 90 % du nombre d'espèces et surtout de l'abondance et de la biomasse des invertébrés benthiques). Sur le long terme, il a été observé également des déplacements de populations (ou « shifts »), le premier notant un accroissement d'espèces	Description si impact sur réseau N2000	En théorie, la présence d'un site Natura 2000 à proximité des travaux rend obligatoire l'élaboration d'une étude d'incidences N2000 avec la démonstration que ces travaux n'engendrent pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces.

	<p>robustes après 50 ans de dragage, un appauvrissement des principales espèces et une progressive uniformité de la biodiversité.</p> <p>D1 : Limitation des opérations de dragages hors des zones d'estuaires : limitation de la dégradation des habitats et des biocénoses estuariennes, de la réduction de la surface de perte de leurs fonctionnalités écologiques.</p> <p>Autres descripteurs : Utiliser du matériel performant, voire innovant, pour limiter la multiplication des sources d'impact (ex. : engins de moindre intensité sonore --> action sur D11 ; technique pour limiter le risque de dispersion des MES lors des dragages --> action sur D8 ; performance du matériel pour réduire la durée des travaux --> action sur D1, D3, D4)</p>		
Durée des impacts	<p>Durée de l'impact > durée de la mesure. (mais mesure qui devrait être "pérenne").</p>	<p>Périmètre géographique / Impacts pays tiers</p>	<p>Variable selon le programme de dragage concerné (ex. : Pour le GPMB, le périmètre impacté par les travaux englobe l'ensemble de l'estuaire de la Gironde et son embouchure. Les volumes de dragage considérés sont énormes et les effets sont transportés sur l'ensemble de ce périmètre voire même au-delà. Pour les chantiers plus petits (par exemple Pornichet), les impacts sont généralement restreints à quelques km autour de la zone de travaux et de rejets des matériaux.).</p>
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	<p>Efficacité proportionnelle à l'effort consenti ET à la capacité des ports à s'équiper et/ou adapter leurs techniques d'entretien des infrastructures portuaires. Or, on sait que les dragages représentent une forte contrainte pour les ports, tant du point de vue financier que technique et opérationnel.</p>		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance *
<p>Mesure a priori coûteuse pour une efficacité proportionnelle à l'effort consenti et à la capacité des ports à s'équiper et/ou adapter leurs techniques d'entretien des infrastructures portuaires. Or, on sait que les dragages représentent une forte contrainte pour les ports, tant du point de vue financier que technique et opérationnel. Mesure donc a priori peu coûteuse efficace</p>	

Principales incertitudes
<p>Les incertitudes résident principalement dans le budget total qui sera finalement octroyé pour la promotion de pratiques durables, ainsi que dans les modalités d'incitations financières qui seront choisies pour l'application de cette mesure.</p>

Sources d'informations
<p>[1] Suivi environnemental des opérations de dragage et d'immersion, Guide méthodologique, GEODE, décembre 2012</p>

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Améliorer les connaissances, expérimenter, développer et mettre en œuvre de nouvelles techniques de pêche limitant les impacts sur les habitats benthiques



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Améliorer les connaissances, expérimenter, développer et mettre en œuvre de nouvelles techniques de pêche limitant les impacts sur les habitats benthiques	Techniquement faisable. La faisabilité de l'action b est principalement dépendante des sources de financements qui pourront contribuer à l'instauration des actions incitatives.	Pêche professionnelle : effets neutres à court terme, positifs sur le long terme.	Effets potentiellement positifs sur l'emploi pour la pêche professionnelle	Impact positif direct sur D6 et indirect sur D1 et D3. Efficacité difficilement quantifiable et qui nécessite une coopération de toute la profession. Durée de l'impact = durée d'application des techniques de pêche durable.	Les mesures incitatives pour l'utilisation de techniques sont coûteuses pour une efficacité difficilement quantifiable et qui nécessite une coopération de toute la profession.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Connaissance, recherche, expérimentation
Description de la mesure	Action a – renforcer l'expérimentation et le développement de nouvelles techniques de pêche Action b – inciter à la mise en œuvre de ces nouvelles techniques par les pêcheurs

Mise en œuvre de la mesure					
Zones concernées par la mesure	toute la sous-région marine	Population / acteurs ciblés	pratiquants de la pêche professionnelle maritime, scientifiques, gestionnaires		
Dimensionnement	<p>- Action a : étude estimée à 300 000 € comprenant un état des lieux sur les techniques de pêche expérimentées par le passé ainsi qu'un recensement des projets d'études de nouvelles techniques en collaboration avec l'Ifremer, des travaux de recherche sur de nouveaux dispositifs, des tests de prototypes en bassins puis en mer, l'évaluation des impacts économiques de ces nouveaux dispositifs sur l'activité de pêche, ainsi que la mise au point du procédé industriel (en préparation à la production en masse du dispositif).</p> <p>- Action b : incitation pour la promotion des techniques de pêche par</p> <ul style="list-style-type: none"> * la diffusion d'un guide sur les techniques de pêche limitant les impacts : Coût total estimé à 8 000 € comprenant la rédaction d'un guide avec infographie (20 jours à 300 €/j), la reprographie de 1000 exemplaires (1000 €) et la diffusion (1 000 €). * 8 réunions d'une journée d'information et de démonstration des techniques de pêche (une réunion auprès de chaque CDPMEM et CRPMEM de la SRM MMN) : Coût total estimé à 30 000 €, le coût d'un animateur et des intervenants (environ 5000 €) et autres coûts (reprographie poster, repas, frais de déplacement, etc.). * 1 réunion d'une journée d'échange de bonnes pratiques entre comités des pêches anglais et leurs homologues anglais afin de sensibiliser les pêcheurs étrangers fréquentant les eaux françaises : Coût total estimé à 15 000 € pour la réunion comprenant le coût d'un animateur et des intervenants (5000 €), le coût d'interprètes français/anglais (2000 € par interprète soit 4000 €), et autres coûts (reprographie poster, repas, frais de déplacement, etc.) * l'aide au remplacement de matériel et la compensation des pertes de rendement à court terme, qui reposerait sur les démarches de demandes de subventions existantes déjà ou à adapter. Le dispositif qui prend/prendra la suite des « contrats bleus » pourrait être utilisé. Ces budgets s'élevaient à 12,9 millions d'euros (dont 20 % financés sur budget communautaire du FEP), et on comptait 636 navires inscrits dans la démarche en 2008, principalement en Bretagne et sur le littoral atlantique [2]. Les contrats bleus intègrent cependant également des mesures ayant des objectifs autres que la modification des pratiques de pêche (ramassage de déchets, etc.), ces chiffres néanmoins montrent le fort investissement financier nécessaire pour l'aide à l'utilisation de nouvelles techniques de pêche. 				
Délai de mise en œuvre de la mesure	Action a : 3 ans Action b : 3 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	EP	Sources de financement identifiées à ce jour	financement FEAMP, LIFE..., AAMP, DPMA, future Agence française

					pour la biodiversité
Conditions de réussite	L'action a peut s'appuyer sur de nombreux projets de recherche existants visant à évaluer l'état des fonds marins, les impacts des engins de pêche sur ces fonds, et à tester de nouvelles techniques de pêche réduisant ces impacts (projet BENTHIS par exemple). Une coopération étroite entre pêcheurs, scientifiques et équipementiers devra être requise pour assurer une mobilisation effective des connaissances et développer des techniques de pêche en association avec les professionnels.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Mesure similaire à GdG/MC 06-18 et MMN 06-08-01. Une coordination à l'échelle nationale pour l'application de cette mesure permettrait de mutualiser ses coûts de mise en œuvre.				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement faisable. La faisabilité de l'action b est principalement dépendante des sources de financements qui pourront contribuer à l'instauration des actions incitatives.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Action a : Coût de l'étude	300 000 €	350 000 € + coûts des incitations à la promotion des nouvelles techniques de pêche (potentiellement important)
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Action b : * Coût des actions de communication/information pour la promotion des techniques de pêche * Aide au remplacement du matériel et compensation des pertes de rendements à court terme	* 53 000 € * coûts importants	

Incidences économiques			Indice de confiance	**
pêche professionnelle	La mise en œuvre de cette mesure affecte de manière limitée la pêche professionnelle si aucune mesure réglementaire ou incitative n'en résulte. Une incitation financière, dans un premier temps, permettrait de limiter les pertes de revenus. Sur le long terme, l'utilisation de techniques de pêche compatible avec les enjeux de conservation des habitats pourrait aider à l'amélioration de l'état des stocks halieutiques, et donc indirectement bénéficier aux pêcheurs, cependant l'amplitude de ces bénéfices est difficile à évaluer sans estimation des incidences des techniques de pêche développés.			
-	-			
-	-			
-	-			

Incidences sociales			Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	Effets potentiellement positifs sur l'emploi pour la pêche professionnelle	Impact sur la santé	-	
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-	

Incidences environnementales			Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Protection de l'intégrité des fonds contre l'abrasion par les arts trainants sur les substrats meubles			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 : Limitation de l'impact immédiat sur les biocénoses des substrats meubles exploités Actions sur D3, D4 Limiter les incidences indirectes sur les ressources halieutiques et la chaîne trophique	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui	
Durée des impacts	Durable si les expérimentations donnent des résultats satisfaisants	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité non quantifiable (dépend des résultats des expérimentations), et nécessite une coopération de toute la profession.			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
--------------------------------	----------------------------	-----------

Les mesures incitatives pour l'utilisation de techniques sont coûteuses pour une efficacité difficilement quantifiable et qui nécessite une coopération de toute la profession.

Principales incertitudes

Les incertitudes résultent principalement dans l'efficacité des techniques de pêche qui seront développées (minimiser les pertes de captures pour les pêcheurs tout en étant compatibles avec les enjeux de conservation des habitats). Les principales autres sources d'incertitudes concernent la nature des incitations économiques (uniquement des dispositifs types contrats bleus ont été considérés dans l'analyse, mais d'autres types d'incitation peuvent être imaginés) et la hauteur des aides financières.

Sources d'informations

[1] Daurès F., Vignot C., Jacob C., Desbois Y., Le Grand C., Léonardi S., Guyader O., Macher C., Demanèche S., Leblond E, Berthou P., 2012. Pêche Professionnelle/SRM MMN. Évaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM

[2] Guyader O., Jacob C., 2012. Coûts liés à la dégradation des ressources biologiques exploitées : cas des ressources halieutiques/SRM GDG. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



**Promouvoir des méthodes d'extraction des granulats marins durable pour le milieu
(intensité, engins utilisés, jachères, phasage)**



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Promouvoir des méthodes d'extraction des granulats marins durable pour le milieu (intensité, engins utilisés, jachères, phasage)	La faisabilité de mise en œuvre de cette mesure dépend principalement des sources de financements possibles qui pourront contribuer à l'instauration de ces actions incitatives, ainsi que des modalités d'incitations financières qui seront choisies.	Incidences négatives pour l'activité d'extraction de granulat si prise en charge partielle du surcoût lié au changement des pratiques.	Incidences sociales a priori marginales voir nulles	Impact positif direct sur D6 et indirect sur D1, D3, D4. Efficacité et impacts potentiellement forts au regard de la demande actuelle en granulat, mais dépendront des efforts consentis par les industriels. Durée de l'impact = durée d'application de la mesure.	Mesure a priori coûteuse pour une efficacité proportionnelle à l'effort consenti. Mesure donc a priori peu coût efficace

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Incitative
Description de la mesure	Cette mesure consiste à une incitation économique pour encourager de nouvelles méthodes d'exploitation durable du milieu sous forme de subventions par des fonds nationaux ou européens, d'appels à projets, ou d'un partenariat avec des centres de recherche par exemple pour tester différentes méthodes d'exploitation durable.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Zones d'extraction de granulats marins	Population / acteurs ciblés	Activité d'extraction de granulats marins		
Dimensionnement	<p>En 2009, on estimait à environ 24 millions d'euros le chiffre d'affaires total relatif à l'extraction de granulats marins dans la SRM MMN [1]. Un changement de pratique faisant baisser de 5 % le chiffre d'affaires des entreprises reviendrait donc à une perte d'environ 1,2 million d'euros de chiffre d'affaires pour l'extraction de granulat dans cette SRM.</p> <p>Deux possibilités de mise en œuvre de la mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit les incitations financières mises en place prennent en charge en intégralité le surcoût lié au changement de pratique. La promotion de méthodes d'exploitation durable du milieu auprès de l'ensemble des entreprises d'extraction de granulats dans la SRM MMN reviendrait à un coût pour l'État d'environ 1,2 million d'euros. - Soit il y a une prise en charge partielle du surcoût par l'État. Une prise en charge de 80 % du surcoût total reviendrait à un coût pour l'État d'environ 1 million d'euros. 				
Délai de mise en œuvre de la mesure	2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	État, fonds européens
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre

La faisabilité de mise en œuvre de cette mesure dépend principalement des sources de financements possibles qui pourront contribuer à l'instauration de ces actions incitatives, ainsi que des modalités d'incitations financières qui seront choisies.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	Entre 1 million d'euros (prise en charge à 80 % du surcoût lié au changement de pratique) et 1,2 million d'euros (prise en charge totale du surcoût)
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coûts des incitations financières	Entre 1 million d'euros (prise en charge à 80 % du surcoût lié au changement de pratique) et 1,2 million d'euros (prise en charge totale du surcoût)	

Incidences économiques			Indice de confiance	*
Activité d'extraction de granulats	Les incidences seront négatives si le secteur doit prendre en charge une partie du surcoût lié au changement de pratique.			
-	-			
-	-			
-	-			

Incidences sociales				Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	Incidences a priori nulles	Impact sur la santé	Incidences a priori nulles		
Distribution des impacts	Incidences a priori nulles	Autres impacts	Incidences a priori nulles		

Incidences environnementales			Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Limiter les incidences sur la morphologie des fonds au niveau de la zone d'extraction et dans son environnement immédiat (stratégie de dragage à établir en fonction de la dynamique hydrosédimentaire et de l'agitation locale pour permettre une restauration rapide du site) : l'impact direct des activités d'extraction peut être significatif et induire un véritable changement de la nature des fonds (changement granulométrique qui se traduit surtout par une augmentation des particules fines, sables et vases et une diminution des substrats grossiers). Les sillons de dragages peuvent être identifiables plusieurs années après l'arrêt des opérations d'extraction sur les fonds sableux à faible transit sédimentaire (source Desprey & Lafite, 2012).</p> <p>Limiter les risques d'atteinte au littoral (notamment grâce à l'éloignement des côtes) : Ifremer, préconisant de limiter les sites d'extraction dans la bande des 3 milles nautiques, pour réduire les impacts écologiques sur cette zone sensible et réduire les conflits d'usages.</p>			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	<p>D1 : Limitation de l'impact immédiat sur les biocénoses des substrats meubles exploités (on observe une baisse de 30 à 95 % de la biomasse, de l'abondance et de la richesse spécifique. L'impact sur le benthos dépend de l'intensité et du nombre d'années des extractions (Desprey & Lafite, 2012) limiter les incidences sur les peuplements benthiques en favorisant leur recolonisation par des périodes de jachère (ex. site de Baie de Seine). Recolonisation rapide pour les poissons, mais plus lente pour le benthos (10 ans). Limiter les incidences sur les espèces à croissance en lente (ex. : pour la communauté des sédiments grossiers, graviers et galets, en adaptant le rythme et l'intensité des extractions) Actions sur D1, D3, D4 Limiter les incidences indirectes sur les ressources halieutiques et la chaîne trophique D3 : Effet possible sur espèces halieutiques, mais variables selon les sites et limité à la zone d'extraction (tacaud, merla, rouget barbet, grondins,...) D11 : limitation du dérangement sonore</p>	Description si impact sur réseau N2000	En théorie, la présence d'un site Natura 2000 à proximité des travaux rend obligatoire l'élaboration d'une étude d'incidences N2000 avec la démonstration que ces travaux n'engendrent pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces.	
Durée des impacts	Durée d'application de la mesure.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Impact sur les fonds : à l'échelle de la cellule hydrosédimentaire. Impact sur le vivant : à l'échelle du site d'extraction et de ses environs proches.	

Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	De manière générale, efficacité et impact potentiellement important : La stratégie en cours d'élaboration pour la gestion des granulats vise à augmenter progressivement la proportion des granulats marins dans la production nationale, avec l'objectif de passer d'environ 2 % actuellement à 5 % en 2015-2020 (objectif de l'état sous la pression des industriels et de la raréfaction des gisements terrestres). Arrêt définitif en 2013 des extractions de maerl au niveau national À l'échelle de la SRM : efficacité et impacts dépendent du site d'exploitation considéré (localisation, nature des matériaux) et les efforts consentirent pour adapter les modalités d'extraction
---	---

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Mesure a priori coûteuse pour une efficacité proportionnelle à l'effort consenti. Mesure donc a priori peu coût efficace		

Principales incertitudes
Les incertitudes résident principalement dans le budget total qui sera finalement octroyé pour la promotion de pratiques durables, ainsi que dans les modalités d'incitations financières qui seront choisies pour l'application de cette mesure.

Sources d'informations
[1] Kalaydjian R., 2012. Extraction de matériaux marins/SRM MMN. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Réaliser de manière systématique pour tout nouveau projet de travaux maritimes, d'extraction de granulats marins, de clapage/dragage un suivi environnemental morpho et biosédimentaire, harmonisé à l'échelle de la sous-région marine, durant les phases de construction et d'exploitation, afin de suivre l'évolution du milieu soumis à cette pression



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Réaliser de manière systématique pour tout nouveau projet de travaux maritimes, d'extraction de granulats marins, de clapage/dragage un suivi environnemental morpho et biosédimentaire, harmonisé à l'échelle de la sous-région marine, durant les phases de construction et d'exploitation, afin de suivre l'évolution du milieu soumis à cette pression	Techniquement faisable.	Les études d'impact liées aux activités de dragage/immersion seront impactées pour les gestionnaires de ports. Les activités de dragage/immersion supporteront également une charge.	Incidences sociales a priori marginales	Impact positif direct sur D6 et indirect sur tous les autres descripteurs. Efficacité potentiellement forte. Durée de l'impact = à priori pérenne.	Efficacité potentiellement forte pour une mesure à faibles coûts de mise en œuvre.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Connaissance, recherche, expérimentation
Description de la mesure	Les mesures de suivi des activités de dragage et d'immersion sont aujourd'hui prescrites par l'arrêté préfectoral « loi sur l'eau ». L'objectif de cette mesure est de systématiser et d'harmoniser à l'échelle de la sous-région marine les suivis environnementaux pour les nouvelles autorisations et lors du renouvellement des autorisations pour les extractions existantes, avec des coûts de mise en œuvre faibles.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	toute la sous-région marine	Population / acteurs ciblés	opérateurs (extraction de granulats marins, clapage/dragage)		
Dimensionnement	Les coûts de modification des AP d'autorisation sont a priori marginaux (on estime à 20 jours de travail par un cadre administratif de catégorie A à 200 €/jour soit 4 000 €).				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	EP, acteurs	Sources de financement identifiées à ce jour	État
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le
------------------------	--------	------	------------------------------

			premier cycle DCSMM
Etude	-	-	4 000 €
Investissement	Modification des AP d'autorisation	4 000 € 4 000 €	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Activité de travaux publics maritimes	Les études d'impact liées aux activités de dragage/immersion seront potentiellement impactées pour les industriels d'extraction de matériaux. Le coût des études supplémentaires pour les exploitants dépend de la taille des surfaces considérées et des méthodes utilisées (par exemple un sondeur multifaisceaux n'a pas le même coût qu'un sondeur classique).		
Activité d'extraction de granulats	Les études d'impact liées aux activités de dragage/immersion seront potentiellement impactées pour les industriels d'extraction de matériaux. Le coût des études supplémentaires pour les exploitants dépend de la taille des surfaces considérées et des méthodes utilisées.		
-	-		
-	-		

Incidences sociales				Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	Incidences a priori marginales	Impact sur la santé	Incidences a priori marginales		
Distribution des impacts	Incidences a priori marginales	Autres impacts	Incidences a priori marginales		

Incidences environnementales				Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Acquérir des informations pertinentes et complètes, susceptibles d'être : - analysées conjointement pour une vision globale de la qualité des fonds marins, - comparées entre elles pour permettre une analyse critique et un retour d'expérience.				
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Les protocoles de suivi environnemental concernent un ensemble de compartiments de l'environnement, donc, selon le protocole ad hoc --> action possible sur D1, D3, D4, D7, D8 (voire D9), D11	Description si impact sur réseau N2000	En théorie, la présence d'un site Natura 2000 à proximité des travaux rend obligatoire l'élaboration d'une étude d'incidences N2000 avec la démonstration que ces travaux n'engendrent pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces.		
Durée des impacts	Durée de l'impact > durée de la mesure (mais mesure qui devrait être "pérenne").	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Variable en fonction du projet considéré		
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement forte associée à un suivi scientifique (type Comité de Pilotage) qui permettra un retour critique sur les résultats du suivi environnemental				

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	-
Efficacité potentiellement forte pour une mesure à faibles coûts de mise en œuvre.		

Principales incertitudes
Les incertitudes portent sur le coût des études et la répercussion que les industriels feront sur les prix du granulats marin. Enfin, la mise en place de seuil et l'accessibilité d'indicateurs objectivement vérifiables mesurant la sensibilité du milieu seront un gage de réussite de la mesure

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Réaliser un suivi environnemental morfo et biosédimentaire, harmonisé à l'échelle de la sous-région marine, après le démantèlement des installations ou la fin de l'exploitation du site, selon un calendrier établi par l'autorité compétente en fonction des enjeux, afin de s'assurer de la recolonisation du site



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Réaliser un suivi environnemental morfo et biosédimentaire, harmonisé à l'échelle de la sous-région marine, après le démantèlement des installations ou la fin de l'exploitation du site, selon un calendrier établi par l'autorité compétente en fonction des enjeux, afin de s'assurer de la recolonisation du site	Techniquement faisable.	Les études d'impact liées aux activités de dragage/immersion seront impactées pour les gestionnaires de ports. Les activités de dragage/immersion supporteront également une charge.	Incidences sociales a priori marginales	Impact positif direct sur D6 et indirect sur tous les autres descripteurs. Efficacité potentiellement forte. Durée de l'impact = à priori pérenne.	Efficacité potentiellement forte pour une mesure à faibles coûts de mise en œuvre.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Connaissance, recherche, expérimentation
Description de la mesure	L'objectif de cette mesure est de systématiser et d'harmoniser à l'échelle de la sous-région marine les suivis environnementaux après le démantèlement des installations ou à la fin des exploitations du site.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	toute la sous-région marine	Population / acteurs ciblés	opérateurs (extraction de granulats marins, clapage/dragage)		
Dimensionnement	Les coûts de modification des AP d'autorisation sont a priori marginaux (on estime à 20 jours de travail par un cadre administratif de catégorie A à 200 €/jour soit 4 000 €).				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	EP, acteurs	Sources de financement identifiées à ce jour	État
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	-				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	-	-	4 000 €
Investissement	Modification des AP d'autorisation	4 000 € 4 000 €	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Activité de travaux publics maritimes	Les études d'impact liées aux activités de dragage/immersion seront potentiellement impactées pour les industriels d'extraction de matériaux. Le coût des études supplémentaires pour les exploitants dépend de la taille des surfaces considérées et des méthodes utilisées (par exemple un sondeur multifaisceaux n'a pas le même coût qu'un sondeur classique).		
Activité d'extraction de granulats	Les études d'impact liées aux activités de dragage/immersion seront potentiellement impactées pour les industriels d'extraction de matériaux. Le coût des études supplémentaires pour les exploitants dépend de la taille des surfaces considérées et des méthodes utilisées.		
-	-		
-	-		

Incidences sociales				Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	Incidences a priori marginales	Impact sur la santé	Incidences a priori marginales		
Distribution des impacts	Incidences a priori marginales	Autres impacts	Incidences a priori marginales		

Incidences environnementales				Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Acquérir des informations pertinentes et complètes, susceptibles d'être : - analysées conjointement pour une vision globale de la qualité des fonds marins, - comparées entre elles pour permettre une analyse critique et un retour d'expérience.				
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Les protocoles de suivi environnemental concernent un ensemble de compartiments de l'environnement, donc, selon le protocole ad hoc --> action possible sur D1, D3, D4, D7, D8 (voire D9), D11	Description si impact sur réseau N2000	En théorie, la présence d'un site Natura 2000 à proximité des travaux rend obligatoire l'élaboration d'une étude d'incidences N2000 avec la démonstration que ces travaux n'engendrent pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces.		
Durée des impacts	Durée de l'impact > durée de la mesure (mais mesure qui devrait être "pérenne").	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Variable en fonction du projet considéré		
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement forte associée à un suivi scientifique (type Comité de Pilotage) qui permettra un retour critique sur les résultats du suivi environnemental				

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	-
Efficacité potentiellement forte pour une mesure à faibles coûts de mise en œuvre.		

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Coordonner l'élaboration d'une stratégie d'extraction et de gestion des granulats marins à l'échelle Atlantique et Manche.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Coordonner l'élaboration d'une stratégie d'extraction et de gestion des granulats marins à l'échelle Atlantique et Manche.	Techniquement faisable.	Activité d'extraction de granulat : meilleure visibilité temporelle et spatiales, mais nouvelles contraintes techniques	Incidences sociales marginales	Impact positif direct sur D6 et indirect sur D1, D3, D4. Efficacité et impacts potentiellement forts au regard de la demande actuelle en granulat, mais dépendront des efforts consentis par les industriels. Durée de l'impact = durée d'application de la mesure.	La coordination et l'appariement des problématiques locales avec des mesures ciblées grâce à la stratégie permet d'améliorer l'efficacité globale des futures mesures concernées. Pour un coût modeste, le levier peut être fort.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Gouvernance/Contrôle
Description de la mesure	On considère que cette mesure consiste à la mise en œuvre des actions suivantes : Action a – développer la connaissance sur les besoins en granulats, les volumes extraits et les impacts sur les sites, pour améliorer les pratiques Action b – décliner la stratégie nationale pour la gestion durable des granulats terrestres et marins et des matériaux et substances de carrières à l'échelle Atlantique-Manche

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	SRM MMN et SRM GdG/MC	Population / acteurs ciblés	activités d'extraction de granulats marins		
Dimensionnement	Action a : Coût estimé à 150 000 € (comprenant la mise en place d'un observatoire, une étude de prévision et de planification des extractions de granulat sur les deux façades Atlantique et Manche, une analyse des impacts de l'activité sur le milieu, une définition des bonnes pratiques selon les caractéristiques des sites, et la diffusion des informations aux porteurs de projets et services) Action b : Création d'instances de concertation entre les acteurs du territoire (professionnels de BTP et autres usagers de la mer, responsables portuaires, État, associations environnementales) par site d'extraction. On compte 29 sites d'extraction de matériaux (dont 21 en Manche et 8 en Atlantique) [1] [2]. Pour chaque site d'extraction de matériaux, on estime à une réunion annuelle de concertation animée par les services de l'État (1 journée pour un cadre administratif de catégorie A soit 250 €/j) soit un coût pour l'État estimé à 43 500 € pour une réunion par an et par site d'extraction sur la période du premier cycle DCSMM (6 ans).				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 à 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	État
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Mesure similaire à GdG/MC 06-16				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Coût de l'action 1a (amélioration de la connaissance et élaboration de la stratégie d'extraction)	150000	200 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	Coût action 1b (instances de concertation)	43 500 €	

Incidences économiques			Indice de confiance	**
Extraction des granulats	Meilleure visibilité temporelle et spatiale de leur activité. Mais la mise en œuvre de la stratégie pourra engendrer de nouvelles contraintes techniques pour l'activité.			
-	-			
-	-			
-	-			

Incidences sociales			Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi	Nouvelle répartition géographique de l'emploi dans le secteur du BTP	Impact sur la santé	-	
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-	

Incidences environnementales			Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Limiter les incidences sur la morphologie des fonds au niveau de la zone d'extraction et dans son environnement immédiat (stratégie de dragage à établir en fonction de la dynamique hydrosédimentaire et de l'agitation locale pour permettre une restauration rapide du site) : l'impact direct des activités d'extraction peut être significatif et induire un véritable changement de la nature des fonds (changement granulométrique qui se traduit surtout par une augmentation des particules fines, sables et vases et une diminution des substrats grossiers). Les sillons de dragages peuvent être identifiables plusieurs années après l'arrêt des opérations d'extraction sur les fonds sableux à faible transit sédimentaire (source Desprey & Lafite, 2012).</p> <p>Limiter les risques d'atteinte au littoral (notamment grâce à l'éloignement des côtes) : Ifremer, préconisant de limiter les sites d'extraction dans la bande des 3 milles nautiques, pour réduire les impacts écologiques sur cette zone sensible et réduire les conflits d'usages.</p>			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	<p>D1 : Limitation de l'impact immédiat sur les biocénoses des substrats meubles exploités (on observe une baisse de 30 à 95 % de la biomasse, de l'abondance et de la richesse spécifique. L'impact sur le benthos dépend de l'intensité et du nombre d'années des extractions (Desprey & Lafite, 2012) limiter les incidences sur les peuplements benthiques en favorisant leur recolonisation par des périodes de jachère (ex. site de Baie de Seine). Recolonisation rapide pour les poissons, mais plus lente pour le benthos (10 ans). Limiter les incidences sur les espèces à croissance en lente (ex. : pour la communauté des sédiments grossiers, graviers et galets, en adaptant le rythme et l'intensité des extractions) Actions sur D1, D3, D4 Limiter les incidences indirectes sur les ressources halieutiques et la chaîne trophique D3 : Effet possible sur espèces halieutiques, mais variables selon les sites et limité à la zone d'extraction (tacaud, merla, rouget barbet, grondins,...) D11 : limitation du dérangement sonore</p>	Description si impact sur réseau N2000	En théorie, la présence d'un site Natura 2000 à proximité des travaux rend obligatoire l'élaboration d'une étude d'incidences N2000 avec la démonstration que ces travaux n'engendrent pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces.	
Durée des impacts	Durée d'application de la mesure.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Impact sur les fonds : à l'échelle de la cellule hydrosédimentaire. Impact sur le vivant : à l'échelle du site d'extraction et de ses environs proches.	
Efficacité de la mesure /	Efficacité et impact potentiellement important : La stratégie en cours d'élaboration pour la gestion des granulats vise à augmenter			

Intensité de son impact	<p>progressivement la proportion des granulats marins dans la production nationale, avec l'objectif de passer d'environ 2 % actuellement à 5 % en 2015-2020 (objectif de l'état sous la pression des industriels et de la raréfaction des gisements terrestres)</p> <p>MC : peu efficace : L'unique procédure d'autorisation d'ouverture de travaux en cours pour l'extraction de sable coquillier concerne le site de Kafarnao à proximité de l'île de Sein. Le titre minier est accordé depuis mai 2011 pour une durée de 10 ans</p> <p>MMN et GdG : Efficacité et impacts variables selon le site d'exploitation considéré (localisation, nature des matériaux) et les efforts consentis pour adapter les modalités d'extraction</p> <p>L'arrêt définitif en 2013 des extractions de maerl au niveau national</p>
-------------------------	---

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance **
<p>La coordination et l'appariement des problématiques locales avec des mesures ciblées grâce à la stratégie permet d'améliorer l'efficacité globale des futures mesures concernées. Pour un coût modeste, le levier peut être fort.</p>	

Principales incertitudes
<p>Les incertitudes dépendent de l'hétérogénéité des situations locales. Plus l'hétérogénéité de ces situations est forte plus la coordination et l'appariement des stratégies d'extraction avec les documents de planification locaux sera utile.</p>

Sources d'informations
<p>[1] Kalaydjian R., 2012. Extraction de matériaux marins/SRM MMN. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM</p> <p>[2] Kalaydjian R., 2012. Extraction de matériaux marins/SRM GdG. Evaluation initiale des eaux marines dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM</p>

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Améliorer la prise en compte des enjeux liés aux habitats fonctionnels et particuliers dans les projets, plans et programmes ayant un impact sur le milieu marin. (mesure supprimée)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Améliorer la prise en compte des enjeux liés aux habitats fonctionnels et particuliers dans les projets, plans et programmes ayant un impact sur le milieu marin. (mesure supprimée)	Techniquement faisable.	Une légère augmentation des coûts des projets, plans et programmes est possible.	Pas d'incidence sociale importante.	Effet positif direct sur D6 et indirect sur les autres descripteurs Efficacité non quantifiable Durée de l'impact = Durée de l'application de la mesure	Cette mesure pourrait être considérée comme moyennement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Gouvernance, Contrôle
Description de la mesure	Rendre obligatoire la préparation de l'analyse des impacts sur le milieu marin et expliquer comment les enjeux ont été pris en compte.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Milieu marin	Population / acteurs ciblés	personnes en charge de la mise en place de certains projets, plans et programmes		
Dimensionnement	Coûts : Cartographier les zones écologiques sensibles [1], 40 000 €.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 à 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	-	Sources de financement identifiées à ce jour	-
Conditions de réussite	-				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	MMN 06-06-01 et MMN 06-03-01 : la même cartographie				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Cartographier les fonctions écologiques	Cartographie : 40 000 €	Cartographie : 40 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques

Indice de confiance

*

Toutes les activités impliquant des projets, plans et programmes ayant un impact sur l'estran	Coûts éventuels, et très incertains, liés aux actions nécessaires pour minimiser les impacts sur le milieu marin
---	--

-	-
-	-
-	-

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-	
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-	

Incidences environnementales			Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Meilleure prise en compte amont de la sensibilité des milieux, des usages et des pressions exercés sur ces milieux, avant les prises de décision et les planifications stratégiques pouvant porter atteinte aux habitats fonctionnels : Meilleure gestion/protection du patrimoine naturel et de l'intégrité des habitats			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 : meilleure protection des habitats sensibles comme les zones de frayères, de nourriceries, d'alimentation ou de repos. Meilleure protection des espèces associées à ces habitats. Meilleure prise en compte des fonctionnalités des écosystèmes à une échelle plus large. Effet potentiel sur tous les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui	
Durée des impacts	Durée de l'application de la mesure	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Échelle de la SRM	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts non évaluables			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Cette mesure pourrait être considérée comme moyennement coût efficace.		

Principales incertitudes
Efficacité et impacts non évaluables

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Encourager les pratiques respectueuses de l'environnement concernant les travaux maritimes pouvant avoir un impact sur l'intégrité des fonds, par exemple en incitant à l'écoconception de tout nouvel ouvrage sur le milieu marin en créant une écoconditionnalité sur les AOT



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Encourager les pratiques respectueuses de l'environnement concernant les travaux maritimes pouvant avoir un impact sur l'intégrité des fonds, par exemple en incitant à l'écoconception de tout nouvel ouvrage sur le milieu marin en créant une écoconditionnalité sur les AOT	Techniquement faisable.	Incidence potentiellement négative et significative sur les activités de travaux publics maritimes, de transport maritime et fluvial et de production d'électricité en mer	Impact nul ou marginal	Impact positif direct sur D6 et indirect sur D1, D3, D4. Efficacité et impacts potentiellement forts, mais dépendants du champ de connaissance qui est en progression sur le sujet. Durée de l'impact = liée à la durabilité des infrastructures.	Le coût-efficacité de cette mesure peut potentiellement être très élevé étant donné la réduction possible d'impact environnemental et le faible coût de mise en œuvre. Cela dépendra cependant des augmentations de coûts engendrés pour les financeurs d'ouvrages.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	<p>Nous considérons qu'une étude est mise en place au niveau national pour étudier les différents types d'ouvrages existants, leurs coûts et le type de conditions qui pourraient être développées afin de mettre en place cette mesure sans engendrer des coûts trop importants.</p> <p>Le coût de l'écoconditionnalité serait ensuite supporté en partie par les constructeurs des ouvrages afin de rester compétitif sur le court terme et en partie par les communes.</p> <p>Le DPM est géré à travers la réglementation de la domanialité. Une possibilité serait de mettre à jour la circulaire du 20 janvier 2012 relative à la gestion durable et intégrée du domaine public maritime naturel, afin de conseiller l'utilisation d'écoconditionnalité dans les AOT.</p>

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	DPM naturel	Population / acteurs ciblés	les constructeurs des ouvrages		
Dimensionnement	L'étude coûterait entre 60 000 et 80 000 € (source : Créocéan). Le coût de l'écoconditionnalité serait ensuite supporté en partie par les constructeurs des ouvrages afin de rester compétitif sur le court terme et en partie par les communes. Comme c'est l'État qui émet des appels d'offres ou les AOT pour ce type de construction, nous considérons que l'ensemble des maîtres d'ouvrage supportera potentiellement un coût plus élevé pour construire et entretenir ces ouvrages écologiques.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	pérenne	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	FEAMP 38 1b), option 2 : CPER, option 3 : Fonds Barnier
Conditions de réussite	La mesure devra en particulier être portée au niveau national pour mettre à jour la circulaire et instaurer l'écoconditionnalité de manière systématique dans les AOT.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Mesure similaire à MO C18				

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement faisable.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Étude sur les types d'ouvrages, les coûts et les modalités pour mettre en œuvre cette mesure	entre 60 000 et 80 000 €	Entre 60 000 et 80 000 €
Investissement	-	--	
Fonctionnement	-	-	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Travaux publics maritimes	Cette mesure augmenterait les coûts de constructions des ouvrages en milieu marin. Une partie de cette augmentation des coûts pourrait être supportée par les constructeurs afin de rester compétitifs et une autre partie par les communes. Ce type d'ouvrages correspond à des projets à budget important. En plus des coûts de construction élevés, les ouvrages classiques exigent entre autres des frais d'entretien (estimés entre 2500 et 3500 €/km pour les digues) et des travaux de conformement (estimés par exemple entre 300 000 et 400 000 €/km en Camargue) [1]. Il serait donc important de savoir quelle augmentation de coût pour les communes et autres financeurs serait engendrée par cette mesure. Cette incidence semble négative et potentiellement significative.		
Activités de transport maritime et fluvial	Les ports pourraient aussi être impactés par cette mesure avec potentiellement davantage de normes à respecter en matière de types d'ouvrages et des ouvrages plus coûteux.		
Activités de production d'électricité en mer	Cette mesure augmentera les coûts de constructions des ouvrages en milieu marin.		
-	-		

Incidences sociales		Indice de confiance	***
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	-
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Moderniser l'approche d'ingénierie de conception des infrastructures littorales en introduisant des performances écologiques aux dimensions techniques et économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diminuer l'empreinte écologique des ouvrages. - développer des matériaux et des design supports de biodiversité : béton biologique, quais avec abris, pontons supports de biotes, mouillages abris pour juvéniles, etc. - participe à la continuité des écosystèmes dans les zones anthropisées. - multi-usage des ouvrages (écologie + socio-économie). - création d'une gestion intégrée des zones côtières et du littoral par l'idée de pro-activité écologique des infrastructures humaines (impact positif pour des effets cibles : juvéniles, algues, nurserie, trophique, frayère). - augmente la réflexion sur la qualité des fonctions écologiques (habitat) développées jusqu'ici « par défaut » sur les ouvrages soumis à AOT. - transforme en opportunité pour l'innovation et le milieu marin une contrainte (stimulation des maîtres d'ouvrages à construire avec la biodiversité). - s'intègre aux objectifs « Eviter Réduire Compenser » de la Loi L 110-1 du Code de l'environnement visant l'équivalence en nature et le but de « no net loss ». 		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	<p>Répondre aux objectifs de la DCE : Bon État Écologique des zones « rouges » situées en zones portuaires (par exemple)</p> <ul style="list-style-type: none"> - diminution des impacts (renforcer le volet ERC + mesures d'accompagnement) - TVB et « corridor/réservoir » créé AUCSI par la main de l'homme (et non plus uniquement par conservation de milieux naturels - Éducation des populations riveraines et usagers des ports : labellisation d'AOT « éco-conçus » - gestion des ressources, notamment halieutiques, par la création d'habitats côtiers en zones protégées (ports = réserves de pêche « de fait ») - restauration écologique/ingénierie écologique marine (à développer) 	Description si impact sur réseau N2000	L'écoconception d'un nouvel ouvrage peut être considérée comme une mesure de compensation suite à des impacts potentiels analysés lors d'une étude d'incidences Natura 2000.
Durée des impacts	Durée de l'impact très supérieure à la durée de la mesure, liée à	Périmètre	Toutes zones concernées par des

	la durabilité des infrastructures faisant l'objet de l'AOT : enrochements > 250 ans, quais en béton > 100 ans, éolien > 25/30 ans.	géographique / Impacts pays tiers	aménagements côtiers : digues, épis, brises lames, ports, pipe-line, éolien off-shore, plateformes, zones de mouillages organisées, quais, pontons.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité réelle si l'on considère le champ de progression très important de réflexion sur le sujet dans la conception des infrastructures faisant l'objet d'AOT actuellement Intensité de l'impact très important si couplé à une bonne gestion des eaux côtières (dont surtout portuaires)		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance **
Le coût-efficacité de cette mesure peut potentiellement être très élevé étant donné la réduction possible d'impact environnemental et le faible coût de mise en œuvre. Cela dépendra cependant des augmentations de coûts engendrés pour les financeurs d'ouvrages.	

Principales incertitudes
La hauteur des coûts engendrés reste indéterminée jusqu'à la fin de l'étude.

Sources d'informations
-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Favoriser les pratiques de carénages respectueuses de l'environnement – qui enlèvent les salissures dans des conditions ne dégradant pas l'environnement



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Favoriser les pratiques de carénages respectueuses de l'environnement – qui enlèvent les salissures dans des conditions ne dégradant pas l'environnement	Faisabilité technique facile.	Activités de pêche et d'aquaculture impactés positivement, de manière significative et durablement. Impact en partie négatif sur les ports, autorités portuaires, collectivités.	Santé humaine impactée positivement, de manière significative et durablement. Impact négatif, significatif et durable probable sur les plaisanciers.	Impact positif direct sur D8 et indirect sur D1 et D9 Efficacité et impacts forts à condition de la mise en place d'installations bien dimensionnées Durée de l'impact = permanente	Coûts très élevés, efficacité forte.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Communication, Sensibilisation; Réglementaire; Connaissance, Recherche; Infrastructure
Description de la mesure	<p>Cette mesure pourrait consister en:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La réalisation d'une étude qui permettrait d'estimer les besoins en équipement de carénage dans chaque port et de vérifier les équipements existants. 2) La mise en place d'infrastructures selon les besoins de chaque port. 3) La réalisation de campagnes de sensibilisation du grand public et des usagers aux bonnes pratiques de carénage.

Mise en œuvre de la mesure						
Zones concernées par la mesure	Mers à marée; Ports.	Population / acteurs ciblés	Gestionnaires des ports. Ports (la SRM MMN dispose d'un total de 33 665 anneaux d'amarrage répartis dans 127 ports).			
Dimensionnement	<ol style="list-style-type: none"> 1) On estime les coûts de l'étude à 1 270 000€ pour les 127 ports de la SRM (10 000€ par port) [3]. 2) On estime la mise en place d'infrastructures à 250 000€ par port [4]. 3) On estime l'élaboration d'un dépliant d'information / sensibilisation à 30 000€. Puis la mise en application du dépliant, 100 000 dépliantes imprimées, 2 plis, 6 faces, papier standard non-plastifié pour un montant de 2 000€ [1]. On estime à 2 000€ un article (de sensibilisation/information) dans un journal (pendant 5 semaines); articles dans le journal 4 zones, 5 semaines, pour 1/2 page, remise commerciale de 30% pour 5 parutions (coûts basé sur le journal des plages [2]) ; soit 28 000€ pour le journal. Soit un montant total de 33 080 000€. 					
Délai de mise en œuvre de la mesure	<ol style="list-style-type: none"> 1) étude diagnostic sur 6 mois. 2) infrastructures sur 5 ans. 3) sensibilisation sur 5 ans. 	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Etat, EP, acteurs, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	FEDER/ADEME. [budget UE, DAM, collectivités, opérateurs privés...]. Peut-être agence de l'eau pour les aires de carénage.	
Conditions de réussite	Faisabilité administrative de difficulté moyenne.					
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles						

Faisabilité de mise en œuvre
Faisabilité technique facile.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Estimation des besoins en équipements de carénage dans chaque port et vérification des équipements existants. Elaboration d'un dépliant d'information / sensibilisation	1 300 000€ (1 270 000€ = 10 000 € pour 1 étude par port dans les 127 ports de la SRM; 30 000 pour 1 dépliant, inclus coûts de l'organisation de la campagne de sensibilisation)	33 200 000€ (pour 127 ports sur 5 ans)
Investissement	Mise en place d'infrastructures	31 750 000€ [2]31 750 000€ [2]	
Fonctionnement	Mise en application du dépliant; Faire passer un article (sensibilisation/information) dans un journal local (5 semaines)	30 000€ (=2 000€ pour 100 000 dépliés + 28 000€ pour Journal des Plages) par an	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Déchets marins	Incidences sur les ports, autorités portuaires, collectivités, etc. liées aux coûts de mise à jour des dispositifs (mais difficile à quantifier). Cette incidence semble être négative, significative et permanente.		
Pêche professionnelle et aquaculture	Meilleure croissance des stocks et moins de risques de contamination des produits de la mer. Cette incidence semble être positive, significative et permanente.		

Incidences sociales			Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	Amélioration potentielle des impact sur la santé (liée à la diminution de la pollution chimique et des macro déchets).	
Distribution des impacts		Autres impacts	Augmentation possible (très probable pour un certain nombre de plaisanciers) des coûts de carénages pour les plaisanciers. [Il faut noter qu'en France, la réglementation des lieux de traitement dit: "Les cales et sites d'entretien des coques de navires doivent être isolés du milieu aquatique, et les déchets traités comme déchets toxiques et dangereux". Le code des ports maritimes donne la règle au travers des articles L. 325-1, L. 325-2, L. 325-3, L. 322-1, L. 322-2, R. 322-2 et 353-4 du livre III relatif à la police des ports maritimes (gestion des déchets d'exploitation et sur les installations de réception portuaire pour les déchets des navires et des résidus de cargaisons). Ainsi les ports maritimes et de plaisance, doivent disposer d'installations adaptées pour recevoir tous les déchets en provenance des navires fréquentant le port. Le non-respect de ces textes engendre une contravention de cinquième classe (1 500 €). Ces textes ont été retranscrits dans le droit français à partir de la directive européenne du 27 novembre 2008. Dans le Code de l'environnement, l'article L. 216-6 reprend une disposition de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et précise que « déverser ou laisser s'écouler, directement ou indirectement, des substances potentiellement nuisibles pour la santé ou pour la faune et la flore est puni d'emprisonnement et de fortes amendes (75 000 € d'amende et une peine de deux ans d'emprisonnement...) ».]	

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Améliorer la qualité des eaux portuaires : Diminution/suppression des rejets de contaminants (cuivre, zinc, irgarol et autres substances biocides utilisées dans les peintures antisalissures) issus des aires de carénages lors de la maintenance et réparation des bateaux. Récupération des eaux chargées et des déchets issus du carénage, stockage et traitement/gestion des déchets toxiques selon la réglementation en vigueur.		
Nature des impacts sur	D1 : Diminution des effets nocifs sur les organismes marins	Description si	Potentiellement oui s'il existe des sites

les autres descripteurs	(mortalité des espèces sensibles, changements de sexe etc.). Les HAP, TBT et cuivre ont un impact négatif sur la biodiversité du compartiment benthique (source Rapport du groupe de travail sur le BEE Descriptor 8). D9 : Diminution de la contamination des espèces commerciales proches des zones portuaires (Impact important des TBT sur les coquillages)	impact sur réseau N2000	N2000 à proximité de zones portuaires.
Durée des impacts	Durée de l'impact = permanent si l'aire de carénage est bien entretenue et si les flux de polluants (biocides/métaux) sont évités/limités et contrôlés.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Echelle de l'enceinte portuaire et zones littorales adjacentes au port
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité importante si les installations sont bien dimensionnées : potentiellement aucun rejet direct dans l'environnement. Mais il est difficile de relier directement les effets d'une classe donnée de composés chimiques au déclin ou à l'absence spécifique d'une espèce marine		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance *
<p>Cette mesure semble assez peu coût-efficace au regard de l'incertitude sur la façon dont les gens vont réagir face aux coûts financiers, du temps, et par rapport à la facilité (des opérations de carénage). La mesure pourrait être efficace si les usagers se conforment aux bonnes pratiques de carénages: on va supposer que la loi est respectée.</p> <p>Coût relativement élevé.</p>	

Principales incertitudes
<p>Incertitudes décisionnelles: Le problème repose sur la façon dont les gens vont réagir face aux coûts financiers, du temps, et par rapport à la facilité (des opérations de carénage). Incertitude liée au comportement des individus.</p>

Sources d'informations
<p>[1] http://www.pixartprinting.fr/petit-format/impression-depliants/</p> <p>[2] http://www.midimedia-publicite.com/wp-content/uploads/2013/06/Plaque-3-%C3%A9ditions-JDP.pdf[1]</p> <p>[3] Tourrel, V. (2013) Gestion environnemental des ports de plaisance – La politique de gestion environnemental portuaire. Ports propres.</p> <p>[4] http://roland-lesauce.elunet.fr/index.php/post/30/10/2011/Le-Conseil-portuaire-valide-la-creation-dune-aire-de-carenage-et http://www.corse.eu/Operation-de-creation-et-d-amenagement-d-une-aire-de-carenage_a144.html</p>

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Structurer la filière de gestion à terre des sédiments dragués et développer les filières de valorisation et d'élimination



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Structurer la filière de gestion à terre des sédiments dragués et développer les filières de valorisation et d'élimination	Faisabilité technique de difficulté moyenne.	Travaux publics maritimes et activités d'extractions de matériaux marins impactés positivement de manière significative et durablement.	Emplois et santé humaine impactés positivement de manière significative et durablement.	Impact positif direct sur D8 et indirect sur D1, D3, D4, D5, D6 et D9. Efficacité potentiellement forte au regard du niveau souvent élevé de contamination des sédiments portuaires. Durée de l'impact = a priori pérenne.	Des coûts très élevés et une efficacité environnementale élevée.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	<p>Cette mesure vise à:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Dresser un bilan des normes techniques à l'intégration des sédiments dans les travaux maritimes et les travaux d'aménagement. 2) Décliner le guide sur la valorisation des déchets en technique routière en un guide sur la valorisation des sédiments en technique routière. 3) Elaborer des guides méthodologiques sur la valorisation des sédiments pour les travaux maritimes et les travaux d'aménagement. 4) Elaborer des schémas de gestion à terre des sédiments de dragage pour chaque département. 5) Valorisation des sédiments dragués

Mise en œuvre de la mesure		
Zones concernées par la mesure	Zones de dépôt: sédiments dragués déposés à terre (plage, remblai, décharge, lutte contre l'érosion, épandage agricole, réhabilitation de décharges imperméables ou de carrières, constitution de modelés paysagers, remblais portuaires... . Lorsque les sédiments sont trop pollués pour être valorisés, ils sont transportés dans des centres d'enfouissement. Le coût de cette solution pourra dépasser 100 euros la tonne pour les sédiments dangereux.	Population / acteurs ciblés
Dimensionnement	<p>Gestionnaires de ports (95,19% des matériaux dragués dans les Grands ports maritimes de la SRM MMN sont immergés; 4.72% sont déposés à terre; 0.07% sont utilisés pour le rechargement des plages [3]).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) On estime le coût d'un bilan des normes techniques à 75 000€. 2) On estime le coût du guide à 6 000€ Ht [1]. 3) On estime l'élaboration des guides méthodologiques à 12 000€ HT (6 000€ Ht par guide [1]). 4) On estime l'élaboration des schémas de gestion à 180 000€ pour les 9 départements (20 000€ par département [1]). 5) Pour les travaux, des chiffres avancés par le SRM: Port de Rouen = 4,5 M m3 de sable dragué et objectif = 100 000 m3 valorisé pour l'année 2013; Port du Havre = 2,5 M m3 dragué; Ports de la Manche a fait faire une étude avec Caen/UK et écoles de mines de Douai = valorisation des sédiments possibles dans certains cas mais 25 000 m3 de sédiments représentent 800 camions et un coût de 1,5 M €. <p>Il pourrait donc avoir un coût important, en particulier un coût de fonctionnement important. Mais en contrepartie, l'utilisation de ces sédiments à une valeur, donc ce n'est pas une perte totale. Rouen et le Havre font environ 96% du dragage dans le SRM. On estime alors 100 000 m3 valorisé par an, à partir de la 3ème année, pour un coût de 6M€ par an.</p>	

Délai de mise en œuvre de la mesure	1) bilan des normes techniques sur 6 mois. 2) guide sur 6 mois. 3) guides méthodologiques sur 12 mois. 4) schémas de gestion sur 2 ans. 5) valorisation à partir de la 3ème année	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Etat, EP	Sources de financement identifiées à ce jour	FEDER / ADEME
Conditions de réussite	Faisabilité administrative de difficulté moyenne.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles					

Faisabilité de mise en œuvre
Faisabilité technique de difficulté moyenne.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Dresser un bilan des normes techniques à l'intégration des sédiments dans les travaux maritimes et les travaux d'aménagement	75 000€	18 273 000 €
Investissement			
Fonctionnement	Décliner le guide sur la valorisation des déchets en un guide sur la valorisation des sédiments. Elaborer des guides méthodologiques. Elaborer des schémas de gestion à terre des sédiments Coûts directs de la valorisation (camions, etc.)	Décliner le guide sur la valorisation des déchets en un guide sur la valorisation des sédiments: 6 000€ Ht [1] Elaborer des guides méthodologiques: 12 000€ (2 guides à 6 000€ Ht [1]). Elaborer des schémas de gestion à terre des sédiments: 180 000€ pour 9 départements (20 000€ par schéma [1]). Valorisation: 6M€ par an pour 100 000 m3 à partir de la 3ème année.	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Travaux publics maritimes	Apport de matériaux supplémentaires pour les besoins d'aménagement (routiers, etc.) dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Dépenses associés. Cette incidence semble être positive, significative et durable.		
Activités d'extractions de matériaux marins	Augmentation prévisible de l'activité de valorisation des sédiments à terre. Cette incidence semble être positive, significative et durable.		

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	Emplois associés aux dépôts sur terre	Impact sur la santé	Amélioration possible de la qualité des eaux de baignade	
Distribution des impacts		Autres impacts		

Incidences environnementales			Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Impact positif direct lié à la diminution des opérations de clapage en mer et donc des risques d'apports en contaminants au milieu marin et des risques de colmatage/recouvrement/envasement des fonds.			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Impact positif indirect sur l'ensemble des compartiments du milieu marin : limitation du risque toxique (D1, D3, D4, D5, D6, D9)	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui s'il existe des sites N2000 à proximité de zones portuaires.	

Durée des impacts	Durée de l'impact > durée de la mesure. Mesure qui vise à une amélioration durable de la qualité des eaux.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Amélioration de la qualité du milieu à l'échelle de la zone de travaux (masses d'eau et cellule hydrosédimentaire).
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	<p>Efficacité potentiellement forte.</p> <p>D'après la synthèse annuelle CETMEF, en 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les métaux lourds : le seuil N2 a été dépassé sur 6 opérations de dragage et 1 site d'immersion correspondant ; le seuil N1 a été dépassé sur 33 sites de dragage et 16 sites d'immersion correspondants ; les éléments-traces métalliques immergés présentant des niveaux de concentration supérieurs au niveau de référence N2 sont le cadmium, le cuivre et le zinc. - pour les PCB : 2 sites de dragage présentant des dépassements de N2 ont fait l'objet de dépôt à terre et de dépôt en mer. - pour le TBT : 5 sites de dragage ont dépassé le niveau N2, 2 de ces opérations ont fait l'objet d'immersion, 1 de dépôt en mer, les 2 autres correspondant à des zones de dépôt à terre ; 10 opérations de dragage ont dépassé le niveau N1, 8 de ces opérations ont fait l'objet d'immersion, les 2 autres ont fait l'objet d'un dépôt à terre. - pour les HAP : 19 zones de dragage et 9 sites d'immersion auraient dépassé le seuil N2 pour les HAP, 30 zones de dragage et 9 sites d'immersion auraient dépassé le seuil N1 pour les HAP. <p>L'impact de cette mesure sera une réduction du nombre d'opération de dragage de sédiments contaminés se soldant par un rejet en mer des matériaux.</p> <p>Mais techniquement la mesure est difficile à mettre en oeuvre car les filières de valorisation sont restreintes et limitantes en termes de volumes de sédiment.</p>		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance *
<p>Cette mesure est coût-efficace avec des impacts environnementaux assez élevés (diminution des risques d'apports en contaminants au milieu marin et des risques de colmatage/recouvrement/envasement des fonds) et bénéficiant à l'ensemble des compartiments du milieu marin (tous les descripteurs).</p>	

Principales incertitudes
<p>Incertitude en ce qui concerne la mise en œuvre de la mesure due au fait que les filières de valorisation sont restreintes et limitantes en termes de volumes de sédiment.</p>

Sources d'informations
<p>[1] SAGE Seudre</p>

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Développer les schémas de référence des dragages à l'ensemble de la SRM



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Développer les schémas de référence des dragages à l'ensemble de la SRM	Mesure présentant d'importantes difficultés de mise en œuvre pour les différents ports maritimes de la sous-région marine.	Ports impactés potentiellement négativement, de manière significative et durablement. Activités de pêche et d'aquaculture, et tourisme littoral impactés positivement, de manière significative et durablement.	Impacts positifs, significatifs et durables sur les emplois et la santé humaine. Impact négatif et significatif possible due au changement potentiel des zones de prélèvement actuelles.	Impact positif direct sur D8 et indirect sur D1, D3, D4, D6 et D11. Efficacité et impacts proportionnels à l'effort consenti ET à la capacité des ports à s'équiper et/ou adapter leurs techniques d'entretien des infrastructures portuaires. Durée de l'impact = a priori pérenne.	Des coûts faibles et une efficacité environnementale potentiellement élevée

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Gouvernance, Contrôle
Description de la mesure	Cette mesure vise à: 1) Créer un comité d'information et de suivi des opérations de dragage. 2) Diffuser le guide méthodologique sur les études d'impact dans le cadre d'opérations de dragage et de l'immersion rédigé sous le pilotage PTF et GEODE (sortie prévue début 2014).

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	(1) Zones de prélèvements (ports et leur chenaux d'accès, estuaires). 2) Zones de dépôt (les immersions de matériaux dragués se font principalement en mer; ils peuvent aussi servir au rechargement des plages ou être déposés à terre).	Population / acteurs ciblés	Services locaux en charge de la planification des autorisations de dragage / d'immersions (service en charge de la police de l'eau). Fréquence des opérations de dragage en SRM MMN: en moyenne tous les 23 mois (dans les ports de plaisance) [1]. Volume dragué moyen par port de plaisance concerné par les opérations de dragage en SRM MMN: 5091 mètres cubes. Volume dragué en SRM MMN: 1059080 mètres cubes (dans les ports de plaisance) [1]. 11,2 millions de tonnes de sédiments dragués pour la façade Manche et Mer du Nord (48,30%) [2]. 95,19% des matériaux dragués dans les Grands ports maritimes de la SRM MMN sont immergés; 4.72% sont déposés à terre; 0.07% sont utilisés pour le rechargement des plages [2].		
Dimensionnement	Nous estimons les coûts associés à la diffusion du guide méthodologique à environ 1 000€ (pour 1 000 exemplaires) [1] Soit un total de 1 000€.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	Diffusion du guide sur 6 mois.	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Etat	Sources de financement identifiées à ce jour	FEAMP art 79 ter et quater et 35 / FEDER / ADEME. [Etat]
Conditions de réussite	Faisabilité administrative: facile (création de groupes de travail).				
Interactions éventuelles	Synergie(s) éventuelle(s) avec la mesure GdG/MC 19 (Produire des schémas directeurs de dragage pluriannuels avec une perspective				

avec d'autres mesures nouvelles	de gestion territoriale à une échelle géographique adaptée, en y associant un comité de suivi).
---------------------------------	---

Faisabilité de mise en œuvre
Mesure présentant d'importantes difficultés de mise en œuvre pour les différents ports maritimes de la sous-région marine.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSSM
Etude			1 000€
Investissement			
Fonctionnement	Coût associés à la diffusion du guide	1 000€	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Activités liées aux services maritimes et financiers	<p>Incidence sur les ports, associée au risque d'augmentation des coûts si la technique de dragage doit changer. Possibilités d'économie en reconsidérant sur une activité pluriannuelle la nécessité de dragage. Travail possible d'adaptation du balisage sur les chenaux de navigation pour éviter certains dragages. Synergies possible avec certains grands travaux de terrassement qui pourraient utiliser des matériaux de dragages à terre (sous réserve de la connaissance de leurs qualités).</p> <p>Cette incidence est modérée; elle semble être significative et permanente.</p>		
pêche et aquaculture	<p>Les activités de pêche peuvent se trouver impactées par les dragages par une limitation de leur emprise spatiale. Réduction des relargage de polluants dans le milieu et donc des risques pour la chaîne trophique et les espèces commerciales.</p> <p>Cette incidence semble être positive, significative et permanente.</p>		
Tourisme littoral	<p>Le tourisme littoral pourrait être impacté positivement par une meilleure visibilité dans l'eau. Impacts positifs possible de la mesure sur les loisirs en mer.</p> <p>Cette incidence semble être positive, significative et permanente.</p>		

Incidences sociales		Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	<p>Créations d'emplois dans le secteur du dragage et emplois associés aux dépôts sur terre.</p> <p>Incidences secondaires possibles: créations d'emplois (si la nouvelle mesure a pour effet de diminuer les effets négatifs du dragage comme une diminution de la quantité de sédiments et des dommages associés à l'activité de dragage) dans les domaines de la pêche, des cultures marines, ressources minières, commerce maritime, énergies renouvelables en mer, extraction de granulats.</p>	Impact sur la santé	Amélioration possible de la qualité des eaux de baignade
Distribution des impacts		Autres impacts	Un changement des zones de prélèvement actuelles aurait des impacts importants (par exemple, perte d'accès à certains ports pour les navires de grande taille,...).

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Mettre en œuvre des méthodes de dragage et d'élimination des déblais de dragage moins génératrices de panaches turbides et donc susceptibles de remettre en suspension les contaminants présents dans les sédiments dragués.</p> <p>Trouver des filières de traitement à terre des matériaux contaminés.</p> <p>Mutualiser les opérations et les zones de clapage.</p> <p>Eviter autant que possible de draguer et claper à proximité des habitats fonctionnels sensibles et notamment les estuaires.</p> <p>Améliorer la connaissance et le suivi des impacts des dragages sur l'environnement marin.</p>		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 : Effet positif sur la biodiversité : L'intensité des dragages conditionne la composition et la diversité faunistique (on	Description si impact sur réseau	Potentiellement oui s'il existe des sites N2000 à proximité de zones portuaires.

	<p>observe classiquement sur les zones des travaux des réductions de 30 % à 90 % du nombre d'espèces et surtout de l'abondance et de la biomasse des invertébrés benthiques). Sur le long terme, il a été observé également des déplacements de populations (ou «shifts»), le premier notant un accroissement d'espèces robustes après 50 ans de dragage, un appauvrissement des principales espèces et une progressive uniformité de la biodiversité.</p> <p>D1 : Limitation des opérations de dragages hors des zones d'estuaires : limitation de la dégradation des habitats et des biocénoses estuariennes, de la réduction de la surface de perte de leurs fonctionnalités écologiques.</p> <p>Autres descripteurs : Utiliser du matériel performant voire innovant pour limiter la multiplication des sources d'impact (ex. : engins de moindre intensité sonore --> action sur D11 ; Limitation de surface impactées --> D6 Performance du matériel pour réduire la durée des travaux --> action sur D1, D3, D4)</p>	N2000	
Durée des impacts	Durée de l'impact > durée de la mesure. (mais mesure qui devrait être "pérenne")	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Variable selon le programme de dragage concerné (ex. : les dragages du GPMB sont réalisés au sein de 3 masses d'eau DCE, tandis que le dragage du port de Pornichet a des incidences beaucoup plus localisées.).
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité proportionnelle à l'effort de promotion consentie ET à la capacité des ports à s'équiper et/ou adapter leurs techniques d'entretien des infrastructures portuaires. Or, on sait que les dragages représentent une forte contrainte pour les ports, tant du point de vue financier que technique et opérationnel.		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Cette mesure est coût-efficace avec des impacts environnementaux élevés et bénéficiant à plusieurs descripteurs. Coût peu élevé.		

Principales incertitudes
Pour les coûts, les schémas de référence pourraient imposer un changement de la technique de dragage (ce qui conduirait à un coût supplémentaire).

Sources d'informations
[1] Sage Seudre

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Communiquer et sensibiliser sur le geste d'abandon inapproprié des déchets auprès des usagers exerçant des activités professionnelles ou de loisir en mer



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Communiquer et sensibiliser sur le geste d'abandon inapproprié des déchets auprès des usagers exerçant des activités professionnelles ou de loisir en mer	Facile.	Tourisme littoral et activités de pêche et d'aquaculture impactés positivement, de manière significative et durablement.	Santé humaine et usagers de la mer impactée positivement, de manière significative et durablement.	Effet positif direct sur D10 et indirect sur D1, D6, D8 Efficacité dépendante des mesures de sensibilisation Durée de l'impact = Durée de la sensibilisation de la population cible	Des coûts élevés et une efficacité environnementale potentiellement élevée.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication, Formation, Sensibilisation
Description de la mesure	La mesure pourrait impliquer des activités de sensibilisation sur le geste d'abandon inapproprié des déchets en mer auprès des usagers exerçant des activités professionnelles ou de loisir en mer, telles que: <ul style="list-style-type: none"> - des informations à publier dans des magazines de nautisme, voile et sports nautiques; - la distribution de dépliants aux employeurs de professionnels de la mer et aux associations liées aux activités professionnelles ou de loisir en mer; - des informations à publier dans les magazines destinés exclusivement aux professionnels de la mer (par exemple par l'intermédiaire de syndicats).

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Usagers exerçant des activités professionnelles ou de loisir en mer; les surfeurs et les plongeurs. Les loueurs de bateaux / matériel pour activités récréatives marines.		
Dimensionnement	<p>1) Nous estimons le coût d'élaboration d'un dépliant d'information / sensibilisation à 30 000€. Puis la mise en application du dépliant, 100 000 dépliants imprimés, 2 plis, 6 faces, papier standard plastifié pour un montant de 10 000€ [1]. Soit un coût annuel de 10 000€ pour 100 000 dépliants.</p> <p>2) Nous estimons le coût pour faire passer un article (de sensibilisation/information) dans des magazines de nautisme, voile et sports nautiques (magazines cibles: Côt&pêche - http://www.cotepeche.fr/; Pêche en Mer; Pêches et Bateaux; Voile magazine; Moteur Boat magazine; l'Argus du Bateau), 2 fois par an (1 fois tous les 6 mois), à 10 000€ pour une double page (basé sur le coût d'un article dans Bateaux ou Kite Boarder [2]). Soit un coût de 120 000€ pour 6 magazines, soit 122 000€ par an.</p> <p>Soit un coût total d'environ 162 000€.</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1) élaboration d'un dépliant d'information / sensibilisation sur 6 mois. 2) faire passer un article (de sensibilisation/information) dans des magazines de nautisme, voile et sports nautiques sur 6 mois (à renouveler).	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Etat, EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	
Conditions de réussite	Facile.				
Interactions éventuelles					

avec d'autres mesures nouvelles	
---------------------------------	--

Faisabilité de mise en œuvre
Facile.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Elaboration d'un dépliant d'information / sensibilisation	30 000€, une fois, inclus coûts de l'organisation de la campagne de sensibilisation.	680 000 €
Investissement			
Fonctionnement	Mise en application du dépliant; Faire passer un article (sensibilisation/information) dans des magazines de nautisme, voile et sports nautiques, 2 fois par an (1 fois tous les 6 mois).	10 000€ pour 100 000 dépliant. 120 000€ par an pour 6 magazines de nautisme, voile et sports nautiques. Coût annuel.	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Tourisme littoral	Incidence sur le tourisme littoral qui semble positive car il devrait y avoir moins de déchets sur les plages, ce qui pourrait entraîner pour les communes une amélioration d'image qui est bénéfique à l'économie touristique locale. Pour les professionnels de la mer (toutes activités confondues), une réduction des déchets en provenance de leur activité pourrait participer à un changement d'image. Cette incidence semble être positive, significative et durable.		
Pêche professionnelle, aquaculture	La pêche et l'aquaculture pourraient être impactées positivement, il devrait y avoir une réduction des dégâts sur les engins de pêche et une diminution de la dégradation du milieu due à la pollution (macro et micro déchets). Cette incidence semble être positive, significative et durable.		

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	L'absence/moins de déchets sur le littoral peut réduire/éliminer le risque de blessure	
Distribution des impacts		Autres impacts	Impact sur les usagers de la mer et du littoral (pollution visuelle)	

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Diminution des macrodéchets ménagers et autres.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	<p>Diminution des volumes des macrodéchets en mer et de leur effets sur l'environnement :</p> <p>D1 : Protection des biocénoses du médiolittoral meuble affectées par l'accumulation de macrodéchets ou par le nettoyage des plages (ex : destruction des communautés à <i>Talitrus saltator</i>, ou impacts sur les gravelots, pluviers bécasseaux dus au ramasse des lisses de mer et destruction des nids en haut de plage</p> <p>D1 : Protection de certains habitats sensibles (les grottes par exemple qui constituent des sites d'accumulation des macrodéchets)</p> <p>D1 : Diminution de la mortalités des oiseaux (espèces principalement touchées étant celles qui s'alimentent en surface : pétrels, procellariés (<i>Fulmar boréa</i> en particulier) et laridés, et les planctonophages : puffins et stariques), des mammifères marins (baleine à bosse, baleine de Cuvier, ...) et tortues (luth et caouanne) par ingestion ou piégeage.</p> <p>D6 : Moins de recouvrement des fonds dans les zones profondes de concentration des macrodéchets</p> <p>D8 : Diminution des microparticules plastiques</p>	Description si impact sur réseau N2000	Oui au regard de la circulation des déchets en mer

Durée des impacts	Durée = période de sensibilisation puis fonction de la pérennité ou non des changements de comportements	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Echelle de la SRM voire national. Peut concerner aussi les pays tiers au regard de la circulation des déchets en mer
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts dépendants des mesures de sensibilisation		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Cette mesure semble peu coût-efficace avec des impacts environnementaux élevés et bénéficiant à plusieurs descripteurs. Coût assez élevé.		

Principales incertitudes
Incertitudes liées au comportement des individus et à l'efficacité des mesures de sensibilisation.

Sources d'informations
[1] http://www.pixartprinting.fr/petit-format/impression-depliants/ [2] http://www.tarifspresse.com/frmMain.aspx?pageid=4&ombrelleid=&supportid=00028

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Recenser les initiatives existantes de « pêche aux déchets » dans le cadre de l'activité maritime professionnelle et poursuivre leur mise en place (fusion 10-04-02 et 10-04-03)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Recenser les initiatives existantes de « pêche aux déchets » dans le cadre de l'activité maritime professionnelle et poursuivre leur mise en place (fusion 10-04-02 et 10-04-03)	Faisabilité technique de difficulté moyenne voire élevée.	Pêche professionnelle et tourisme littoral impactés positivement, de manière marginale et temporairement. Ports impactés négativement, de manière significative et temporairement.	Santé humaine impactée positivement, de manière significative et temporairement.	Impact positif direct sur D10 et indirect sur D1, D3, D8 et D6. Efficacité difficilement vérifiable et dépendante des moyens fournis aux professionnels. Durée de l'impact = variable selon l'arrivée de nouveaux déchets sur les sites.	Coûts élevés, efficacité incertaine. Mesure peu coûteuse

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Incitatif, Gouvernance, Contrôle
Description de la mesure	Cette mesure pourrait consister en: 1) une étude de la possibilité de mise en place d'initiatives de « pêche aux déchets » (établir quel sera le nombre de bateaux qui feront partie de l'initiative); 2) l'encouragement des pêcheurs favorisant les initiatives de collecte de déchets en mer (rémunération du ramassage des engins perdus et des déchets).

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Différentes zones en mer: les déchets peuvent être concentrés dans une zone par l'action des courants marin; ils peuvent être éparpillés; ou encore situés dans un estuaire.	Population / acteurs ciblés	Participants aux activités de ramassage dédiées et dans le cadre d'une activité maritime professionnelle.		
Dimensionnement	1) On estime à 10 000€ l'écriture d'un rapport par les experts. 2) Le fond de Développement Durable pour la Pêche (F2DP) est également un gestionnaire de contrats bleus. En 2009, pour la sous-région golfe de Gascogne, F2DP gérait les contrats de 8 ports représentant 140 navires pour une collecte de 385,3 tonnes de déchets et un montant d'indemnisation s'élevant à environ 122 200 euros (soit F2DP). Soit 317 € par tonne. On estime 400 tonnes par an au coût de 125 000€.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1) étude sur 6 mois. 2) encouragement des pêcheurs sur 5 ans.	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	EP, CL, acteurs	Sources de financement identifiées à ce jour	FEAMP 38 1a)
Conditions de réussite	Faisabilité administrative de difficulté moyenne voire élevée.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure est similaire aux mesures GdG/MC 25 (Favoriser les initiatives de collecte de tous les déchets en mer (dédiées ou dans le cadre de l'activité maritime professionnelle) et MO C50 (Poursuivre la mise en place d'initiatives de « pêche aux déchets » dans le cadre de l'activité maritime professionnelle)				

Faisabilité de mise en œuvre

Faisabilité technique de difficulté moyenne voire élevée.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Recensement d'initiatives de « pêche aux déchets »	10 000€	635 000 €
Investissement			
Fonctionnement	Collecte de déchets	625 000 € (125 000€ pour 400 tonnes par an)	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Pêche professionnelle	Diminution de la dégradation du milieu due à la pollution (macro et micro déchets). Les pêcheurs vont recevoir de l'argent pour récolter les déchets mais ils perdent de la place pour leur activité de pêche. Mais effet positif, les pêcheurs en tirent un bénéfice. Cette incidence semble être en positive, marginale et semi-permanente		
Déchets marins	Impact sur les ports ou les communes (augmentation des coûts de gestion des déchets marins). Cette incidence semble être négative, significative et semi-permanente		
Tourisme littoral	Ports plus propres donc amélioration de l'image qui est bénéfique à l'économie touristique locale. Cette incidence semble être positive, marginale et semi-permanente		

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	-	Impact sur la santé	Diminution du risque de blessure.	
Distribution des impacts	-	Autres impacts	-	

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Récupération des macrodéchets de tout type, mais en particulier liés à l'activité de pêche et à la mytiliculture (qui est mentionnée comme source prédominante des macro-déchets (constitués à 60 % de filets à moules) au nord de la Baie de Somme et qui fait l'objet d'opérations ponctuelles de ramassage des déchets dans le cadre d'une démarche éco-responsable).		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1-D3 : Diminution de la pêche fantôme / piégeage / enchevêtrement D1 : Protection des espèces (oiseaux, tortues, ...) et habitats sensibles (les grottes, biocénoses du médiolittoral meuble affectées par le nettoyage des plages ...) D6 : Diminution de recouvrement des fonds dans les zones profondes de concentration des macrodéchets D8 : Diminution des micoparticules plastiques	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui au regard de la mobilité des déchets en mer.
Durée des impacts	Durée = permanente jusqu'à ce que les sites nettoyés soient à nouveau perturbés par des apports de déchets : dépendant de mesures plus globales et amont.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Echelle de la SRM, voire de pays tiers au regard de la mobilité des déchets en mer.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité dépendante des moyens fournis aux professionnels pour récupérer et stocker les déchets sans interférer notablement sur leur activité (équipement, indemnisation, ...). Les impacts sur le milieu naturel probablement peu significatifs au regard des volumes de déchets qui arrivent en mer périodiquement.		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Le coût-efficacité de la mesure est discutable. Même si elle permet la récupération de macrodéchets, et qu'elle bénéficie à plusieurs descripteurs l'efficacité dépendra du montant à dépenser pour assurer la participation des professionnels d'activités maritimes. On estime que plus le montant donné aux pêcheurs est élevé, plus les pêcheurs effectueront la pêche aux déchets, cependant, il est difficile d'établir un coût par tonne en dessous duquel cette mesure pourrait se généraliser et être efficace car pour cela il faudrait connaître la valeur des dégâts et les coûts associés aux autres méthodes.		

Principales incertitudes
Incertitudes techniques/environnementales liées à la maturité des techniques.

Sources d'informations

-

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Intégrer un volet littoral dans les plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Intégrer un volet littoral dans les plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés	Faisabilité technique moyenne.	Tourisme littoral et activités de pêche et d'aquaculture impactés positivement, de manière significative et durablement.	Santé humaine et usagers de la mer impactés positivement, de manière significative et durablement.	Impact positif direct sur D10 et indirect sur D1, D6 et D8 . Efficacité potentiellement forte mais difficilement quantifiable. Durée de l'impact = durée des plan départementaux + renouvellement possible.	Des coûts faibles et une efficacité environnementale potentiellement élevée.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Etude; Connaissance, Recherche, Expérimentation; Travaux
Description de la mesure	Cette mesure pourrait consister en un développement de plans de gestion intégrant un volet littoral.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Zones le long du littoral où sont localisées des anciennes décharges et zones potentielles de décharges sauvages. Zones de diffusion de la pollution provenant des décharges littorales (zones côtières, zones marines). Et toute la zone côtière de façon générale.	Population / acteurs ciblés	Conseil général		
Dimensionnement	Pour modifier les plans départementaux existants, on estime un besoin en 0.2 ETP (pour 1 ETP à 40 000€ brut) pour la première année, puis 0.1 pour revoir les plans tous les 5-6ans. Donc les coûts seraient de 8000€ pour la 1ere année et 4000€ pour les autres années. Les coûts de fonctionnement dépendront des plans (impossible à déterminer avant l'étude).				
Délai de mise en œuvre de la mesure	développement des plans sur 1 an.	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Conseil général	Sources de financement identifiées à ce jour	ADEME, Conseil général
Conditions de réussite	Faisabilité administrative moyenne.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure est similaire à la mesure MO C47 (Intégrer dans les plans départementaux de gestion des déchets un volet spécifique littoral : modalités de ramassage et d'élimination des déchets sur le littoral et en mer (tributaires, agglomération, plage, récupérations par la pêche...)). Synergie éventuelle avec MMN 10-05-02 (Renforcer la collecte par les collectivités locales des déchets présents dans les zones de baignade).				

Faisabilité de mise en œuvre

Faisabilité technique moyenne.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Développement des plans de gestion	28 000 €	28 000€
Investissement	Pas de travaux nécessaires		

Fonctionnement	Selon les plans, impossible à déterminer avant étude.		
----------------	---	--	--

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Tourisme littoral	Moins de déchets sur les plages/dans l'eau peut entrainer pour les communes une amélioration d'image qui est bénéfique à l'économie touristique locale. Cette incidence semble être positive, significative et permanente.		
Pêche professionnelle, aquaculture	Diminution de la dégradation du milieu due à la pollution (macro et micro déchets). Cette incidence semble être positive, significative et permanente.		

Incidences sociales		Indice de confiance	**
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	L'absence/moins de déchets sur les plages ou dans l'eau peut réduire/éliminer le risque de blessure et de pollution.
Distribution des impacts		Autres impacts	Impact sur les usagers de la mer (pollution visuelle)

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Diminution des flux de déchets de la terre vers la mer, notamment lors des fortes pluies ou par le vent.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	<p>Spécifiquement concernant les décharges : limitation de la population de Goélants Leucophées qui prolifèrent en partie grâce aux décharges publiques et qui ont un impact négatif important sur plusieurs autres espèces oiseaux (prédation, compétition soatiale, ...)</p> <p>Plus généralement, diminution des volumes des macrodéchets en mer et de leurs effets sur l'environnement :</p> <p>D1 : Protection des biocénoses du médiolittoral meuble affectées par l'accumulation de macrodéchets ou par le nettoyage des plages (ex : destruction des communautés à Talitrus saltator, ou impacts sur les gravelots, pluviers becasseaux dûs au ramasse des laisses de mer et destruction des nids en haut de plage</p> <p>D1 : Protection de certains habitats sensibles (les grottes par exemple qui constituent des sites d'accumulation des macrodéchets)</p> <p>D1 : Diminution de la mortalités des oiseaux (espèces principalement touchées étant celles qui s'alimentent en surface : pétrels, procellaridés (Fulmar boréa en particulier) et laridés, et les planctonophages : puffins et stariques), des mammifères marins (baleine à bosse, baleines de Cuvier, ...) et tortues (luth et caouanne) par ingestion ou piégeage.</p> <p>D6 : Moins de recouvrement des fonds dans les zones profondes de concentration des macrodéchets</p> <p>D8 : Diminution des microparticules plastiques</p>	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui au regard de la mobilité des déchets en mer.
Durée des impacts	L'intégration du volet littoral sera réalisée lors du renouvellement des plans départementaux qui ont une durée de l'ordre de 10 ans (à titre d'exemple celui du Finistère est planifié entre 2008 et 2018 et celui des Côtes d'Armor entre 2006 et 2015). La mesure devrait être permanente (à condition qu'elle soit prolongée à chaque renouvellement des PDPGDMA).	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	A l'échelle du département ou de la SRM.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts forts si la mesure aboutit à l'élimination des décharges puisque les décharges à ciel ouvert sont des sources importantes de déchets. Pour empêcher la création de décharges sauvages, la mesure ne sera efficace que si elle inclue des efforts de contrôle, de répression, et de sensibilisation de la population.		

Analyse coût-efficacité

Indice de confiance

**

Cette mesure peut être considérée comme coût-efficace avec des impacts élevés sur l'environnement (diminution des flux de déchets de la terre vers la mer) et bénéficiant à plusieurs descripteurs.

Principales incertitudes

Les coûts de fonctionnement dépendront des plans (impossible à déterminer avant l'étude).
Incertitudes liées au comportement des individus.

Sources d'informations

[1]

<http://randd.defra.gov.uk/Default.aspx?Menu=Menu&Module=More&Location=None&ProjectID=14660&FromSearch=Y&Publisher=1&SearchText=waste&GridPage=24&SortString=ProjectCode&SortOrder=Asc&Paging=10#Description> and

<http://randd.defra.gov.uk/Default.aspx?Menu=Menu&Module=More&Location=None&ProjectID=14715&FromSearch=Y&Publisher=1&SearchText=waste&GridPage=20&SortString=ProjectCode&SortOrder=Asc&Paging=10#Description> and

<http://randd.defra.gov.uk/Default.aspx?Menu=Menu&Module=More&Location=None&ProjectID=15487&FromSearch=Y&Publisher=1&SearchText=waste&GridPage=19&SortString=ProjectCode&SortOrder=Asc&Paging=10#Description>

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Renforcer la collecte par les collectivités locales des déchets présents dans les zones de baignade



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Renforcer la collecte par les collectivités locales des déchets présents dans les zones de baignade	Pas de difficulté particulière.	Tourisme littoral impacté positivement, de manière significative et durablement.	Santé humaine impactée positivement, de manière significative et durablement.	Impact positif direct sur D10 et indirect sur D1. Le nettoyage intensif des plages peut nuire à leur intégrité : risques négatifs sur D6 Efficacité potentiellement forte mais nécessite d'employer des techniques de ramassage respectueuses de la sensibilité des sites. Durée de l'impact = durée de l'application de la mesure voire davantage si sensibilisation de la population.	Des coûts élevés/variables et une efficacité environnementale variable

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Gouvernance, Contrôle
Description de la mesure	Cette mesure pourrait consister en: 1) l'étude de l'état des lieux des zones de baignade et de la situation actuelle par rapport aux collectes. 2) l'augmentation du nombre de collectes.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Zones de baignades, plages/bord de mer (33 plages/communes labellisées « Pavillon Bleu 2013 » en SRM MMN [1], pour 88 plages exploitées dans la sous-région marine Manche-Mer du Nord en 2008. [2])	Population / acteurs ciblés	Collectivités locales et baigneurs / usagers dans la SRM.		
Dimensionnement	1) on estime l'étude de l'état des lieux des zones de baignade et de la situation actuelle par rapport aux collectes à un montant de 25 000€. 2) on estime les coûts additionnels de collectes à 2 000€ par plage; soit 110 000€ pour 55 plages; ce coût est basé sur un coût par km nettoyé manuellement pour 8 entités (plage, communes, parc marin,...), compris entre 875 euros et 9 166 euros (ratio de 1 à 10) [3]. Soit un total de 135 000€ (montant variable en fonction de la méthode de collecte des déchets).				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1) état des lieux sur 1 an 2) collectes des déchets sur 6 mois renouvelable	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	CL, (EP)	Sources de financement identifiées à ce jour	Collectivités / FEDER
Conditions de réussite	La mise en place de cette mesure ne présente pas de difficulté particulière.				

Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Synergie éventuelle avec MMN 10-04-01 (Intégrer un volet littoral dans les plans départementaux d'élimination des déchets ménagers et assimilés)
--	--

Faisabilité de mise en œuvre
Pas de difficulté particulière.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Etude de l'état des lieux des zones de baignade et de la situation actuelle par rapport aux collectes	25 000€	585 000€ (pour 5 ans)
Investissement			
Fonctionnement	Collectes additionnelles sur 55 plages	Coûts annuels additionnels de 2 000€ par plage: 110 000€ pour 55 plages	

Incidences économiques			Indice de confiance	**
Tourisme littoral	Moins de déchets sur les plages/dans l'eau peut entraîner pour les communes une amélioration d'image qui est bénéfique à l'économie touristique locale. Cette incidence semble être positive, significative et permanente.			

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	Impact positif sur la santé humaine (moins de risques de blessure).	
Distribution des impacts		Autres impacts		

Incidences environnementales			Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Effet positif : diminution des déchets sur les zones de baignade et diminution des apports à la mer			
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Effet négatif potentiel : le nettoyage intensif des plages est une menace pour les biocénoses du médiolittoral meuble (ex : destruction des communautés à Talitrus saltator, ou impacts sur les gravelots, pluviers becasseaux dus au ramasse des laisses de mer et destruction des nids en haut de plage)	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui au regard de la mobilité des déchets en mer.	
Durée des impacts	Durée de l'application de la mesure et davantage si l'on considère que des plages plus propres contribuent à sensibiliser les vacanciers et modifier durablement leurs comportements.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Echelle de la SRM, voire de pays tiers au regard de la mobilité des déchets en mer.	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité et impacts des opérations de nettoyage potentiellement très variables selon les techniques utilisées : mécaniques ou manuelles, vitesse des machines de nettoyage, passage en pied de dune ou sur du sable mouillé, ...			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	-
Difficile à estimer: coût incertain car dépend de la méthode de collecte des déchets, des acteurs impliqués dans la collecte (bénévoles,...) et du nombre de nettoyage par an et impacts des opérations de nettoyage sur l'environnement potentiellement très variables selon les techniques utilisées.		

Principales incertitudes
Coût variable en fonction de la méthode de collecte des déchets et des acteurs impliqués dans la collecte (bénévoles,...) ; le linéaire nettoyé, la fréquence du nettoyage, les techniques utilisées (manuelle, mécanique ou combinaison des 2 techniques) et les volumes collectés varient beaucoup selon les communes et le type de littoral (grandes plages de sable, galets), expliquant ainsi les variations des coûts de collecte d'une commune à l'autre. Face au manque de données, il n'est pas possible d'évaluer le volume des macrodéchets présents sur les plages de la sous-région marine Manche-mer du Nord ni d'évaluer le coût associé à leur nettoyage.

Sources d'informations

[1] <http://www.pavillonbleu.org/palmar%C3%A8s-2013/cartes-des-communes-2013.html>

[2]

https://www.ifremer.fr/sextant_doc/dcsmm/documents/Evaluation_initiale/analyse_economique_sociale/MAN/AES_Activites_de_baignade_et_frequentation_des_plages_V2_MMDN

[3] https://www.ifremer.fr/sextant_doc/dcsmm/documents/Evaluation_initiale/analyse_economique_sociale/MED/AES_couts_dechets_marins_V2bis_MO

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Améliorer la gestion des déchets à bord des navires de plaisance et de pêche



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Améliorer la gestion des déchets à bord des navires de plaisance et de pêche	Faisabilité technique de difficulté élevée (difficile de faire tri technique à bord du navire, manque de place).	Tourisme littoral et activités de pêche et d'aquaculture impactés positivement, de manière significative et durablement.	Santé humaine et usagers de la mer impactée positivement, de manière significative et durablement.	Impact positif direct sur D10 et indirect sur D1, D6, D8 . Efficacité potentiellement forte sur les zones équipées de dispositifs de collecte des déchets (si l'intensité d'un ramassage est adaptée). Durée de l'impact = Durée de vie des dispositifs de collectes.	Des coûts relativement faibles et une efficacité environnementale potentiellement élevée.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Gouvernance, Contrôle
Description de la mesure	Cette mesure pourrait consister en : 1) une étude des besoins d'équipement en dispositifs de collecte des déchets dans chaque port. 2) la sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques de gestion des ordures à bord des navires de plaisance et de pêche et le respect des réglementations existantes.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Les ports (127 ports dans la SRM MMN dont 16 ports de plaisance labellisés Pavillon Bleu 2013 [2]). Zones en mer.	Population / acteurs ciblés	Propriétaires de bateaux/navires.		
Dimensionnement	1) une étude sur les besoins en dispositifs de collecte des déchets dans chaque port est déjà conduite pour la mesure MMN 08-05-01 et n'entraînerait donc pas de coût supplémentaire. 2) on estime l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques à 300€ par jour pendant 20 jours, soit 6 000€ HT [3]; puis mise en application du guide, soit 10 000€ par an pour 100 000 guides imprimés [1]. Soit un coût total de 16 000€. Le projet Econav traite aussi de cette problématique (sensibilisation, définition des valeurs de l'éconavigation, en mettant en place 3 cahiers techniques sur 3 thématiques: éco-conception des bateaux et équipement; pratiques et comportements; services et infrastructures des ports et abris).				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1) étude sur 12 mois. 2) élaboration du guide sur 2 mois. 3) acquisition et mise en place de poubelles de mer sur 12 mois.	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	Collectivités
Conditions de réussite	La mise en place de cette mesure ne présente pas de difficulté particulière.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles					

Faisabilité de mise en œuvre

Faisabilité technique de difficulté élevée (difficile de faire tri technique à bord du navire, manque de place).

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Estimation des besoins d'équipement en dispositifs de collecte des déchets dans chaque port. Elaboration d'un guide de bonnes pratiques.	Etude déjà conduite pour la mesure 08-05-01. Elaboration d'un guide d'un montant de 6 000€ HT (soit 300€ par jour pendant 20 jours).	56 000 €
Investissement			
Fonctionnement	Mise en application du guide. Fonctionnement d'une poubelle de mer	10 000€ (10 000€ par an pour 100 000 guides).	

Incidences économiques**Indice de confiance**

*

Tourisme littoral	Moins de déchets sur les plages/dans l'eau peut entraîner pour les communes une amélioration d'image qui est bénéfique à l'économie touristique locale. Il existe une étude aux Pays-Bas conduite par eftec qui parle de bénéfices mais qui est basée sur la méthode du consentement à payer (). Cette incidence semble être positive, significative et permanente.
Pêche professionnelle, aquaculture	Diminution de la dégradation du milieu due à la pollution (macro et micro déchets). Cette incidence semble être positive, significative et permanente.

Incidences sociales**Indice de confiance**

*

Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	L'absence/moins de déchets jetés en mer pourrait réduire/éliminer le risque de blessure et de pollution.
Distribution des impacts		Autres impacts	Impact sur les usagers de la mer (pollution visuelle)

Incidences environnementales**Indice de confiance**

Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Diminution des rejets en mer des déchets type ordures ménagères mais également des déchets assimilables à des déchets industriels spéciaux (entretien, petite réparation, batteries, huiles), et pour la pêche (filets ou autre engins de pêche vieillissants).		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Diminution des volumes des macrodéchets en mer et de leur effets sur l'environnement : D1 : Protection des biocénoses du médiolittoral meuble affectées par l'accumulation de macrodéchet ou par le nettoyage des plages D1 : Protection de certains habitats sensibles (les grottes par exemple qui constituent des sites d'accumulation des macrodéchets) D1 : Diminution de la mortalités des oiseaux (espèces principalement touchées étant celles qui s'alimentent en surface : pétrels, procellariés (Fulmar boréa en particulier) et laridés, et les planctonophages : puffins et stariques), des mammifères marins (baleine à bosse, baleine de Cuvier, ...) et tortues (luth et caouanne) par ingestion ou piégeage. D6 : Moins de recouvrement des fonds dans les zones profondes de concentration des macrodéchets D8 : Diminution des micoparticules plastiques	Description si impact sur réseau N2000	Impacte l'ensemble de la SRM donc les sites N2000 de la SRM.
Durée des impacts	Durée de vie des dispositifs de collectes des déchets.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Echelle de la SRM et même des pays tiers frontaliers en raison de la mobilité des bateaux et de la circulation des déchets en mer.

Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité potentiellement élevée mais difficilement quantifiable en mer en raison du manque de connaissance sur les volumes des déchets existants Efficacité plus grande dans les ports et les zones de mouillage si ces zones sont équipées pour récupérer les déchets et les usagers suffisamment informés de l'existence de ces équipements.
--	---

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance **
Cette mesure semble coût-efficace avec des impacts environnementaux assez élevés. Les coûts directs sont très faibles car l'étude est déjà conduite pour la mesure 08-05-01.	

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
[1] http://www.pixartprinting.fr/impression-revues-catalogues-livres/revues-pour-envoi-postale/ [2] http://www.pavillonbleu.org/palmar%C3%A8s-2013/carte-des-ports-de-plaisance-2013.html [3] SAGE Seudre [5] Tinch, R., Mathieu, L., Soutukorva, A., Interwies, E., Brouwer, R., Tinch, D., Görlitz, S. and Raatikainen, N. (2012) Recreational benefits of reductions of litter in the marine environment. Report prepared for Rijkswaterstaat Waterdienst

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Inciter les ports à améliorer leur gestion des déchets par notamment la généralisation des politiques de type « port propre » ou de management environnemental ou dans le cadre des projets stratégiques des GPM



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Inciter les ports à améliorer leur gestion des déchets par notamment la généralisation des politiques de type « port propre » ou de management environnemental ou dans le cadre des projets stratégiques des GPM	Faisabilité technique facile.	Tourisme littoral et activités de pêche et d'aquaculture impactés positivement, de manière significative et durablement.	Emplois pour les entreprises dans le secteur de la gestion des déchets, santé humaine, usagers et pêcheurs amateurs impactés positivement, de manière significative et durablement.	Impact positif direct sur D10 et indirect sur D1, D8 et D9. Efficacité potentiellement forte sur les zones équipées de dispositifs de collecte des déchets (avec intensité adaptée). Durée de l'impact = Durée de vie des dispositifs de collectes.	Des coûts élevés et une efficacité environnementale potentiellement élevée.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Contractuel, Travaux
Description de la mesure	<p>1) la réalisation d'une étude diagnostic (concernant les déchets, le carénage, sensibilisation,...) des ports de plaisance et de commerce.</p> <p>2) la mise en place d'infrastructures (dispositifs visant à collecter et trier les déchets solides et liquides, comme les eaux usées, des bateaux et de l'activité portuaire) selon les besoins de chaque ports.</p> <p>3) la certification « ports propres » de ports de plaisance et de commerce.</p>

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Les ports (127 ports dans la SRM MMN dont 16 ports de plaisance labellisés Pavillon Bleu 2013 [2]). Zones en mer.	Population / acteurs ciblés	Gestionnaires des ports. Secteur associé à la collecte des déchets.		
Dimensionnement	<p>1) l'étude diagnostic est déjà conduite pour la mesure MMN 08-05-01 et n'entraînerait donc pas de coût supplémentaire.</p> <p>2) la mise en place d'infrastructures selon les besoins, 40 000€ par port [1]; soit 4 000 000€ pour 100 ports.</p> <p>3) le coût de certification (tout le processus) est de 3 850€ H.T. sur 3 ans pour un port inférieur à 800 places, et de 4 250€ H.T. sur 3 ans pour un port supérieur ou égal à 800 places [1]; soit environ 400 000€ pour 100 ports sur 3 ans.</p> <p>Soit un total d'environ 4 400 000€ pour 100 ports: montant variable selon le nombre de ports à améliorer.</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1) étude diagnostic sur 6 mois. 2) infrastructures sur 1 an. 3) certification sur 3 ans.	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Etat, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	Collectivités / ADEME
Conditions de réussite	Faisabilité administrative de difficulté moyenne.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure est similaire à la mesure GdG/MC 24 (Inciter les ports à assurer des services adéquats de gestion des déchets à travers notamment la généralisation des politiques de type « port propre » ou de management environnemental (généralisation de politiques environnementales))				

Faisabilité de mise en œuvre

Faisabilité technique facile.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Etude diagnostic	Cette étude est déjà conduite pour la mesure 08-05-01, pour les 127 ports.	4 400 000€
Investissement	Selon des besoins, travaux d'infrastructure	4 000 000€ pour 100 ports 4 000 000€ pour 100 ports	
Fonctionnement	Certification	400 000€ (4 000 € pour 100 ports sur 3 ans)	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Tourisme littoral	Moins de déchets sur les plages/dans l'eau/les ports peut entraîner pour les communes une amélioration d'image qui est bénéfique à l'économie touristique locale. Les plaisanciers sensibilisés à l'environnement peuvent faire de « port propre » un critère de choix d'escale. Cette incidence semble être positive, significative et permanente.		
Pêche professionnelle, aquaculture	Diminution de la dégradation du milieu due à la pollution (macro et micro déchets). Diminution des coûts liés à intervention de plongeurs sur les hélices (bouts abandonnés dans les ports de pêches). Economie de temps passé à terme à nettoyer les filets, les coques. Valorisation de l'image de la pêche à une époque de crise des vocations. Cette incidence semble être positive, significative et permanente.		
<i>Secteur associé à la collecte des déchets.</i>			

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi	Emploi pour les entreprises travaillant pour les ports de pêche et de plaisance dans le domaine de la gestion des déchets	Impact sur la santé	Impact positif sur la santé humaine. Effets incertains/Effet bénéfique modéré: Moins de pollution dans les eaux de baignade et dans les produits de la mer.	
Distribution des impacts	Impacts sur les usagers et le tourisme littoral (gêne olfactive et visuelle), impacts sanitaires.	Autres impacts	Réduction des impacts sur les pêcheurs amateurs	

Incidences environnementales		Indice de confiance	***
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	La gestion des déchets dans les ports et les politiques Port Propre contribuent à améliorer : - le tri et la collecte des déchets ménagers, - la collecte des eaux usées, - le tri et la collecte de déchets des professionnels du port (magasins, associations, pêcheurs, ..). Ces activités sont productrices de déchets de type DIB (carton, bois, papiers, végétaux, encombrants) - le tri et la collecte des produits de la pêche (rejets d'espèces non ciblées par la pêche, engins de pêche en vin de vie, ...) - les stockages et le traitement des déchets solides et potentiellement toxiques des aires techniques et des aires de carénage (DIS : Déchets Industriels Spéciaux), - la gestion des déchets liquides issus de ces mêmes zones (cuivre, zinc, irgarol et autres substances biocides utilisées dans les peintures antisalissures), - la gestion des eaux pluviales		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D8 : Amélioration des eaux des bassins portuaires D9 : Diminution de la contamination des espèces commerciales proches des zones portuaires (Impact important des TBT sur les coquillages) D1 : Diminution des effets nocifs sur les organismes marins (mortalité des espèces sensibles, changements de sexe etc.). Les HAP, TBT et cuivre ont un impact négatif sur la biodiversité du compartiment benthique (source Rapport du groupe de travail sur le BEE Descriptor 8).	Description si impact sur réseau N2000	Oui si zones Natura 2000 situées dans la zone d'influence des ports.
Durée des impacts	Durée de l'impact = permanent si mise en place de la politique "Port propre".	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Echelle de l'enclenche portuaire et zones littorales adjacentes au port.

Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité importante si les politiques Ports Propres sont mises en place : potentiellement aucun rejet direct dans l'environnement. Impacts potentiellement élevé sur l'environnement, à minima sur la qualité des eaux portuaires.
---	--

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance **
Cette mesure semble coût-efficace avec des impacts potentiellement élevés sur l'environnement (potentiellement aucun rejet direct dans l'environnement), à minima sur la qualité des eaux portuaires. Les coûts directs sont peu élevés car l'étude est déjà conduite pour la mesure 08-05-01.	

Principales incertitudes
-

Sources d'informations
[1] Tourrel, V. (2013) Gestion environnementale des ports de plaisance – La politique de gestion environnementale portuaire. Ports propres. http://seme.cer.free.fr/plaisance/gestion-des-dechets-a-bord.php

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Prévenir le déversement de granulés plastiques industriels dans l'environnement, 1/ en établissant un guide national de bonnes pratiques applicables relatives à leur transport, leur stockage, et à leur utilisation, 2/ et/ou agissant sur la réglementation ICPE (arrêté)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Prévenir le déversement de granulés plastiques industriels dans l'environnement, 1/ en établissant un guide national de bonnes pratiques applicables relatives à leur transport, leur stockage, et à leur utilisation, 2/ et/ou agissant sur la réglementation ICPE (arrêté)	Faisabilité technique de difficulté moyenne.	Pêche professionnelle et tourisme littoral impactés positivement de manière significative et durablement.	Santé humaine impactée positivement de manière marginale et durablement.	Impact positif direct sur D10 et indirect sur D1, D3, D4 et D9. Efficacité non quantifiable en raison d'un manque de connaissance sur l'impact des micro-plastiques sur l'environnement Durée de l'impact = a priori pérenne.	Des coûts moyens/faibles et une efficacité environnementale variable.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication Formation Sensibilisation
Description de la mesure	La mesure pourrait consister en des actions de sensibilisation et d'incitation continues pour producteurs, utilisateurs et transporteurs avec visites et formation, y compris des initiatives telles que le nettoyage des plages et d'autres activités, sont indispensables pour que les personnes adoptent un autre comportement d'une manière générale [1].

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Zones concernées par la mesure= lieu de fabrication, de stockage, de transport, d'utilisation, de déversements accidentels. Les zones concernées par la mesure peuvent être les zones ou se situent les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) (installations exploitées ou détenues par toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui peut présenter des dangers ou des inconvénients pour la commodité des riverains, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement, la conservation des sites et des monuments); ce sont des entreprises industrielles ou agricoles.	Population / acteurs ciblés	Les entreprises industrielles ou agricoles dans la sous région marine. Les utilisateurs de granulés plastiques industriels dans la SRM + les transporteurs
Dimensionnement	1) On estime le coût d'un fonctionnaire sur un an (1 ETP) à 40 000€ (coût Catégorie A - Fonction publique de l'Etat ou territoriale (brut)[2]); coûts associés: 60 000€ (Programmes de sensibilisation pour producteurs, utilisateurs et transporteurs avec visites et formation). Soit un total de 100 000€.		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1) Etude et guide sur 1 an. 2) Programmes de sensibilisation pour producteurs, utilisateurs et transporteurs avec visites et formation sur 1 an.	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Etat, EP Sources de financement identifiées à ce jour ADEME / DCE

Conditions de réussite	Faisabilité administrative de difficulté moyenne.			
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles				

Faisabilité de mise en œuvre
Faisabilité technique de difficulté moyenne.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			100 000€
Investissement			
Fonctionnement	Programmes de sensibilisation pour producteurs, utilisateurs et transporteurs avec visites et formation	100 000€	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Pêche professionnelle	Incidence sur les activités de pêche en cas de déversement accidentel donc un effet positif de la mesure. Cette incidence semble être positive, significative et durable.		
Tourisme littoral	Perte d'attractivité en cas de déversements massifs de granulés plastiques industriels sur les plages donc un effet positif de la mesure. Cette incidence semble être positive, significative et durable.		

Incidences sociales			Indice de confiance	*
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	Amélioration potentielle des impact sur la santé (liée à la diminution du nombre de déversements accidentels).	
Distribution des impacts		Autres impacts		

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Effet positif variable selon les secteurs : la Manche Orientale que la zone autour du grand port maritime de Dunkerque présente de faibles concentrations en granulés industriels. La concentration est plus importante localement sur certaines plages naturelles (ou à proximité industrielle) du détroit de Calais.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	D1 D3 D4 et D9 : Les micro-plastiques sont ingérés par l'ensemble des organismes planctonophages et notamment par les crustacés maxillopodes et amphipodes et par les polychètes. L'un des impacts majeurs de l'ingestion de micro-plastiques semble résider dans l'empoisonnement des individus. Plusieurs travaux en cours montrent en effet qu'au-delà des composés propres aux plastiques (phtalates et bisphénols A) qui perturbent le système endocrinien, ces déchets absorbent les micropolluants organiques qui sont ensuite diffusés via les processus de digestion des organismes contaminés. D6 : recouvrement des fonds	Description si impact sur réseau N2000	La mesure touche potentiellement tous les sites N2000 au regard de la circulation à grande échelle des micro-plastiques.
Durée des impacts	Permanent si la mesure bénéficie d'une réglementation stricte.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Echelle nationale au regard de la circulation des micro-plastiques, et de la dimension nationale de la campagne de sensibilisation (1) ou du caractère réglementaire de la mesure (2) Touche également les pays tiers.

Effacité de la mesure / Intensité de son impact	Aucun de ces travaux n'est à ce jour suffisamment abouti, ni suivi pour évaluer de manière opérationnelle l'impact des micro-plastiques sur l'environnement.
---	--

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance -
Cette mesure est relativement coût-efficace avec des impacts environnementaux variables selon les secteurs (diminution des risques d'apports en granulés plastiques au milieu marin) mais bénéficiant à plusieurs descripteurs. Coût peu élevé.	

Principales incertitudes
En ce qui concerne la rationalité des comportements, même si de bonnes pratiques sont appliquées dans les usines, il peut y avoir des déversements accidentels

Sources d'informations
[1] http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2013:0123:FIN:EN:PDF [2] http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=T14F052#inter2 [3] pers. comm. IFREMER

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Étudier la faisabilité technico-économique d'une filière de collecte et d'élimination ou de valorisation des équipements issus d'activités s'exerçant en mer (pêche, aquaculture)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Étudier la faisabilité technico-économique d'une filière de collecte et d'élimination ou de valorisation des équipements issus d'activités s'exerçant en mer (pêche, aquaculture)	Faisabilité technique de difficulté moyenne.	n/a	n/a	n/a	Des coûts moyens et une efficacité environnementale éventuelle mais importante.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Connaissance Recherche Expérimentation
Description de la mesure	<p>Cette mesure pourrait consister en:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) une étude de la littérature, et de l'expérience de la France et d'autres pays, suivi par une consultation avec les acteurs principaux pour approfondir les connaissances de la faisabilité technique et économique (identification du type de matériel, des quantités récupérables, des filières existantes qui pourraient collecter ce type de déchets, du niveau d'équilibre pour qu'une telle filière puisse être viable économiquement). 2) le développement de plans de gestion déchets marins. <p>Et dans une phase ultérieure, l'installation éventuelle de dispositifs dans les ports de pêche.</p>

Mise en œuvre de la mesure						
Zones concernées par la mesure	Zones de collecte des déchets (en mer). Zones de dépôts des déchets collectés en mer. Ports.	Population / acteurs ciblés	Filière de collecte et d'élimination des équipements de pêche, d'aquaculture en fin de vie: pêcheurs, acteurs impliqués dans la mise en place des dispositifs de récupération adaptés des déchets ramassés.			
Dimensionnement	<p>1) le coût de l'étude de la littérature pourrait s'élever à 50 000€ [1] et le coût de la consultation des acteurs à 150 000 €; soit un montant de 200 000€.</p> <p>2) nous estimons le coût de développement de plans de gestion déchets marins à 150 000 € pour la SRM [2].</p> <p>Soit un coût total de 350 000€.</p> <p>Cette mesure était initialement proposée par la SRM MMN comme une mesure de connaissance/recherche/expérimentation, dans le cadre de l'étude d'incidence des mesures nouvelles. Cependant, à titre informatif, si la mesure conduit à des travaux dans les ports, on estime à 48 000 € le coût de ces travaux³ nous estimons le coût de l'installation éventuelle de dispositifs dans les ports de pêche à 48 000€ pour les 24 ports de pêche [2] (les coûts de fonctionnement liés aux incitations et au traitement des déchets étant à définir).</p>					
Délai de mise en œuvre de la mesure	1) étude sur 6 mois et consultation des acteurs sur 6 mois. 2) développement des plans de gestion sur 1 an.	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	EP, CL	Sources de financement identifiées à ce jour	ADEME / FEAMP 38.1a)	
Conditions de réussite	Faisabilité administrative de difficulté moyenne.					
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	Cette mesure est similaire à la mesure GdG/MC 27 (Étudier la faisabilité technico-économique d'une filière de collecte et d'élimination ou de valorisation des équipements de pêche en fin de vie (filets, chaluts et cordages)).					

Faisabilité de mise en œuvre
Faisabilité technique de difficulté moyenne.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude	Etude de la faisabilité technique et économique. Développement des plans de gestion	350 000€	350 000€
Investissement			
Fonctionnement	Coûts éventuels à définir, liés aux incitations, aux dispositifs et au traitement des déchets.		

Incidences économiques		Indice de confiance
Tourisme littoral	Moins de déchets sur les plages peut entraîner pour les communes une amélioration d'image qui est bénéfique à l'économie touristique locale. Cette incidence semble être positive, significative et durable.	
Déchets marin (équipements de pêche en fin de vie)	Emplois possibles dans le secteur de la valorisation et de la collecte des équipements de pêche en fin de vie (pas chiffrable avant l'étude de faisabilité). Cette incidence semble être positive, significative et durable.	
Pêche professionnelle	Diminution de la dégradation du milieu due à la pollution (macro déchets). Cette incidence semble être positive, significative et durable.	

Incidences sociales		Indice de confiance
Impacts sur l'emploi	Impact sur la santé	
Distribution des impacts	Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance	n/a
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	n/a		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	n/a	Description si impact sur réseau N2000	n/a
Durée des impacts	n/a	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	n/a
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	n/a		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Même si des incertitudes sont liées à cette mesure, elle est considérée comme relativement coût-efficace car elle pourrait à terme avoir pour conséquence la diminution de déchets sur les plages ce qui entrainerait pour les communes une amélioration d'image qui est bénéfique à l'économie touristique locale. Coûts moyens.		

Principales incertitudes
Dépend des résultats de l'étude visant à approfondir les connaissances de la faisabilité technique et économique d'une filière de collecte et d'élimination ou de valorisation des équipements. Les coûts de fonctionnement liés aux incitations et au traitement des déchets sont à définir. Incertitudes liées au comportement des individus.

Sources d'informations
[1] http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/h2020/topics/2561-sc5-20-2015.html
[2]

<http://randd.defra.gov.uk/Default.aspx?Menu=Menu&Module=More&Location=None&ProjectID=14660&FromSearch=Y&Publisher=1&SearchText=waste&GridPage=24&SortString=ProjectCode&SortOrder=Asc&Paging=10#Description> and
<http://randd.defra.gov.uk/Default.aspx?Menu=Menu&Module=More&Location=None&ProjectID=14715&FromSearch=Y&Publisher=1&SearchText=waste&GridPage=20&SortString=ProjectCode&SortOrder=Asc&Paging=10#Description> and
<http://randd.defra.gov.uk/Default.aspx?Menu=Menu&Module=More&Location=None&ProjectID=15487&FromSearch=Y&Publisher=1&SearchText=waste&GridPage=19&SortString=ProjectCode&SortOrder=Asc&Paging=10#Description>
[3] http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/05_peche_maritime_annexes-2.pdf

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Définir les lignes directrices pour la réalisation des études d'impact détaillant :
 1) les préconisations et prescriptions à prendre concernant les travaux en mer et sur les fonds marins (campagne sismique) et pour l'exploitation (en particulier des protocoles d'éloignement des espèces sensibles des zones de travaux ou d'opération bruyantes) ;
 2) le suivi et le contrôle.



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Définir les lignes directrices pour la réalisation des études d'impact détaillant : 1) les préconisations et prescriptions à prendre concernant les travaux en mer et sur les fonds marins (campagne sismique) et pour l'exploitation (en particulier des protocoles d'éloignement des espèces sensibles des zones de travaux ou d'opération bruyantes) ; 2) le suivi et le contrôle.	Techniquement cette mesure semble facile à mettre en place. La réalisation de documents de sensibilisation sera facile à mettre en œuvre.	Incidence négative potentiellement forte pour les activités de travaux publics maritimes devant s'adapter aux nouvelles préconisations.	n/a	Impact positif direct sur D11 et indirect sur D1. Efficacité non quantifiable en raison de manque de connaissance dans ce domaine Durée de l'impact = durée des travaux	Le coût de cette mesure est peu important pour un impact positif, mais dont l'efficacité est difficilement quantifiable. Cette mesure est moyennement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	gouvernance, contrôle
Description de la mesure	La mesure consiste dans la prise en compte des préconisations pour les études d'impact et dans la sensibilisation de potentiels commanditaires afin que ces enjeux soient pris en compte dans la rédaction des appels d'offres.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	SRM MMN	Population / acteurs ciblés	les commanditaires d'étude en rapport avec le milieu maritime de la SRM MMN		
Dimensionnement	<p>1) Les bureaux d'étude devant réaliser des études d'impact doivent prendre en compte dans leur rapport les préconisations et prescriptions à prendre concernant les travaux en mer et sur les fonds marins et les préconisations en termes de suivi et de contrôle. Cette mesure n'engendre aucun coût.</p> <p>2) Les commanditaires proposant l'appel d'offres devraient être sensibilisés à inscrire cela précisément dans leurs appels d'offres. Réaliser une plaquette d'information à destination de l'ensemble des structures pouvant être potentiellement commanditaires. Ces plaquettes devront être envoyées aux industriels travaillant en milieu marin et à diverses structures comme les DIRM départementales. Prévoir la rédaction d'une plaquette 10 % d'un ETP technicien (32 000 €) et la reprographie en 500 exemplaires à 1 €/exemplaire. Soit au total 3 700 €.</p>				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 à 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre		Sources de financement identifiées à ce jour	
Conditions de réussite	Pour que la mesure réussisse, il faudra que les commanditaires potentiels s'approprient ces nouvelles règles dans les appels d'offres ce qui n'est pas forcément évident.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles					

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement cette mesure semble facile à mettre en place. La réalisation de documents de sensibilisation sera facile à mettre en œuvre.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			3 700 €
Investissement	Réalisation des plaquettes d'information	500 €500 €	
Fonctionnement	ETP pour la création de la plaquette	3 200 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
activités travaux publics maritimes	La prise en compte de bonnes pratiques pour limiter le bruit sous-marin pourra impacter négativement les entreprises de travaux publics maritimes. Pour être plus compétitives pour des appels d'offres, celles-ci seront peut-être amenées à investir de façon significative dans du matériel plus silencieux. L'incidence sera temporaire, le temps que les entreprises d'activités de travaux publics maritimes s'équipent.		
pêche professionnelle	À moyen terme, limiter le dérangement acoustique pour les espèces sous-marines peut permettre à certaines espèces pêchables d'être moins dérangées et d'être plus présentes dans les aires de pêche. Cette mesure permettrait donc une durabilité de l'activité de pêche et aurait donc un impact positif sur les activités de pêche. Cependant cet impact serait assez marginal.		

Incidences sociales		Indice de confiance
Impacts sur l'emploi	Impact sur la santé	
Distribution des impacts	Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	<p>Définir des procédures et des standards :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour diminuer les émissions sonores lors des campagnes sismiques (seuils de risques sonores réglementaires couplés à des durées d'émission). - pour faire en sorte de réaliser les travaux dans des zones hors d'influence nocive de ces ondes sonores (mise en place de protocoles d'éloignement des cétacés (montées graduelles des émissions pour permettre l'évitement par exemple), organisez le calendrier des travaux en prenant compte des périodes de fréquentation des sites par les mammifères marins...). - mettre en place des observateurs sur les bateaux et des restrictions d'émission (arrêt ou diminution des puissances sonores) en cas de présence avérée de cétacés. - pour élaborer des suivis et des contrôles plus systématiques et plus standards ce qui permet de comparer les études entre elles et faire augmenter le niveau de connaissance (par exemple sur le rayon d'influence de la source sonore, et la mise en place de point de contrôle adapté). 		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	<p>Les campagnes sismiques et de travaux en mer (forages d'exploitation, battage de pieux, extraction de granulats...) génèrent des ondes sonores puissantes généralement de basses fréquences qui ont des conséquences sur certains mammifères marins et poissons à valeur commerciale.</p> <p>D1 : meilleure protection des espèces par la diminution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du dérangement, - de la perturbation des comportements (abandon d'activité, fuite...) - des risques de lésions temporaires ou permanentes (traumatismes auditifs, chocs dus à la résonance) - des risques de mortalité (certains échouages ont été directement reliés à des exercices navals mettant en œuvre des sonars de forte puissance) 	Description si impact sur réseau N2000	Oui en raison de la grande conductivité des sons dans l'eau de mer. Même si, en théorie, la présence d'un site Natura 2000 à proximité des travaux rend obligatoire l'élaboration d'une étude d'incidences N2000 avec la démonstration que ces travaux n'engendrent pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces.
Durée des impacts	Durée des travaux.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Plusieurs dizaines de km autour de la source sonore Donc la mesure intéresse potentiellement les pays tiers si les travaux ont lieu aux frontières de la façade maritime
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	Efficacité relative : il existe déjà des protocoles bien établis, mais sans doute perfectibles et à standardiser. Beaucoup d'incertitudes sur les impacts des émissions, les seuils sonores de dangerosité et les durées d'émissions à prendre en		

compte, la sensibilité des espèces (les caractéristiques audiométriques ne sont connues que pour un nombre limité d'espèces).

Analyse coût-efficacité

Indice de confiance

*

Le coût de cette mesure est peu important pour un impact positif, mais dont l'efficacité est difficilement quantifiable. Cette mesure est moyennement coût efficace.

Principales incertitudes

Sources d'informations

[1] Coûts liés à l'introduction d'énergie dans le milieu et à des modifications du régime hydrologique – SRM MMN

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



Dans les zones à enjeu (cf. évaluation initiale, ex : les zones de nidification), mettre en place des mesures de réduction de la vitesse, d'évitement et de modification (y. c. Moteurs électriques) pour les navires neufs (transport de passager, activités récréatives)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
Dans les zones à enjeu (cf. évaluation initiale, ex : les zones de nidification), mettre en place des mesures de réduction de la vitesse, d'évitement et de modification (y. c. Moteurs électriques) pour les navires neufs (transport de passager, activités récréatives)	Techniquement cette mesure sera facile à mettre en place, cependant cette mesure sera longue et chère à mettre en place.	Activités de pêche professionnelle impactée positivement, mais de façon très marginale	n/a	Impact positif direct sur D11 et indirect sur D1. Efficacité et impacts potentiellement significatifs sur les espèces les plus sensibles au dérangement sonore, mais nécessite des contrôles sur site. Durée de l'impact = a priori pérenne.	Des coûts relativement forts et une efficacité environnementale potentielle. La mesure est donc peu coûteuse.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Réglementaire
Description de la mesure	Cette mesure consiste dans de la modification ou de la mise en place de réglementation dans des zones à enjeux. D'autre part les navigateurs seront informés de la localisation de ces zones par la présence obligatoire de cartes sous forme virtuelle ou réelle sur leur bateau. Ensuite il sera effectué un accentuation des contrôles autour de ces zones à enjeu.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	zones à enjeux de la SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Les utilisateurs de bateaux de plaisance de la SRM MMN
Dimensionnement	<p>1) La modification d'une réglementation pour les zones à enjeux nécessiterait 0.10 ETP/an pendant un an soit 4 000 € (pour un salaire brut moyen d'un fonctionnaire de l'État de catégorie A de 40 000 €/an).</p> <p>2) Réaliser des cartes de zones à enjeux obligatoires pour tous les bateaux de plaisance de la SRM MMN n'ayant pas de système VPS et réalisation d'une carte virtuelle pour les bateaux avec systèmes de guidage. Compter 100 % d'un ETP ingénieur (45 000 €/an) pendant un an pour la réalisation de cartes papiers plastifiées et des couches informatiques (les zones à enjeux étant déjà connues). Compter près de 200 000 cartes "papiers plastifiées" pour les bateaux n'ayant pas de système de navigation (321 055 embarcations immatriculées au 31/08/2010). Pour l'édition d'une carte plastifiée, compter 2,5 €/carte soit un total de 500 000 €. La carte sera obligatoire dans chaque bateau et il pourra être fait un contrôle. L'intégration de la carte virtuelle pourra se faire facilement par téléchargement et n'induirait aucun coût. Soit au total pour cette action près de 545 000 €</p> <p>3) Accentuer les contrôles aux alentours de ces zones à enjeux. Le contrôle se fera grâce aux moyens qui sont déjà en place au niveau d'effectifs des MISEN et du contrôle des pêches</p> <p>Au total le coût est de : 549 000 €</p>		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 à 2 ans	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Sources de financement identifiées à ce jour
Conditions de réussite	Pour que la mesure soit réussie, il faudra pouvoir s'assurer que l'ensemble des bateaux auront accès aux cartes des zones à enjeux.		
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles			

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement cette mesure sera facile à mettre en place, cependant cette mesure sera longue et chère à mettre en place.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			549 000 €
Investissement	Réalisation des cartes de zones à enjeux sous format papier	500 000 € 500 000 €	
Fonctionnement	ETP ingénieur pour la réalisation des cartes virtuelles et réelles et ETP pour le changement de réglementation	49 000 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
pêche professionnelle	À moyen terme, limiter le dérangement acoustique pour les espèces sous-marines peut permettre à certaines espèces pêchables d'être moins dérangées et d'être plus présentes dans les aires de pêche. Cette mesure permettrait donc une durabilité de l'activité de pêche. L'impact serait donc positif pour cette activité, mais resterait tout de même assez marginal.		

Incidences sociales		Indice de confiance	
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	
Distribution des impacts		Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance	**
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Diminution des sources sonores générées par la navigation dans les zones à enjeux.		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	<p>D1 : Impact de la navigation sur le dérangement des espèces, mais pas sur leurs fonctions biologiques critiques (sauf cas extrêmes et exceptionnels).</p> <p>Diminution du dérangement des espèces sensibles, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les oiseaux (fou de Bassan, les cormorans, les sternes et de très nombreux limicoles côtiers en particulier) dont le dérangement peut affecter le succès reproducteur (abandon des nids et prédation sur les couvées). En période d'hivernage ou de migration, il est susceptible, entre autres, d'affaiblir les oiseaux par diminution de leurs ressources énergétiques ou de limiter l'accès au milieu d'alimentation ayant pour conséquence, à long terme, une diminution de la capacité d'accueil des sites. - les mammifères marins et en particulier les phoques (certains sports nautiques comme le jet ski très peuvent être très perturbateur pour les phoques). Les phoques gris, qui sont sujets au dérangement lorsqu'ils sont sur reposoirs. 	Description si impact sur réseau N2000	Oui puisque les sites N2000 feront probablement partie des zones à enjeux.
Durée des impacts	Durée d'existence de ces zones.	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Périmètre des zones de de surveillance et/ou à enjeux.
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	<p>Efficacité et impacts potentiellement significatifs sur les espèces les plus sensibles au dérangement sonore (oiseaux et mammifères marins, en particulier les phoques).</p> <p>Manque de connaissance crucial sur les autres espèces (poissons, invertébrés).</p> <p>Par ailleurs difficulté de la mise en place de système de contrôle de la vitesse des bateaux (nécessite une surveillance sur site et donc des moyens humains importants)</p>		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	**
Des coûts relativement forts et une efficacité environnementale peu élevée. La mesure est donc peu coût efficace.		

Principales incertitudes

Sources d'informations

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014


11-02-01 : Encourager l'utilisation de techniques/engins pour les travaux maritimes les moins générateurs de nuisances sonores


Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
11-02-01 : Encourager l'utilisation de techniques/engins pour les travaux maritimes les moins générateurs de nuisances sonores	Techniquement la prise en compte du critère bruit dans chaque appel d'offres sera facile à mettre en place.	Entreprises de travaux publics maritimes pouvant être impactées négativement de façon significative, mais temporaire. Activités de pêche professionnelle impactée positivement de manière permanente, mais de façon très marginale	n/a	Effet positif direct sur D11 et indirect sur D1 Efficacité non quantifiable en raison de manque de connaissance sur les effets des nuisances sonores sur les espèces sensibles Par ailleurs la SRM MMN est une zone qui fait l'objet de peu de travaux en mer Durée de l'impact = Durée de la sensibilisation de la population cible	Par un coût peu important et un impact potentiellement positif sur l'environnement, la mesure est potentiellement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	gouvernance, contrôle
Description de la mesure	Cette mesure consiste dans la sensibilisation de commanditaires potentiels ayant en charge le suivi de travaux maritimes et des entreprises de travaux publics maritimes. Il s'agirait d'inciter les commanditaires à prendre en compte l'aspect sonore dans la notation des offres. Pour les entreprises il s'agirait de les sensibiliser également sur ces aspects et de les renseigner sur des techniques ou des engins moins bruyants via un manuel.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Lieux de travail maritime de la SRM MMN	Population / acteurs ciblés	les entreprises de travaux publics maritimes de la SRM MMN et les entreprises effectuant des recherches sismiques
Dimensionnement	<p>1) Pour des travaux maritimes soumis à appel d'offres. Inciter les commanditaires à mettre une partie de la notation sur l'aspect "bruit". Réaliser une plaquette d'information à destination de l'ensemble des structures pouvant être potentiellement commanditaires. Ces plaquettes devront être envoyées aux communes littorales (428 communes littorales en SRM MMN) et à diverses structures comme les DDTM départementales, les conseils régionaux. Prévoir la rédaction d'une plaquette 10 % d'un ETP technicien (32 000 €/an) et la reprographie en 500 exemplaires à 1 €/exemplaire. Soit au total 3 700 €. (Cette mesure pourrait être couplée avec la MMN 11-01-01)</p> <p>2) Sensibiliser les entreprises réalisant des travaux maritimes et les entreprises effectuant des recherches sismiques à l'impact environnemental du bruit. Au niveau national, le nombre d'entreprises de travaux maritimes est proche de 223 (moyenne sur les années 2001 à 2006). La SRM MMN ne devrait pas compter plus de 100 entreprises de travaux publics maritimes en comptant large et pas plus d'une vingtaine d'entreprises de recherches sismiques. Nous proposons de réaliser un manuel à destination de ces entreprises afin de les sensibiliser aux problématiques du bruit. Nous proposons la rédaction d'un guide avec infographie : 20 jours à 300 €/j => 6 000 € HT. Il devrait y avoir à disposition un exemplaire pour chaque entreprise de travaux publics maritimes : reprographie de 120 exemplaires à 5 euros chaque : 600 €. Pour la diffusion en entreprise, compter 650 € (coût d'un colis de 500 g à envoyer par la poste : 3,5 € et compter 1 jour à 300 €/j pour une personne se chargeant de l'envoi). Le total serait donc de 7 250 € pour cette action.</p> <p>Enfin la mesure couterait ~ 11 000 €</p>		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Sources de financement identifiées à ce jour

Conditions de réussite	Afin que la mesure réussisse, de nouvelles règles devront s'appliquer et qui devront être maîtrisées par un grand nombre de commanditaires potentiels.
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles	

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement la prise en compte du critère bruit dans chaque appel d'offres sera facile à mettre en place.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSSM
Etude			11 000 €
Investissement	Reprographie des plaquettes et réalisation du manuel de bonnes pratiques	1 100 € 1 100 €	
Fonctionnement	Personnel pour la réalisation des plaquettes, du manuel de bonne pratique et pour la diffusion	9 900 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
activités travaux publics maritimes	La prise en compte de bonnes pratiques pour limiter le bruit sous-marin pourra impacter négativement les entreprises de travaux publics maritimes. Pour être plus compétitives pour des appels d'offres, celles-ci seront peut-être amenées à investir dans du matériel plus silencieux. L'impact sera temporaire, mais il pourra être significatif pour les entreprises ayant beaucoup d'investissements à réaliser.		
pêche professionnelle	À moyen terme, limiter le dérangement acoustique pour les espèces sous-marines peut permettre à certaines espèces pêchables d'être moins dérangées et d'être plus présentes dans les aires de pêche. Cette mesure permettrait donc une durabilité de l'activité de pêche, cet impact serait cependant marginal.		

Incidences sociales		Indice de confiance
Impacts sur l'emploi	Impact sur la santé	
Distribution des impacts	Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance	*
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	Diminution des sources sonores générées par les travaux maritimes		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Les travaux en mer (forages d'exploitation, battage de pieux, extraction de granulats...) génèrent des ondes sonores puissantes généralement de basse fréquence qui ont des conséquences sur certains mammifères marins et poissons à valeur commerciale. D1 : meilleure protection des espèces par la diminution : - du dérangement, - de la perturbation des comportements - des risques de lésions temporaires ou permanentes (traumatismes auditifs, chocs dus à la résonance)	Description si impact sur réseau N2000	Potentiellement oui
Durée des impacts	Durée de la sensibilisation de la population cible	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	Plusieurs dizaines de km autour de la source sonore
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	la SRM MMN est une zone qui fait l'objet de peu de travaux en mer en raison notamment du caractère infructueux des recherches pétrolières et gazières : efficacité limitée Mais possibilité éolien Les connaissances scientifiques actuelles ne permettent pas d'appréhender précisément l'impact des pressions sonores anthropiques des travaux maritimes sur les individus et les espèces.		

Analyse coût-efficacité

Indice de confiance

**

Des coûts relativement faibles et une efficacité à priori moyenne, mais qui pourrait être bonne étant donné que le gain d'un marché pourra se jouer également sur l'aspect "bruit". L'analyse est coût-efficace.

Principales incertitudes**Sources d'informations**

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



OT-06-01 : Créer une campagne nationale de sensibilisation à la protection du milieu marin



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT-06-01 : Créer une campagne nationale de sensibilisation à la protection du milieu marin	Techniquement la mesure est faisable, mais comporte beaucoup d'actions à mener en parallèle.	La sensibilisation des divers usagers du littoral aura un impact économique positif et durable sur les activités de tourisme et de loisir même si celui-ci est marginal.	n/a	n/a	Beaucoup de personnes touchées pour un coût assez important mais incertitudes sur la réaction des gens à la campagne et sur l'ampleur des changements de comportement par rapport à la protection du milieu marin. La mesure semble donc peu coûteuse.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	La mesure consiste en des actions de sensibilisation à destination du grand public autour des enjeux portés par le plan d'action pour le milieu marin alliant le montage d'un stand dressé lors d'événements stratégiques et la mise en place d'une campagne de sensibilisation alliant radio/presse/achat d'espace internet. L'idée de mener une campagne semblable à la campagne surfrider a été proposée. Nous n'avons cependant pas encore eu d'information sur le déroulement de cette campagne et les coûts induits (en attente auprès de la DEB).

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	endroits stratégiques de la SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Les utilisateurs du littoral de la SRM MMN
Dimensionnement	<p>La campagne aurait pu être basée sur le même modèle que la campagne Surfrider cependant nous ne disposons d'aucun élément de dimensionnement ni de coût (en attente auprès de la DEB).</p> <p>1) Un stand coûte au niveau matériel environ 6 000 € pour le matériel et il faut compter 3500 € de consommables par stand afin d'attirer les personnes. Compter un stand pour l'ensemble de la sous-région marine qui se déplacerait à chaque événement particulier. Compter une dizaine d'événements par an soit $3\,500 \times 10 \times 5 = 175\,000$ € de consommables pour les 5 ans. Par journée un stand sensibilise environ 200 personnes, nous pouvons estimer qu'un événement mobilise en moyenne le stand pendant 2 jours, soit près de 20 000 personnes sensibilisées. Il faut compter au total pour cette action près de 181 000 € pour les 5 ans pour la mise en place de stand.</p> <p>2) Montage d'une campagne de sensibilisation alliant radio/presse/Achat d'espace internet. Prévoir 100 spots radio par an sur une station locale type France bleu. Sur France Bleu, le coût moyen sur la journée pour faire passer une publicité est de 1 200 € pour 30", soit l'équivalent de 2 spots radio. Le total serait donc de 60 000 €. De cette manière, il est estimé qu'un spot publicitaire de la sorte peut toucher près de 100 000 personnes. Prévoir 1/2 page en presse spécialisée 4 fois par an pendant les 5 ans. Le coût est moyen serait de $10\,000 \times 4 \times 5 = 200\,000$ €. Par demi-page il est estimé que près de 1.8 million de personnes peuvent être touchées. L'achat d'espace internet sous un format standard sur un site portail pour 4 millions de contact peut être estimé à 7 000 €. Soit au total compté près de 267 000 €.</p> <p>3) Il y aurait besoin d'un chargé de communication (52 000 €/an) pour l'ensemble de la coordination de la campagne de sensibilisation qui serait alors mobilisé pendant 5 ans soit 260 000 €. Il faudrait également le recrutement d'un animateur à 10 % pour tenir le stand et assister le chargé de communication à des moments ponctuels (23 000 €/an) soit 11 500 € au total. De plus pour la création du spot radio publicitaire, de l'article de presse et du site internet prévoir une prestation externe de 30 jours à 500 €/jours soit un total de 15 000 €. Soit pour la réalisation du travail compter 286 500 €</p> <p>=> finalement pour les 5 ans le coût de la mesure globale serait de 734 500 €</p>		
Délai de mise en œuvre	1 an	Entité(s) en charge	État, EP, CL Sources de

de la mesure		de la mise en œuvre		financement identifiées à ce jour	
Conditions de réussite	L'aspect de coordination pour l'organisation sera très important pour la bonne réussite de la mesure				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles					

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement la mesure est faisable, mais comporte beaucoup d'actions à mener en parallèle.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			734 500 €
Investissement	Coût du stand et de la campagne publicitaire	448 000 € 448 000 €	
Fonctionnement	Coût du chargé de communication, de l'animateur et de la prestation externe pour le développement de la campagne publicitaire.	286 500 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
Tourisme littoral	Un milieu marin mieux protégé grâce à la campagne de sensibilisation permettra d'inscrire les activités de tourisme dans une logique durable, car le milieu restera attractif donc l'impact économique sera positif. Bien que cet impact soit durable, il sera marginal.		
Activités de loisir	Un milieu marin mieux protégé grâce à la campagne de sensibilisation permettra d'inscrire les activités de loisir dans une logique durable, car le milieu restera attractif donc l'impact économique sera positif. Bien que cet impact soit durable, il sera marginal.		

Incidences sociales		Indice de confiance
Impacts sur l'emploi	Impact sur la santé	
Distribution des impacts	Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance
Nature des impacts sur le descripteur ciblé		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000	
Durée des impacts	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Le coût de cette mesure est assez important. Les bénéfices peuvent difficilement être évalué de par la méconnaissance du nombre de gens pouvant être touchés (près de 20 000 personnes pouvant être touchées via le stand et 45 millions de contacts entre une personne et la sensibilisation) et par la méconnaissance de leur changement de comportement suite à la sensibilisation. La mesure semble moyennement coût efficace		

Principales incertitudes
L'incertitude réside dans le nombre de gens pouvant être touchés de cette manière et de l'influence de la campagne sur leur changement de comportement.

Sources d'informations

[1] http://www.masstomass.com/index.php?_act=faq&reference=tarifs

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



OT-01-02 : Rendre obligatoire l'unité de compétence relative à l'environnement dans la formation des moniteurs d'activités nautiques



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT-01-02 : Rendre obligatoire l'unité de compétence relative à l'environnement dans la formation des moniteurs d'activités nautiques	Techniquement, cette mesure est facile à mettre en œuvre. Cependant elle sera longue à mettre en place et impliquera un travail administratif important.	n/a	n/a	n/a	Par un coût peu important et un impact potentiellement positif sur l'environnement, la mesure est potentiellement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	Cette mesure consiste dans la mise en place d'une procédure qui modifiera le contenu de la formation des moniteurs de sports nautiques, puis une fois que cet arrêté sera mis en place de former les professeurs afin de maîtriser les aspects environnementaux. Enfin il faudra intégrer les cours sur l'environnement marin dans des programmes de formation pour les futurs moniteurs.

Mise en œuvre de la mesure				
Zones concernées par la mesure	SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Sont concernés par la mesure les responsables des formations de moniteurs de sports nautiques	
Dimensionnement	<p>En référençant les cursus permettant de devenir moniteur d'activités nautiques, nous pouvons dire tout d'abord qu'il n'existe pas de Centre de Formation d'apprentis (CFA) spécialisés en activités nautiques en SRM MMN. Le centre Nautisme en Bretagne propose des formations ainsi que l'École Nationale des voiles et sports nautiques dans le Morbihan.</p> <p>Les structures proposant la formation pour l'obtention d'un BPJEPS spécialisé en activités nautiques (AAN (Activités aquatiques et de la Natation ou AN activité nautique) sont : Le Creps de Wattignies, le campus sport Bretagne à Dinard, l'ESCIENCIA à Ploemeur, LVHN au Havre, ERFAN Normandie à Caen, INB à Concarneau soit au total près de 7 structures pour la SRM MMN.</p> <p>1) Afin de rendre les enseignements relatifs à l'environnement dans la formation des moniteurs d'activités nautiques, une procédure doit être mise en place par les instances compétentes. La réalisation de cet arrêté nécessitera le travail d'un fonctionnaire soit 0.10 ETP sur un an pour changement de la réglementation (avec un salaire de fonctionnaire catégorie A) soit 4 000 €.</p> <p>2) Pour l'intégration de cours sur l'environnement marin dans des programmes de formation pour les futurs moniteurs, il y aura uniquement un surcoût pour les changements à apporter dans les manuels scolaires. Il est difficile d'évaluer le nombre d'élèves suivant cette formation chaque année dans la SRM, les recherches ont été infructueuses. Nous faisons l'hypothèse d'un coût de cette action proche de 5 000 € comprenant la ré-édition de manuels et le temps passé par un ETP technicien pour la réalisation des manuels</p> <p>3) Il faudra également prévoir la formation des professeurs formant les futurs moniteurs d'activité nautiques. Cette formation pourrait prendre deux jours (600 €/j pour le formateur) et comprendre l'ensemble des professeurs. Elle coûterait donc 1 200 €. Finalement la mesure coûterait près de 10 200 €.</p>			
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre		Sources de financement identifiées à ce jour
Conditions de réussite	D'autre part un changement dans une formation nécessite un processus de concertation sur le nouveau contenu puis une officialisation de ce contenu, ce processus peut être assez long.			
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement, cette mesure est facile à mettre en œuvre. Cependant elle sera longue à mettre en place et impliquera un travail administratif important.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			10 200 €
Investissement	Réalisation des nouveaux manuels	1 000 € 1 000 €	
Fonctionnement	ETP pour le changement de réglementation, la formation des professeurs et la réalisation des nouveaux manuels	9 200 €	

Incidences économiques		Indice de confiance

Incidences sociales		Indice de confiance
Impacts sur l'emploi	Impact sur la santé	
Distribution des impacts	Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance
Nature des impacts sur le descripteur ciblé		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000	
Durée des impacts	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
<p>Cette mesure sensibilisera les formateurs d'activités nautiques à la protection du milieu marin. Ces formateurs pourront alors à leur tour former les personnes pratiquant le ski nautique. Cependant nous ne pouvons pas connaître l'ampleur des changements de pratiques. Le coût de cette mesure est moyen. La mesure serait donc moyennement coût efficace.</p>		

Principales incertitudes
L'incertitude réside dans le transfert de connaissance des bonnes pratiques entre le loueurs de moyens nautiques et ses clients.

Sources d'informations

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



OT-01-03 : Améliorer la formation des formateurs au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport sur les questions environnementales en ayant recours éventuellement à des intervenants extérieurs sur ces thématiques



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT-01-03 : Améliorer la formation des formateurs au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport sur les questions environnementales en ayant recours éventuellement à des intervenants extérieurs sur ces thématiques	Techniquement, la mesure sera facile à mettre en place.	n/a	n/a	n/a	Par un coût peu important et un impact potentiellement positif sur l'environnement, la mesure est potentiellement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	L'action propose de réaliser des formations professionnelles pour les formateurs de l'ensemble de ces formations au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mais également de former les formateurs pendant leur formation.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	structures formant au BPJEPS en SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Les élèves des structures formant au BPJEPS et les élèves des structures formant les formateurs au BPJEPS en SRM MMM
Dimensionnement	<p>Les centres délivrant les diplômes brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) avec des activités sportives pouvant avoir un rapport avec le milieu marin sont :</p> <p>Pour Nord Pas de Calais, 4 structures au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CREPS de WATTIGNIES : BPJEPS spécialité activités aquatiques et de la natation, BPJEPS spécialité activités nautiques mention aviron d'initiation et de découverte ; -CPIE VAL d'AUTHIE à Auxi le Château : BPJEPS spécialité activités de randonnées ; -Le CREPS de Wimille et le CREPS de Villeneuve-d'Ascq proposent des BPJEPS spécialité activités physiques pour tous. <p>En Haute-Normandie, 2 structures au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> -LVHN au Havre propose Le BPJEPS activités nautiques monovalentes voile ; -APSJ 76 à Dieppe propose Le BPJEPS spécialité activités physiques pour tous ; <p>En Basse-Normandie, 5 structures au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> -ERFAN Normandie à Caen propose le BPJEPS spécialité activités aquatiques et de la natation ; -CRAF2S à Houlgate, MUSIQUE expérience à Ducey, CEMEA à Herouville St Clair propose le BPJEPS spécialité activité physique pour tous ; -CFPPA SEES propose un BPJEPS spécialité éducation à l'environnement vers un développement durable. <p>En Bretagne (prise en compte des départements côtiers de la SRM MNN), 7 structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campus Sport Bretagne à Dinard, ESCIENCIA à Ploemeur propose le BPJEPS Activités aquatiques de la Natation. Le premier proposant également des formations de Maître Nageur Sauveteur ; - L'INB à Concarneau propose un BPJEPS activités nautiques option "monovalent voile" ; - NEB FORMATIONS à Quimper, CAMPUS SPORT BRETAGNE à Dinard et l'Association les Glenans à Concarneau proposent aux demandeurs d'emploi une formation BPJEPS animateur-tric activités nautiques ; - CFPPA-CFA de Caulnes propose aux demandeurs d'emploi une formation Animateur-trice pêche de loisir ; <p>1) L'action propose de réaliser des formations professionnelles pour les formateurs de l'ensemble de ces formations. Il serait proposé qu'un intervenant extérieur (600 €/j) vienne former ces personnes aux thématiques environnementales du milieu littoral pendant 3 journées complètes. Nous proposons de réaliser deux formations par structure afin d'être sûr de toucher l'ensemble des formateurs qui ne pourraient pas être présents à l'une des deux formations. Soit au total $(4+2+5+7)*2*3 = 108$ jours de formations. Soit un total</p>		

	de 64 800 € pour la formation. 2) L'action proposerait également de former les formateurs pendant leur formation. Il faudrait alors intégrer dans les formations des cours spécifiques. Ce point a déjà fait l'objet d'un dimensionnement dans la mesure MMN OT-01-02. Cette formation pourrait prendre deux jours (600 €/j pour le formateur) et comprendre l'ensemble des professeurs. Elle coûterait donc 1 200 €. Au total le coût de l'action serait donc de 66 000 €.			
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre		Sources de financement identifiées à ce jour
Conditions de réussite	Le contenu de la nouvelle formation des formateurs devra être discuté puis elle devra être actée officiellement. Ce processus peut être assez rapide si une bonne concertation et coordination sont mise en place.			
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles				

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement, la mesure sera facile à mettre en place.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			66 000 €
Investissement			
Fonctionnement	ETP formateur et formation des professeurs	66 000 €	

Incidences économiques	Indice de confiance

Incidences sociales	Indice de confiance
Impacts sur l'emploi	Impact sur la santé
Distribution des impacts	Autres impacts

Incidences environnementales	Indice de confiance
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000
Durée des impacts	Périmètre géographique / Impacts pays tiers
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Par cette mesure, les formateurs au BPJEPS ainsi que leurs élèves seront sensibilisés. Ainsi les détenteurs du BPJEPS pourront également sensibiliser les personnes avec lesquelles ils travaillent. Il y aura donc un processus de double sensibilisation pour un coût moyen. Cependant pour cette mesure nous ne pouvons quantifier le changement de comportement ni l'impact. cette mesure semble donc moyennement coût efficace		

Principales incertitudes
L'incertitude réside dans le transfert de connaissances entre les futurs détenteurs du BPJEPS et les élèves qu'ils formeront.

Sources d'informations

--

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



OT-02-01 : Mieux prendre en compte la problématique des déchets et de l'impact de l'activité sur le milieu dans les formations aux métiers de l'aquaculture



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT-02-01 : Mieux prendre en compte la problématique des déchets et de l'impact de l'activité sur le milieu dans les formations aux métiers de l'aquaculture	Techniquement, la mesure sera facile à mettre en place.	n/a	n/a	n/a	Par un coût peu important et un impact potentiellement positif sur l'environnement, la mesure est potentiellement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	Cette mesure consiste dans la mise en place d'une prise de conscience par les responsables des formations aux métiers de l'aquaculture de l'intégration de modules dédiés à la problématique des déchets et de l'impact de l'activité aquacole sur le milieu.

Mise en œuvre de la mesure			
Zones concernées par la mesure	Les structures formant aux métiers de l'aquaculture en SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Les élèves des structures formant aux métiers de l'aquaculture en SRM MMN
Dimensionnement	<p>Pour réaliser un métier dans l'aquaculture, différents cursus de formation peuvent être empruntés soit un BEP agricole soit un diplôme de niveau BAC (brevet de technicien agricole, brevet professionnel, Bac professionnel) en aquaculture ou en production aquacole. En SRM MMN, nous recensons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le BTS Aquaculture à Coulogne (une quinzaine d'élèves), - le lycée professionnel maritime à Saint-Malo avec un BTS Aquaculture et un BAC pro Culture Marine en 3 ans (BAC pro 4 admis en 2013, brevet pro 11 admis en 2012), un bac pro CGEM commerce et pêche - le lycée maritime aquacole de Cherbourg-Octeville avec un BAC pro culture marine (brevet pro : 4 admis en 2012), un CMOCM (Certificat de marin ouvrier aux cultures marines) Niveau 1, 2 et 3 en conchyliculture (50), - le lycée maritime Pierre Loti à Paimpol avec un CAP et un Bac pro cultures marines/permis de conduire - Le lycée de Bréhoulou LEGTA à Fouesnant avec un bac pro productions aquacoles et un BTS Aquaculture - Le lycée maritime et aquacole St Antoine à Lannilis, spécialisé en aquaculture - la Maison familiale rurale à La Hays du puits avec un bac pro aquaculture - le CEFAP & AGROTECH à Lesneven avec un BAC stav alim et un BTS St Alim. - l'Université du littoral à Calais avec un DEUST technicien de la Mer. - l'institut National des Sciences et Techniques de la Mer Intechmer à Tourlaville avec un cursus technicien sup. de la mer génie bio-halieuistique aquaculture, un cursus cadre technicien aquacole niv 2 et un cursus manager des entreprises aquacoles niv 1. - Licence professionnelle aquaculture et gestion durable et environnement, Université La Rochelle en relation avec le lycée de Bourcefranc - L'Agrocampus-Cempama à Fouesnant avec une licence pro Master production et recherche - Le Master sciences et techno. MST ressources vivantes côtières UFR Science Caen - Agrocampus ENSAR avec un cursus ingénieur agronome sciences halieutiques et un master pro. sciences halieutiques et aquacoles à Rennes <p>1) nous proposons de faire prendre conscience aux responsables de ces formations de l'intégration de modules dédiés à la problématique des déchets et de l'impact de l'activité aquacole sur le milieu. Nous proposons donc trois jours de formations aux professeurs responsables de ce genre de thématiques dans l'ensemble des structures présentées ci-dessus. Nous proposons 4 formations de trois jours adaptées au type de cursus. Trois formations seraient à réaliser pour les cursus de l'enseignement secondaire et une pour l'enseignement supérieur. Il faut donc prévoir un formateur à 600 €/j pour l'ensemble de ces formations. Cela représenterait un total de 7 200 €.</p>		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en	Sources de financement

	œuvre	identifiées à ce jour
Conditions de réussite	Le contenu de la nouvelle formation des formateurs devra être discuté puis elle devra être actée officiellement. Ce processus peut être assez rapide si une bonne concertation et coordination sont mise en place.	
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles		

Faisabilité de mise en œuvre
Techniquement, la mesure sera facile à mettre en place.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			7 200 €
Investissement			
Fonctionnement	ETP formateur	7 200 €	

Incidences économiques	Indice de confiance

Incidences sociales	Indice de confiance
Impacts sur l'emploi	Impact sur la santé
Distribution des impacts	Autres impacts

Incidences environnementales	Indice de confiance
Nature des impacts sur le descripteur ciblé	
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000
Durée des impacts	Périmètre géographique / Impacts pays tiers
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact	

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Les personnes qui travailleront dans l'aquaculture seront sensibilisées pour un coût relativement peu élevé. Étant donné qu'un milieu marin très protégé est favorable à leur activité professionnelle, il est très probable que les pratiques permettant la protection du milieu marin seront prises en compte. La mesure semble donc coût efficace.		

Principales incertitudes

Sources d'informations
[1] http://www.ifmer.org/metiers-de-la-mer/peche-cultures-marines/les-cultures-marines

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



OT 03-01 : Prendre en compte l'ensemble des impacts générés par l'activité de pêche sur le milieu marin dans les formations aux métiers de la pêche



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT 03-01 : Prendre en compte l'ensemble des impacts générés par l'activité de pêche sur le milieu marin dans les formations aux métiers de la pêche	Techniquement, la mesure sera moyennement facile à mettre en place, mais nécessite un important travail à l'amont.	n/a	n/a	n/a	Par un coût peu important et un impact potentiellement positif sur l'environnement, la mesure est potentiellement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	La mesure consisterait dans la mise en place d'un module de formation sur les impacts générés par l'activité de pêche sur le milieu marin dans les formations aux métiers de la pêche

Mise en œuvre de la mesure			
Zones concernées par la mesure	structures formant aux métiers de la pêche en SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Les élèves des structures formant aux métiers de la pêche en SRM MMN
Dimensionnement	<p>Les lycées maritimes proposant des formations aux métiers de la pêche dans la SRM MMN sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le lycée maritime Anita conti à Fécamp : CAP matelot en 2 ans, Bac pro conduite et gestion des entreprises maritimes et électromécanicien marine. Au total 105 inscrits dont environ 75 suivant l'enseignement maritime secondaire ; - le lycée Maritime Boulogne-sur-Mer/Le Portel : CAP matelot en 2 ans, Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option commerce, Bac pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche, Bac pro option Electro mécanicien marine, en moyenne 145 élèves ; - le lycée professionnel maritime Pierre Loti à Paimpol : CAP matelot, BAC pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option commerce, Bac pro conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche, Bac pro Électromécanicien marine, bac pro Maintenance nautique, ~160 élèves au total ; - le lycée professionnel maritime à Saint Malo, CAP matelot, BAC pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option commerce, Bac pro conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche, Bac pro Électromécanicien marine, bac pro Maintenance nautique, BTS Aquaculture, préparation aux écoles de la Marine Marchande, 130 élèves environs ; - le lycée maritime aquacole de Cherbourg, CAP matelot, BAC pro Conduite et gestion des entreprises maritimes option commerce, Bac pro conduite et gestion des entreprises maritimes option pêche, Bac pro Électromécanicien marine, avec près de 100 élèves. <p>1) Afin de prendre en compte l'ensemble des impacts générés par l'activité de pêche sur le milieu marin dans les formations aux métiers de la pêche, nous proposons la création d'un module sur 2 journées qui s'intégrerait au cursus. Il faut donc prévoir pour ce module la réalisation d'un référentiel pédagogique sous forme d'un manuel adapté à la formation. Il faudrait 40 % d'un ETP ingénieur (42 000 €/an) pour la réalisation du manuel adapté au module. L'édition du manuel couterait ensuite environ 5 €/manuel, il serait donné aux élèves, il faudrait donc le rééditer pour chaque année de formation. Si nous comptons une classe de 20 élèves pour chaque lycée maritime doublé par le nombre d'années de formation (hypothèse), nous obtenons environ 160 élèves. Nous proposons donc une édition de 200 manuels soit un total de 1 000 €/an soit un total de 6 000 € pour les 6 années DCSMM. Au total cette action couterait près de 22 800 €.</p>		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Sources de financement identifiées à ce jour
Conditions de réussite	Le contenu du nouveau module devra être discuté puis elle devra être actée officiellement. Ce processus peut être assez rapide si une bonne concertation et coordination sont mise en place.		
Interactions éventuelles avec d'autres mesures			

nouvelles	
-----------	--

Faisabilité de mise en œuvre
 Techniquement, la mesure sera moyennement facile à mettre en place, mais nécessite un important travail à l'amont.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			22 800 €
Investissement	Coût d'édition des manuels	6 000 € 6 000 €	
Fonctionnement	ETP ingénieur pour la réalisation du manuel	16 800 €	

Incidences économiques		Indice de confiance

Incidences sociales		Indice de confiance
Impacts sur l'emploi	Impact sur la santé	
Distribution des impacts	Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance
Nature des impacts sur le descripteur ciblé		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000	
Durée des impacts	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact		

Analyse coût-efficacité Indice de confiance *
 Il est très probable que les bonnes pratiques concernant les déchets de pêche seront appliquées par les personnes travaillant dans le milieu de la pêche, en effet, un milieu marin préservé impact favorablement leur activité professionnelle. Le coût de cette mesure est moyennement élevé, mais le nombre de personnes touchées travaillant dans le milieu de la pêche est assez important. La mesure semble donc coût efficace.

Principales incertitudes

Sources d'informations

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



OT 04 -01 : Faire intervenir des intervenants extérieurs dans les formations de la marine marchande afin de compléter la formation des étudiants sur la protection du milieu marin



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT 04 -01 : Faire intervenir des intervenants extérieurs dans les formations de la marine marchande afin de compléter la formation des étudiants sur la protection du milieu marin	Techniquement, la mesure sera facile à mettre en place. Il s'agit de contacter des intervenants extérieurs et de libérer du temps dans la formation générale pour cette intervention.	n/a	n/a	n/a	Par un coût peu important et un impact potentiellement positif sur l'environnement, la mesure est potentiellement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	La mesure consiste dans l'intervention de spécialistes à la protection du milieu marin dans les formations de la marine marchande.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Structures formant aux métiers de la marine marchande en SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Les élèves des structures formant aux métiers de la marine marchande en SRM MMN
Dimensionnement	Les écoles formant aux métiers de la marine marchande en SRM MMN sont les ENSM et les lycées professionnels maritimes. En SRM MMN il existe l'ENSM du Havre, l'ENSM de Saint-Malo. D'après le nombre d'élèves, nous comptons environ 17 classes d'une vingtaine d'élèves pour les ENSM du Havre et de Saint Malo (cf MMN OT-04-02). Le dénombrement des lycées Professionnels Maritimes donne les résultats suivants : 1 à Boulogne-sur-Mer/Le Portel, 1 à Fécamp, 1 à Cherbourg, 1 à Saint-Malo, 1 à Paimpol, 1 à Le Guilvinec et 1 à Lorient, soit 7 au total 1) Deux intervenants extérieurs pourraient venir présenter les enjeux de la protection du milieu marin par classe sur une journée. Compter 600 €/j de formation. Soit au total 24*600= 14 400 € pour une année et 86 400 € pour les 6 années DCSMM.		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Sources de financement identifiées à ce jour
Conditions de réussite	La mesure réussira si du temps est disponible dans la formation pour l'intégration du nouveau module.		
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles			

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement, la mesure sera facile à mettre en place. Il s'agit de contacter des intervenants extérieurs et de libérer du temps dans la formation générale pour cette intervention.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			86 400 €
Investissement			
Fonctionnement	Paiement pour les intervenants extérieurs	86 400 €	

Incidences économiques	Indice de confiance

Incidences sociales		Indice de confiance	
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	
Distribution des impacts		Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance	
Nature des impacts sur le descripteur ciblé			
Nature des impacts sur les autres descripteurs		Description si impact sur réseau N2000	
Durée des impacts		Périmètre géographique / Impacts pays tiers	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
<p>Les élèves qui travailleront dans la marine marchande seront sensibilisés aux bonnes pratiques. Cependant la modification des comportements permettant une protection du milieu marin est moins évidente, car la durabilité des métiers de la marine marchande ne dépend pas forcément d'un milieu marin bien protégé. Le coût est relativement élevé pour cette mesure, mais il permet de toucher un grand nombre d'élèves. La mesure est moyennement coût efficace.</p>		

Principales incertitudes
L'incertitude réside dans l'effective application des bonnes pratiques qui auront été acquises par les personnes qui travailleront par la suite dans la marine marchande.

Sources d'informations

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014


OT-04-02 : Modifier les référentiels de formation de la marine marchande pour une meilleure prise en compte des enjeux de protection du milieu marin


Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT-04-02 : Modifier les référentiels de formation de la marine marchande pour une meilleure prise en compte des enjeux de protection du milieu marin	Techniquement, la mesure sera facile à mettre en place.	n/a	n/a	n/a	Par un coût nul et un impact potentiellement positif sur l'environnement, la mesure est potentiellement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	La mesure consiste dans la mise en place de groupes de travail professeurs/experts afin de mettre en place une meilleure prise en compte des enjeux de protection du milieu marin dans la formation de la marine marchande

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Structures formant aux métiers de la marine marchande en SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Les élèves des structures formant aux métiers de la marine marchande en SRM MMN
Dimensionnement	<p>Les écoles formant aux métiers de la marine marchande en SRM MMN sont les ENSM et les lycées professionnels maritimes. En SRM MMN il existe l'ENSM du Havre, l'ENSM de Saint-Malo. D'après le nombre d'élèves, nous comptons environ 17 classes d'une vingtaine d'élèves pour les ENSM du Havre et de Saint Malo (cf MMN OT-04-02). Le dénombrement des lycées Professionnels Maritimes donnent les résultats suivants : 1 à Boulogne-sur-Mer/Le Portel, 1 à Fécamp, 1 à Cherbourg, 1 à Saint-Malo, 1 à Paimpol, 1 à Le Guilvinec et 1 à Lorient, soit 7 au total</p> <p>1) Il serait proposé un groupe de travail à l'échelle nationale entre professeurs et experts. Il y aurait l'organisation d'un groupe de travail sur une journée. Il y aurait pas de coût spécifique pour cette action qui serait internalisé dans les coûts de fonctionnement de l'état. L'organisation d'une telle rencontre doit être organisées, des consommables son à prévoir. Le coût d'organisation pour une journée peut être estimé à 2 000 €</p>		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Sources de financement identifiées à ce jour
Conditions de réussite	Le contenu de la formation devra être discuté puis les nouveaux modules devront être actés officiellement. Ce processus peut être assez long, un bon processus de concertation sera nécessaire pour la bonne réussite de cette action.		
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles			

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement, la mesure sera facile à mettre en place.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			2 000 €
Investissement			
Fonctionnement	Organisation d'une journée de rencontre experts/professeurs	2 000 €	

Incidences économiques
Indice de confiance

Incidences sociales			Indice de confiance
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	
Distribution des impacts		Autres impacts	

Incidences environnementales			Indice de confiance
Nature des impacts sur le descripteur ciblé			
Nature des impacts sur les autres descripteurs		Description si impact sur réseau N2000	
Durée des impacts		Périmètre géographique / Impacts pays tiers	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact			

Analyse coût-efficacité			Indice de confiance	*
<p>Cette mesure n'a aucun coût, car sa mise en œuvre consiste dans la réunion de professeurs formant aux métiers de la marine marchande et des experts. Dans le cas où les référentiels de formation pourront être modifiés alors la mesure sera coût efficace. En effet l'ensemble de la formation prendra en compte la protection du milieu marin ce qui permettra une bonne sensibilisation des personnes qui travailleront ensuite dans la marine marchande.</p>				

Principales incertitudes
L'incertitude réside dans l'effective application des bonnes pratiques qui auront été acquises par les personnes qui travailleront par la suite dans la marine marchande.

Sources d'informations

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



OT-06-04 – encourager les associations environnementales à intégrer davantage le milieu marin dans leurs actions de sensibilisation



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT-06-04 – encourager les associations environnementales à intégrer davantage le milieu marin dans leurs actions de sensibilisation	Techniquement la mesure est facile à mettre en œuvre et nécessite de l'organisation de réunions technique et un travail administratif.	Les associations de défense de l'environnement sont impactées positivement par des aides qui restent marginales globalement, mais qui aideront à supporter des activités "gages" de la durabilité de l'association.	n/a	n/a	Mesure peu coût efficace, car le coût est modéré pour un impact assez incertain des campagnes de sensibilisation qui seront menées.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	La mesure consisterait dans l'organisation de réunions avec des représentants d'associations de défense de l'environnement afin de sensibiliser puis de mettre en place d'incitation financière afin d'aider les associations à monter des actions de sensibilisation sur la protection du milieu marin.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	Structures associatives de défense de l'environnement en SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Des représentants des associations de défense de l'environnement en SRM MMN
Dimensionnement	<p>Un recensement des associations de défense de l'environnement donne les résultats suivants : 32 dans le Nord, 13 dans le Pas-de-Calais, 10 dans la Somme, 9 en Seine-Maritime, 5 dans l'Eure, 7 dans le calvados, 13 dans la Manche, 6 en Ille-et-Vilaine, 10 dans les Cotes d'Armor et 21 dans le Finistère soit 126 au total pour la SRM MMN. Des réunions formations/informations pourraient être proposées afin de présenter les enjeux du milieu marin et les solutions pouvant permettre de mieux l'intégrer dans les actions des associations.</p> <p>1) les réunions seraient organisées en regroupant une dizaine de représentants d'association, soit près de 13 réunions au total. La réunion prendrait une demi-journée et il faut compter un animateur pour chaque réunion à 300 €/jour. Soit au total près de 2 100 €.</p> <p>2) Un système d'incitation financière (appel à projets) pourrait être proposé aux associations souhaitant mener des actions pour sensibiliser à la protection du milieu marin. Une enveloppe de 10 000 € pourrait être proposée chaque année pour aider l'ensemble des associations en limitant la somme d'aide à 1 000 €/association. Cela représenterait pour les 6 années DCSMM une somme totale de 60 000 €. Une personne chargée de l'administratif devra être chargée de recevoir et d'étudier les demandes de fonds émanant des associations. Cela représenterait 30 % d'un ETP administratif (24 000 €/an) soit 7 200 €/an soit au total sur les 6 années 43 200 €. Au total, l'action coûterait près de 105 300 €.</p>		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Sources de financement identifiées à ce jour
Conditions de réussite	La mesure peut réussir si un administratif peut être mobilisé pour ce travail supplémentaire.		
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles			

Faisabilité de mise en œuvre

Techniquement la mesure est facile à mettre en œuvre et nécessite de l'organisation de réunions technique et un travail administratif.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			105 300 €
Investissement	Aide financière pour le montage d'action de sensibilisation pour le milieu marin	60 000 €60 000 €	
Fonctionnement	Animateur pour les réunions avec les associations et ETP pour la gestion administrative des demandes de subventions	45 300 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	**
Activités liées à la protection de l'environnement littoral et marin	L'obtention de financements supplémentaires pour des associations de défense de l'environnement les impactera directement de manière positive. Cet impact sera significatif pour mener des activités supplémentaires, car théoriquement ce seront les associations ayant de réels besoins financiers qui compléteront les dossiers de demandes.		

Incidences sociales		Indice de confiance
Impacts sur l'emploi	Impact sur la santé	
Distribution des impacts	Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance
Nature des impacts sur le descripteur ciblé		
Nature des impacts sur les autres descripteurs	Description si impact sur réseau N2000	
Durée des impacts	Périmètre géographique / Impacts pays tiers	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact		

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
Le coût de cette mesure est assez élevé, cependant il permettra d'inciter à la réalisation d'actions de sensibilisation par des associations protégeant l'environnement. Le nombre de personnes touchées pourra être assez important, cependant nous ne pouvons pas mesurer l'impact d'un potentiel changement de comportement. La mesure est moyennement coût efficace.		

Principales incertitudes

Sources d'informations
[1] Site des pages jaunes pour le recensement des associations de défense de l'environnement

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



OT-07-01 : Renforcer l'exigence de connaissances sur la préservation du milieu marin dans les questions des épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour obtention du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur (fusion OT-07-01 et OT-07-02)



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT-07-01 : Renforcer l'exigence de connaissances sur la préservation du milieu marin dans les questions des épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour obtention du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur (fusion OT-07-01 et OT-07-02)	La mesure est techniquement facile à mettre en œuvre, car la réglementation est déjà existante.	De manière marginale, cette action favorisera de manière pérenne les activités de tourisme et de loisir sur le littoral.	n/a	n/a	Par un coût nul et un impact potentiellement positif sur l'environnement, la mesure est potentiellement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure

Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	La mesure consiste dans l'application d'une réglementation déjà existante.

Mise en œuvre de la mesure

Zones concernées par la mesure	L'ensemble de la SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Les futurs conducteurs des navires de plaisance (85 140 permis délivrés en 2011 en France), écoles de conduite de ces navires (619 en France métropolitaine et 38 en outre-mer). Nombre d'écoles en SRM MMN : Dans le Nord 8 , Pas de Calais 6 ; Somme 1 ; Seine Maritime 6 ; Eure 5 ; Calvados 8 ; Manche 1 ; Ille et vilaine 6 ; Cotes d'Armor 5 et Finistère 10 ; soit 56 au total.		
Dimensionnement	L'arrêté du 28 septembre 2007 relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance pour les zones côtières indique que des questions théoriques environnementales peuvent être posées relatives aux rejets, à l'équipement sanitaire des navires habitables, aux peintures antisalissures, à la protection de la ressource halieutique, à l'interdiction de vente de colportage et d'achat du poisson provenant de la pêche de loisir, de la réglementation de la pêche sous-marine et de la protection de la faune et de la flore. L'application effective de cette mesure n'engendrerait donc aucun coût. Davantage de questions devront porter sur ces questions au moment de l'examen.				
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	État	Sources de financement identifiées à ce jour	
Conditions de réussite	La mesure peut réussir si la réglementation est bien mise en place.				
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles					

Faisabilité de mise en œuvre

La mesure est techniquement facile à mettre en œuvre, car la réglementation est déjà existante.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
------------------------	--------	------	--

Etude			0 €
Investissement			
Fonctionnement		0 €	

Incidences économiques		Indice de confiance	*
activités de loisir	Un milieu subissant des impacts environnementaux moindres permettra une meilleure préservation de ce milieu ce qui bénéficiera donc aux activités de loisir. Même si l'impact est probablement plutôt marginal, l'incidence est permanente.		
tourisme littoral	Un milieu subissant des impacts environnementaux moindres permettra une meilleure préservation de ce milieu ce qui bénéficiera donc aux activités de tourisme littoral. Même si l'impact est probablement plutôt marginal, l'incidence est permanente.		

Incidences sociales		Indice de confiance	
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	
Distribution des impacts		Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance	
Nature des impacts sur le descripteur ciblé			
Nature des impacts sur les autres descripteurs		Description si impact sur réseau N2000	
Durée des impacts		Périmètre géographique / Impacts pays tiers	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact			

Analyse coût-efficacité	Indice de confiance	*
La mesure n'a aucun coût et permettra de sensibiliser l'ensemble des futurs conducteurs de bateaux de plaisance à moteur à la protection du milieu marin. La mesure est donc coût efficace.		

Principales incertitudes
L'incertitude réside dans l'effective application des recommandations prescrites pour de bonnes pratiques environnementales dans le référentiel pédagogique du permis de conduire.

Sources d'informations

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014



OT-09-01 : Encourager la formation des décideurs locaux à la protection du milieu marin



Synthèse de l'étude d'incidence	Faisabilité de mise en œuvre	Impacts économiques	Impacts sociaux	Impacts environnementaux	Coût-efficacité
OT-09-01 : Encourager la formation des décideurs locaux à la protection du milieu marin	La mesure est techniquement facile à mettre en œuvre, il faudra cependant arriver à regrouper tous les membres d'une même aire géographique au même moment.	n/a	n/a	n/a	Par un coût peu important et un impact potentiellement positif sur l'environnement, la mesure est potentiellement coût efficace.

Caractéristiques de la mesure	
Type de mesure	Communication, Formation, sensibilisation
Description de la mesure	La mesure consiste dans la réalisation de formations sur la protection des milieux marins auprès des représentants des communes littorales de la SRM MMN.

Mise en œuvre de la mesure			
Zones concernées par la mesure	Communes littorales de la SRM MMN	Population / acteurs ciblés	Les représentants des communes littorales de SRM MMN
Dimensionnement	La formation pour les représentants des communes littorales devra être dimensionnée pour environ 450 personnes (il y a 428 communes littorales en SRM MMN). Les formations peuvent être mises en place sous forme de groupe de 10 personnes ayant une proximité géographique. Cela représenterait 45 formations pour les personnes représentant les communes. Un formateur des services de l'état viendrait sensibiliser les élus aux enjeux environnementaux marins. Le formateur passerait 1.25 jour pour une formation ce qui représenterait au total près de 57 jours de travail effectif, il faudrait donc compter environ 25 % d'un ETP technicien (32 000 €). Le total serait donc de 8 000 €.		
Délai de mise en œuvre de la mesure	1 an	Entité(s) en charge de la mise en œuvre	Sources de financement identifiées à ce jour
Conditions de réussite	La mesure fonctionnera si les décideurs locaux se sentent effectivement concernés par la protection du milieu marin.		
Interactions éventuelles avec d'autres mesures nouvelles			

Faisabilité de mise en œuvre
La mesure est techniquement facile à mettre en œuvre, il faudra cependant arriver à regrouper tous les membres d'une même aire géographique au même moment.

Coûts de mise en œuvre	Nature	Coût	Coût total sur 5 ans pour le premier cycle DCSMM
Etude			8 000 €
Investissement			
Fonctionnement	ETP pour la formation	8 000 €	

Incidences économiques	Indice de confiance

Incidences sociales		Indice de confiance	
Impacts sur l'emploi		Impact sur la santé	
Distribution des impacts		Autres impacts	

Incidences environnementales		Indice de confiance	
Nature des impacts sur le descripteur ciblé			
Nature des impacts sur les autres descripteurs		Description si impact sur réseau N2000	
Durée des impacts		Périmètre géographique / Impacts pays tiers	
Efficacité de la mesure / Intensité de son impact			

Analyse coût-efficacité		Indice de confiance		*
La mesure permettra de sensibiliser les décideurs locaux à la protection du milieu marin. Le coût de la mesure est peu important. La mesure semble donc coût efficace.				

Principales incertitudes

Sources d'informations

Dernière date de mise à jour de la fiche : 18/04/2014